

EMPIRE
COMPANY LIMITED



ÊTRE LES
MEILLEURS
ENSEMBLE

REVUE FINANCIÈRE 2011

Empire Company Limited a pris l'engagement de créer une valeur durable en assurant aussi bien la croissance du bénéfice et des flux de trésorerie que la plus-value de l'investissement des actionnaires. Depuis que nous sommes devenus une société ouverte en 1982, nous avons réussi ce pari en privilégiant les activités que nous connaissons et comprenons bien. Ces activités – la vente au détail de produits alimentaires, l'immobilier et les placements de la Société – demeureront notre raison d'être et notre cible.

Table des matières

Rapport de gestion	1	Situation de trésorerie et sources de financement	22
Énoncés prospectifs	1	Activités d'exploitation	23
Orientation stratégique d'Empire	3	Activités d'investissement	24
Survol de la Société	3	Activités de financement	25
Vente au détail de produits alimentaires	3	Garanties et engagements	26
Immobilier	4	Flux de trésorerie disponibles	27
Placements et autres activités	4	Contrôles et méthodes comptables	28
Faits saillants de nature financière de l'exercice 2011	4	Transition aux Normes internationales d'information financière	28
Perspectives	5	Estimations comptables critiques	40
Rendement pour les actionnaires	6	Contrôles et procédures	42
Mesures financières non conformes aux PCGR	7	Opérations entre apparentés	42
Explication par la direction des résultats consolidés annuels de l'exercice 2011	8	Événements postérieurs à la date du bilan	43
Produits	8	Obligations au titre des avantages sociaux futurs	43
Bénéfice d'exploitation	8	Désignation de dividendes admissibles	43
Intérêts débiteurs	8	Éventualités	43
Charge d'impôts sur les bénéfices	9	Gestion du risque	43
Bénéfice avant gains en capital et autres éléments	9	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	49
Gains en capital et autres éléments, après impôts	9	Rapport de l'auditeur indépendant	50
Bénéfice net	10	États financiers consolidés	51
Rendement financier sectoriel de l'exercice 2011	10	Bilans consolidés	51
Vente au détail de produits alimentaires	10	Bénéfices non répartis consolidés	52
Immobilier	12	Résultat étendu consolidé	52
Placements et autres activités	14	Résultats consolidés	53
Résultats d'exploitation trimestriels	16	Flux de trésorerie consolidés	54
Situation financière consolidée	19	Notes complémentaires	55
Structure du capital et mesures clés de la situation financière	19	Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs	troisième de couverture
Capitaux propres	19		
Passif	20		
Instruments financiers	21		

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion renferme des commentaires de la direction sur la situation financière consolidée et les résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, en comparaison de l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010. La direction fournit également une explication des résultats du quatrième trimestre de la Société, des modifications des conventions comptables, des estimations comptables critiques et des facteurs qui, de l'avis de la Société, peuvent toucher sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation futurs. Le présent rapport contient également l'analyse du rendement d'exploitation des secteurs de la Société ainsi qu'une explication des flux de trésorerie, de l'incidence des risques et des perspectives pour l'entreprise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

La préparation du rapport de gestion incombe à la direction. Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de cette information surtout par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a révisé et approuvé le présent rapport qui a été également approuvé par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes complémentaires de l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011 en comparaison de l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010. Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la Société est tenue de consolider. Les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont établis au 30 juin 2011, sauf avis contraire.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, les perspectives quant au rendement et aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport de gestion, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, les perspectives quant au rendement et aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir » et d'autres expressions semblables, ainsi que la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit :

- La conviction de la Société qu'elle dispose d'une capacité suffisante inutilisée aux termes de ses facilités de crédit pour respecter ses obligations financières à leur échéance, qui pourrait être touchée par l'évolution de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure opérationnelle et celle de son capital sont suffisantes pour répondre aux besoins courants de l'entreprise dans la conjoncture économique actuelle au Canada;
- La conviction de la Société que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses flux de trésorerie futurs liés à l'exploitation et ses facilités de crédit disponibles lui permettront de financer ses dépenses en immobilisations, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement et ses besoins courants qui seront nécessaires dans les années à venir, et sa conviction qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations à long terme, lesquelles pourraient être touchées par l'incertitude entourant l'économie en ce moment;

- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses sources de trésorerie combleront de façon appropriée ses besoins financiers à court et à long termes qui risquent de subir l'incidence de l'incertitude entourant l'économie;
- Les prévisions de la Société relativement à son dossier fiscal en suspens auprès de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») qui pourrait être interprété différemment par l'ARC. Cette situation pourrait avoir une incidence positive ou négative sur le taux d'imposition effectif ainsi que sur les bénéfices de la Société pour la période au cours de laquelle la question sera résolue;
- Les prévisions de Sobeys concernant la réduction des coûts grâce à des mesures relatives à sa productivité et à ses systèmes pouvant subir des répercussions en fonction de l'étendue et de l'échelle finales de ces mesures;
- Les prévisions de la Société relativement aux cotisations à ses régimes enregistrés à prestations déterminées qui pourraient être touchées par les fluctuations des valeurs des actifs en raison des incertitudes des marchés;
- L'utilisation prévue et les justes valeurs estimatives des instruments financiers de la Société qui pourraient subir l'incidence, notamment des fluctuations des taux d'intérêt et de change ainsi que des prix des marchandises;
- Les prévisions de Sobeys relativement à la croissance continue des ventes au cours de l'exercice 2012 qui pourraient être touchées par des changements dans le contexte concurrentiel;
- Les prévisions de Sobeys qu'il n'y aura pas d'interruptions de travail importantes au cours de l'exercice 2012;
- Les prévisions de la Société relativement à l'incidence de la transition aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui est assujettie à une évaluation régulière par la Société;
- Les prévisions de Sobeys selon lesquelles le nouveau centre de distribution annoncé au Québec réduira les frais globaux des activités, ce qui pourrait influencer sur le nombre de postes éliminés à d'autres centres de distribution.

Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions raisonnables de la direction d'Empire, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés afin de permettre aux porteurs de titres de la Société de comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation d'Empire aux dates indiquées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et peuvent ne pas être appropriés à toutes autres fins. De par leur véritable nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, qui peuvent faire en sorte que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, que les hypothèses de la Société soient erronées et que la Société n'atteigne pas les objectifs ainsi que les buts et les priorités stratégiques. Bien qu'Empire soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais traduisent uniquement les estimations et les prévisions de la direction. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment les changements apportés dans le secteur d'activité en général, les conjonctures de marché et les conjonctures économiques, la concurrence livrée par les concurrents actuels ainsi que les nouveaux, les prix de l'énergie, les questions d'approvisionnement, la gestion des stocks, les variations de la demande en raison de la saisonnalité des activités, les taux d'intérêt, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les efficacités d'exploitation et les initiatives concernant les économies de coûts. De plus, ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Empire met en garde les lecteurs que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive, et que d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses résultats. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs peuvent ne pas tenir compte de l'effet des transactions postérieures à l'établissement de ces énoncés sur les activités de la Société. Ainsi, les cessions, les acquisitions, les dépréciations d'actifs ou d'autres modifications annoncées ou se produisant après l'établissement des présents énoncés pourraient ne pas être reflétées dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion traduisent les prévisions de la Société au 30 juin 2011, et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

Orientation stratégique d'Empire

La direction a comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société et en faisant en sorte que cette valeur se reflète sur le cours des actions d'Empire. Pour y parvenir, la Société doit acquérir une participation directe ou des actions dans des entreprises qui, selon les connaissances, la compréhension et l'avis de la direction, offrent un potentiel de croissance et de rentabilité à long terme, surtout dans la vente au détail de produits alimentaires, le secteur de l'immobilier et celui des placements.

La Société continue de se concentrer sur ses principaux secteurs, soit la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier, en consacrant toujours son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme grâce à la croissance des flux de trésorerie et des bénéfices. Tout en étant bien établis et rentables, les principaux secteurs offrent aussi à Empire une diversification géographique dans tout le Canada ce que la direction estime être un atout supplémentaire. Ensemble, les principaux secteurs de la Société réduisent le risque et la volatilité, ce qui contribue à la régularité de la croissance du bénéfice consolidé à long terme. À l'avenir, la Société a l'intention de continuer à consacrer ses ressources aux activités les plus prometteuses de ces secteurs principaux, afin de maximiser à long terme la valeur pour les actionnaires.

En poursuivant l'orientation stratégique de la Société, la direction d'Empire définit son rôle en lui imposant quatre responsabilités fondamentales : la première est de favoriser l'élaboration et la réalisation de plans stratégiques rigoureux pour chacune des sociétés d'exploitation d'Empire; la deuxième est de suivre régulièrement l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires de chacune de ces sociétés d'exploitation; la troisième est de veiller à ce qu'Empire soit bien administrée en tant que société ouverte; et la quatrième est de gérer ses capitaux de façon prudente afin d'améliorer la croissance de ses activités principales d'exploitation.

Survol de la Société

Empire exerce ses activités principalement dans les secteurs de la vente au détail de produits alimentaires, de l'immobilier et des placements et autres activités. La vente au détail de produits alimentaires est effectuée par l'entremise de Sobeys Inc. (« Sobeys »), détenue en propriété exclusive. Les activités liées au secteur de l'immobilier sont effectuées par l'intermédiaire d'ECL Properties Limited (« ECL »), filiale d'exploitation en propriété exclusive, qui, à la fin de l'exercice terminé le 7 mai 2011 incluait une participation de 46,4 % dans le FPI Crombie ainsi qu'une participation de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, une participation de 44,8 % dans Genstar Development Partnership II et des participations de 42,1 % dans chacune de GDC Investments 4, L.P., GDC Investments 5, L.P. et GDC Investments 6, L.P. (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest du Canada et des États-Unis. Le secteur des placements et autres activités comprend ETL Canada Holdings Limited (« Empire Theatres »), entreprise détenue en propriété exclusive et Kepec Resources Limited (« Kepec »), partie à une coentreprise formée avec APL Oil and Gas Limited qui détient une participation dans divers biens pétroliers et gaziers en Alberta.

Comptant plus de 16 milliards de dollars de produits annuels et des actifs d'environ 6,5 milliards de dollars, Empire et ses sociétés apparentées, y compris ses détaillants franchisés et affiliés, emploient environ 100 000 personnes.

Vente au détail de produits alimentaires

Sobeys exerce ses activités par l'intermédiaire de plus de 1 300 magasins d'alimentation de détail (magasins Sobeys et magasins franchisés) dans toutes les provinces du Canada.

Sobeys a pour stratégie d'offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires qui soit dans des magasins dont le concept et la taille sont tout à fait appropriés à leurs besoins et qui sont appuyés par un service à la clientèle supérieur. Les cinq concepts distincts de magasin utilisés par Sobeys pour répondre aux principaux besoins de sa clientèle en matière de magasinage sont les magasins à gamme complète de services, les magasins qui misent sur l'offre de produits frais, les magasins de type dépanneur, les magasins de quartier et les magasins de rabais. Sobeys continue de rehausser les produits, les services et le merchandising de chaque concept, en agrandissant et en rénovant les magasins existants et en poursuivant la construction de nouveaux magasins. Cet effort de mise en valeur des concepts est centré principalement sur les six grandes bannières de Sobeys : Sobeys, IGA *extra*, Thrifty Foods, IGA, Foodland et FreshCo.

Au cours de l'exercice, 124 magasins (76 magasins en 2010) ont fait l'objet d'une ouverture, d'un remplacement, d'un agrandissement, d'une rénovation, d'une acquisition ou d'une conversion de bannière par Sobeys. Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a continué à mettre en œuvre de nombreux programmes afin d'appuyer sa stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services, des initiatives liées à la productivité et à la mise à niveau des pratiques d'affaires, de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes.

La conversion de 57 magasins Price Chopper aux magasins de rabais FreshCo au cours de l'exercice 2011 en est un exemple. Ces magasins de rabais FreshCo offrent des bas prix sans avoir à faire de nombreux compromis, comme c'est habituellement le cas dans les épiceries de rabais. Les clients de FreshCo bénéficient de produits frais à bas prix avec un plus grand choix de viandes et de fruits et légumes, y compris des choix de qualité élevée de produits saisonniers et produits locaux. Au cours des périodes de 14 et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011, Sobeys a engagé des coûts de démarrage d'environ 5,4 millions de dollars et 17,8 millions de dollars, respectivement (5,0 millions de dollars et 5,0 millions de dollars, pour les périodes de 13 et 52 semaines terminées le 1^{er} mai 2010, respectivement) et a effectué des radiations d'immobilisations relativement à cette initiative. Au cours du second trimestre de 2011, Sobeys a également comptabilisé des charges de 16,1 millions de dollars avant impôts, associées à la bannière Price Chopper, en Ontario, en raison de la fermeture de magasins.

Immobilier

Les activités du secteur immobilier d'Empire sont centrées principalement sur i) la propriété d'immeubles de détail et d'immeubles de bureaux par l'intermédiaire d'une participation de 46,4 % dans le FPI Crombie, et ii) l'aménagement de terrains résidentiels essentiellement dans certaines collectivités en Ontario, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis par l'intermédiaire de Genstar.

Il est à noter que l'augmentation de la participation d'Empire dans Genstar Development Partnership, qui est passée de 35,7 % à 40,7 % au troisième trimestre de l'exercice 2010 a eu une incidence sur les produits, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net comptabilisés pour l'exercice 2011.

En ce qui concerne les activités liées aux immeubles commerciaux au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la fonction interne de l'aménagement des immeubles a été restructurée sous l'égide de Sobeys, cette dernière acquérant 12 immeubles à leur valeur comptable d'environ 83,0 millions de dollars auprès de filiales d'ECL. Cette restructuration permet de mieux harmoniser la fonction de l'aménagement des immeubles d'Empire avec l'expertise de Sobeys. À la suite de ce transfert, les activités du secteur immobilier commercial d'Empire comprennent en grande partie la participation de la Société dans le FPI Crombie.

Placements et autres activités

Le troisième secteur d'Empire est constitué par ses placements et autres activités, comprenant principalement Empire Theatres, entreprise en propriété exclusive, et Kepec. Empire Theatres, deuxième exploitant de salles de cinéma au Canada possédait 386 salles de projection réparties dans 51 établissements au 7 mai 2011.

Faits saillants de nature financière de l'exercice 2011 (53 semaines par rapport aux 52 semaines de l'exercice précédent)

Faits saillants

- Produits de 16,03 milliards de dollars, en hausse de 513,0 millions de dollars ou 3,3 %. La semaine supplémentaire d'exploitation à Sobeys représentait environ 313,6 millions de dollars ou 2,0 points de pourcentage de la croissance des produits consolidés.
- Hausse de 0,2 % des ventes des magasins comparables de Sobeys.
- Taux d'imposition effectif de 25,7 % par rapport à 28,8 % pour l'exercice précédent.
- Bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 307,8 millions de dollars, en hausse de 23,3 millions de dollars ou 8,2 %.
- Bénéfice net de 369,5 millions de dollars en hausse de 67,6 millions de dollars ou 22,4 %. La semaine supplémentaire d'exploitation a eu une incidence positive sur le bénéfice net d'environ 6,3 millions de dollars.
- Sobeys a ouvert, acquis ou remplacé 44 magasins Sobeys ou magasins franchisés, a agrandi 12 magasins, a converti la bannière de 68 magasins ou les a réaménagés (y compris 57 magasins FreshCo) et a fermé 39 magasins.
- Flux de trésorerie disponibles de 132,6 millions de dollars, contre 350,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total de 26,4 %, en baisse de 2,9 points de pourcentage comparativement à 29,3 % comptabilisé à la fin de l'exercice précédent.
- Ratio d'endettement de 14,5 %, contre 21,8 % à la fin de l'exercice 2010.
- Augmentation du dividende annuel par action de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B, qui est passé de 0,74 \$ pour l'exercice précédent à 0,80 \$.

Le survol des résultats financiers consolidés présenté ci-dessous fait état du rendement financier pour l'exercice 2011 comparativement aux deux exercices précédents.

Sommaire des résultats financiers consolidés

Périodes de	53 semaines terminée le 7 mai 2011		52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010		52 semaines terminée le 2 mai 2009 ¹⁾	
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	% des produits
Produits	16 029,2	100,00 %	15 516,2	100,00 %	15 015,1	100,00 %
Bénéfice d'exploitation	497,4	3,10 %	479,7	3,09 %	466,2	3,10 %
Résultats d'exploitation	307,8	1,92 %	284,5	1,83 %	261,7	1,74 %
Gains en capital et autres éléments, après impôts	61,7	0,38 %	17,4	0,11 %	3,0	0,02 %
Bénéfice net	369,5	2,31 %	301,9	1,95 %	264,7	1,76 %
Résultat de base par action						
Résultats d'exploitation	4,52	\$	4,16	\$	3,98	\$
Gains en capital et autres éléments, après impôts	0,91		0,25		0,05	
Bénéfice net	5,43	\$	4,41	\$	4,03	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) ²⁾	68,0		68,4		65,7	
Résultat dilué par action						
Résultats d'exploitation	4,51	\$	4,15	\$	3,98	\$
Gains en capital et autres éléments, après impôts	0,91		0,25		0,05	
Bénéfice net	5,42	\$	4,40	\$	4,02	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) ²⁾	68,2		68,5		65,8	
Dividendes par action	0,80	\$	0,74	\$	0,70	\$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte d'une modification de la convention comptable et d'un reclassement relativement à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion annuel de 2010.

2) L'augmentation du nombre moyen pondéré d'actions en circulation par rapport à 2009 reflète une émission d'actions réalisée le 24 avril 2009 qui s'est soldée par l'émission d'un nombre total de 2 713 000 actions de catégorie A sans droit de vote. La baisse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2011 traduit essentiellement le rachat de 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation au cours du deuxième trimestre de 2011 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Empire.

Perspectives

La direction continuera d'avoir comme principal objectif celui de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société et en faisant en sorte que cette valeur se reflète sur le cours des actions d'Empire.

La direction continue de consacrer son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme de chacun de ses secteurs de la vente au détail de produits alimentaires, de l'immobilier et des activités connexes. En procédant de la sorte, la Société maintient ses engagements : a) son appui à l'objectif de Sobeys, soit d'être généralement reconnu comme le meilleur détaillant en alimentation au Canada; b) la croissance rentable de ses activités immobilières au fur et à mesure qu'Empire aménage de nouvelles propriétés qui sont en harmonie avec la croissance de Sobeys et qui, à leur achèvement, seront offertes à la vente au FPI Crombie; c) le fait de miser sur les possibilités offertes qui découlent des solides relations existantes entre ses activités de la vente au détail de produits alimentaires et ses activités immobilières.

Enfin, Empire maintient son engagement à raffermir sans cesse sa situation financière grâce à la gestion prudente du fonds de roulement et des flux de trésorerie disponibles dans chaque société d'exploitation.

Secteur de la vente au détail de produits alimentaires

Sobeys prévoit continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures et de la productivité afin de respecter l'intention qu'elle a déjà exprimée, c'est-à-dire bâtir à long terme une entreprise de commerce au détail saine et durable, y compris les infrastructures. Cela suppose de continuer à établir une équipe solide de direction et à faire avancer le processus de transformation, tout en améliorant l'expérience des clients dans les magasins ainsi que la productivité.

Sobeys prévoit aussi se concentrer sur la gestion de ses effectifs et les programmes en magasin au cours de l'exercice 2012, afin d'améliorer davantage la productivité des magasins. Ces initiatives clés axées sur les clients aideront le réseau de magasins de détail de Sobeys à offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires qui soit, en misant sur les solides fondements déjà établis.

Secteur de l'immobilier

En ce qui concerne le secteur de l'immobilier résidentiel, Empire reste concentrée sur sa participation dans Genstar et elle appuie solidement sa direction et sa stratégie. De l'avis de la Société, Genstar est toujours bien capitalisée et, grâce à une équipe de direction très compétente, elle est bien placée pour tirer parti de nouvelles occasions de croissance rentables. Genstar continue de rechercher des possibilités d'acquisition intéressantes dans des marchés régionaux choisis. Empire continuera de maintenir une représentation au conseil d'administration de Genstar.

Le secteur immobilier d'Empire prévoit continuer de bénéficier de l'avantage distinctif qui lui est inhérent. Sobeys lui fournit sa solide expertise interne dans la sélection d'emplacements commerciaux, ainsi que son expertise confirmée en aménagement, acquise à la suite du récent transfert de l'équipe d'ECL Development chez Sobeys et le FPI Crombie lui fait profiter de son expertise en gestion des immeubles, qui s'étend sur plusieurs décennies.

Compte tenu de ses connaissances et de son expertise combinées en immobilier, Empire croit en sa capacité à diriger son capital investissement dans des emplacements offrant les meilleures possibilités de rentabilité dans le respect d'un ensemble de critères rigoureux en matière de placement.

En résumé, la direction est d'avis que la solidité des relations de Sobeys avec le FPI Crombie, jumelée à la discipline rigoureuse d'Empire en matière de placement, se révélera un avantage concurrentiel durable et établira une corrélation positive avec l'augmentation de la valeur pour l'actionnaire d'Empire.

Rendement pour les actionnaires

Au cours de l'exercice 2011, le rendement total de la Société pour les actionnaires s'est chiffré à 3,7 %, comme l'indique le tableau ci-dessous. Pour les cinq derniers exercices, le rendement annuel composé des actions de la Société s'est établi en moyenne à 6,2 % et à 13,9 % en moyenne au cours des dix derniers exercices. Ce rendement a été supérieur au rendement annuel composé de l'indice composé S&P/TSX des cinq et dix dernières années de 4,9 % et de 8,0 %, respectivement.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a accru son dividende de 8,1 % pour le porter à 0,80 \$ par action. Il s'agissait de la quinzième année consécutive d'augmentation. Le 30 juin 2011, le conseil d'administration a approuvé une autre augmentation de dividende de 12,5 % pour le porter à 0,225 \$ par action trimestriellement, soit 0,90 \$ par action par année. Les dividendes d'Empire sont déclarés trimestriellement au gré du conseil d'administration.

Exercices terminés les	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009	3 mai 2008	5 mai 2007	TCAC ¹⁾ – 5 ans
Cours de clôture par action (TSX : EMP:A)	54,14 \$	52,98 \$	49,00 \$	39,25 \$	42,33 \$	4,6 %
Dividendes versés par action	0,80 \$	0,74 \$	0,70 \$	0,66 \$	0,60 \$	7,4 %
Rendement au cours de clôture de l'exercice précédent	1,5 %	1,5 %	1,8 %	1,6 %	1,4 %	
Augmentation (diminution) du cours de l'action	2,2 %	8,1 %	24,8 %	(7,3) %	(2,2) %	
Total du rendement annuel pour l'actionnaire ²⁾	3,7 %	9,9 %	26,8 %	(5,9) %	(0,8) %	6,2 %

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

2) Le total du rendement annuel pour l'actionnaire présume le réinvestissement des dividendes trimestriels et, par conséquent, ne peut correspondre à la somme des rendements des dividendes et du cours de l'action dans le tableau.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société utilise ces mesures, car elle croit que certains investisseurs s'en servent, tout comme la direction, pour mesurer le rendement financier. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire sont définies comme suit :

- Les résultats d'exploitation s'entendent du bénéfice net avant les gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts.
- Le bénéfice d'exploitation, ou le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAIL »), s'entend des résultats d'exploitation avant la part des actionnaires sans contrôle, les intérêts débiteurs et la charge d'impôts sur les bénéfices.
- La marge du bénéfice d'exploitation s'entend du bénéfice d'exploitation divisé par les produits.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement (« BAIIA ») correspond au BAIL plus l'amortissement.
- Le rendement des capitaux propres s'entend du bénéfice net divisé par la moyenne des capitaux propres pour la période considérée.
- Les fonds provenant de l'exploitation s'entendent des résultats d'exploitation plus l'amortissement.
- La dette portant intérêt s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations liées aux actifs destinés à la vente.
- La dette nette s'entend de la dette portant intérêt, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total s'entend de la dette portant intérêt plus les capitaux propres.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux périodes présentées.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Les tableaux qui suivent montrent le rapprochement de la dette portant intérêt de la dette nette portant intérêt, du capital total net et du total des capitaux d'Empire aux mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans du 7 mai 2011, du 1^{er} mai 2010 et du 2 mai 2009, respectivement.

(en millions de dollars)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009 ¹⁾
Dette bancaire	8,1 \$	17,8 \$	45,9 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	49,7	379,4	133,0
Passif lié aux actifs destinés à la vente	12,7	–	–
Dette à long terme	1 095,4	829,0	1 124,0
Dette portant intérêt	1 165,9	1 226,2	1 302,9
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(616,9)	(401,0)	(231,6)
Dette nette portant intérêt	549,0	825,2	1 071,3
Total des capitaux propres	3 249,0	2 952,4	2 678,8
Capital total net	3 798,0 \$	3 777,6 \$	3 750,1 \$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte d'une modification de la convention comptable et d'un reclassement relativement à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion annuel de 2010.

(en millions de dollars)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009 ¹⁾
Dette portant intérêt	1 165,9 \$	1 226,2 \$	1 302,9 \$
Total des capitaux propres	3 249,0	2 952,4	2 678,8
Total des capitaux	4 414,9 \$	4 178,6 \$	3 981,7 \$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte d'une modification de la convention comptable et d'un reclassement relativement à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion annuel de 2010.

Explication par la direction des résultats consolidés annuels de l'exercice 2011

L'analyse qui suit est un examen du rendement financier consolidé d'Empire pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, comparativement à celle de 52 semaines terminée le 1^{er} mai 2010.

Le rendement financier de chacun des secteurs de la Société (vente au détail de produits alimentaires, immobilier, et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Rendement financier sectoriel de l'exercice 2011 » dans le présent rapport de gestion.

Produits

Les produits consolidés de l'exercice 2011 se sont chiffrés à 16,03 milliards de dollars, en hausse de 513,0 millions de dollars ou 3,3 %, comparativement à l'exercice 2010. La croissance des produits est attribuable en grande partie à une hausse des ventes du secteur de la vente au détail des produits alimentaires de 518,6 millions de dollars ou 3,4 %. Les ventes de Sobeys de l'exercice 2011 comprennent une semaine supplémentaire d'exploitation, qui représente un montant d'environ 313,6 millions de dollars ou un pourcentage de 2,1 points de l'augmentation de 3,4 % du chiffre d'affaires de Sobeys. Les ventes des magasins comparables de Sobeys ont progressé de 0,2 % au cours de l'exercice 2011. Au cours de périodes pendant l'exercice 2011, Sobeys a enregistré une déflation des prix de ventes au détail des produits alimentaires dans un contexte concurrentiel, toutefois, dans l'ensemble, Sobeys n'a subi aucune inflation au quatrième trimestre. Pour l'exercice 2011, les produits du secteur de l'immobilier ont progressé de 5,0 millions de dollars ou 6,2 % pour s'établir à 85,6 millions de dollars et les produits du secteur placements et autres activités ont diminué de 13,2 millions de dollars ou 6,5 % par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 189,0 millions de dollars. Les produits du secteur placements et autres activités découlent principalement d'Empire Theatres, dont l'exercice 2011 comptait une semaine d'exploitation de moins.

On trouvera une explication des variations des produits par secteur à la rubrique intitulée « Rendement financier sectoriel de l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation

Pour l'exercice 2011, Empire a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 497,4 millions de dollars, soit une hausse de 17,7 millions de dollars ou de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Les facteurs suivants ont contribué aux variations du bénéfice d'exploitation consolidé par rapport à l'exercice précédent :

- L'apport de Sobeys au bénéfice d'exploitation d'Empire a totalisé 445,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, en hausse de 20,5 millions de dollars ou de 4,8 % par rapport à 425,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation a profité du fait que l'exercice comprend 53 semaines, contre 52 semaines pour l'exercice précédent.
- La contribution des immeubles résidentiels au bénéfice d'exploitation s'est établie à 32,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, soit une augmentation de 1,3 million de dollars, par rapport à 31,0 millions de dollars pour l'exercice précédent en raison de la hausse des produits.
- Les immeubles commerciaux (y compris le FPI Crombie) ont dégagé un bénéfice d'exploitation de 21,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, comparativement à 19,8 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 1,5 million de dollars. L'apport du FPI Crombie au bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 18,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, en comparaison de 18,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) a été d'un montant négatif de 2,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, comparativement à 3,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat comptabilisé à la valeur de consolidation lié à l'ancienne participation de la Société dans Wajax s'est établi à 8,7 millions de dollars, contre 9,2 millions de dollars pour le dernier exercice, par suite de la cession du placement de la Société dans Wajax au deuxième trimestre de l'exercice 2011. Le bénéfice d'exploitation lié aux autres activités (déduction faite des charges du siège social) se chiffre à un montant négatif de 10,7 millions de dollars, contre à un montant négatif de 5,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.

On trouvera une explication des variations du bénéfice d'exploitation sectoriel à la rubrique intitulée « Rendement financier sectoriel de l'exercice 2011 ».

Intérêts débiteurs

Pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, les intérêts débiteurs consolidés se sont chiffrés à 71,3 millions de dollars, contre 72,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution des intérêts débiteurs de 1,2 million de dollars ou de 1,7 % au cours de l'exercice 2011, comparativement à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse de la dette moyenne portant intérêt, atténuée en partie par la hausse des taux d'intérêt moyens applicables aux niveaux de la dette portant intérêt au cours de l'exercice 2011. Empire a utilisé une partie des produits de la cession de la participation dans Wajax et de la cession d'immeubles au FPI Crombie ainsi que les flux de trésorerie disponibles pour réduire l'encours de sa dette portant intérêt consolidée au cours de l'exercice 2011. Cette réduction a été plus que compensée par l'incidence de l'émission de billets à moyen terme par Sobeys au premier trimestre de 2011.

La dette portant intérêt consolidée s'élevait à 1 165,9 millions de dollars à la fin de l'exercice 2011, comparativement à 1 226,2 millions de dollars à la fin de l'exercice 2010, soit une baisse de 60,3 millions de dollars ou 4,9 %.

Charge d'impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2011 (exclusion faite de l'incidence des gains en capital et autres éléments) s'est établi à 25,7 %, comparativement à 28,8 % pour l'exercice 2010. La réduction du taux d'imposition effectif est en grande partie attribuable à la baisse des taux des impôts exigibles et futurs dans les divers territoires où Empire exerce ses activités, ainsi qu'aux taux d'imposition effectifs plus bas sur de nombreuses opérations au cours de l'exercice considéré.

Bénéfice avant gains en capital et autres éléments

Pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, Empire a comptabilisé un bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 307,8 millions de dollars (4,51 \$ par action), comparativement à 284,5 millions de dollars (4,15 \$ par action) pour l'exercice 2010. Comme il a déjà été mentionné, le bénéfice a été favorisé par une semaine supplémentaire d'exploitation à Sobeys et également par une baisse du taux d'imposition effectif. L'augmentation de 23,3 millions de dollars ou 8,2 % découle de l'accroissement de 17,7 millions de dollars du bénéfice d'exploitation ainsi que de la baisse de 7,8 millions de dollars de la charge d'impôts sur les bénéfices et de celle de 1,2 million de dollars des intérêts débiteurs, atténuée en partie par la hausse de 3,4 millions de dollars de la part des actionnaires sans contrôle.

Le tableau suivant présente le bénéfice avant gains en capital et autres éléments de chaque secteur d'Empire pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, comparativement à la période de 52 semaines terminée le 1^{er} mai 2010.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$	Variation en %
Vente au détail de produits alimentaires	278,7 \$	256,1 \$	22,6 \$	8,8 %
Immobilier	38,0	34,4	3,6	10,5 %
Placements et autres activités	(8,9)	(6,0)	(2,9)	(48,3) %
Consolidé	307,8 \$	284,5 \$	23,3 \$	8,2 %

Gains en capital et autres éléments, après impôts

Au cours de l'exercice 2011, la Société a comptabilisé des gains en capital et autres éléments, après impôts, de 61,7 millions de dollars, comparativement à 17,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2011, les gains en capital et autres éléments comprennent essentiellement un gain sur la cession de Wajax de 75,8 millions de dollars, en partie contrebalancé par des coûts, après impôts de 15,7 millions de dollars liés aux fermetures des magasins Price Chopper et des indemnités de départ ponctuelles liées à la fermeture du centre de distribution de Brantford, en Ontario.

Les gains en capital et autres éléments, après impôts de l'exercice 2010, s'expliquent principalement par un règlement fiscal de 17,0 millions de dollars relativement à la cession des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001 et un ajustement positif de la juste valeur de 2,9 millions de dollars relativement au papier commercial adossé à des actifs (« PCAA »), atténué en partie par la comptabilisation par Empire de sa quote-part des 3,1 millions de dollars d'un swap de taux d'intérêt qui a été réglé par le FPI Crombie au cours de l'exercice d'Empire.

Le tableau qui suit présente les gains en capital et autres éléments, après impôts, pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, comparativement à la période de 52 semaines terminée le 1^{er} mai 2010.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$
Gain sur la cession de Wajax	75,8 \$	- \$	75,8 \$
Coûts liés à la fermeture de magasins et du centre de distribution	(15,7)	-	(15,7)
Réduction de la valeur comptable d'actifs du secteur immobilier	(1,8)	-	(1,8)
Variation de la juste valeur du papier commercial adossé à des actifs	1,3	2,9	(1,6)
Autres éléments	2,1	0,6	1,5
Quote-part des autres charges du FPI Crombie	-	(3,1)	3,1
Règlement fiscal de Hannaford	-	17,0	(17,0)
	61,7 \$	17,4 \$	44,3 \$

Bénéfice net

Pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, le bénéfice net a atteint 369,5 millions de dollars (5,42 \$ par action), par rapport à 301,9 millions de dollars (4,40 \$ par action) comptabilisé à la période précédente, soit une augmentation de 67,6 millions de dollars ou 22,4 %. La progression du bénéfice net au cours de l'exercice 2011 par rapport à l'exercice précédent s'explique par la hausse d'un montant net de 44,3 millions de dollars des gains en capital et autres éléments et celle du bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 23,3 millions de dollars dont il a déjà été fait mention.

Le bénéfice net a été favorisé par les résultats attribuables à une semaine supplémentaire d'exploitation à Sobeys, comme il a été mentionné, ce qui a eu une incidence positive d'environ 6,3 millions de dollars sur le bénéfice net, et à une baisse du taux d'imposition effectif sur une série d'opérations au cours de l'exercice considéré. La direction évalue que ces deux facteurs combinés ont eu une incidence positive sur le bénéfice net de l'exercice 2011 d'environ 9,2 millions de dollars.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$	Variation en %
Vente au détail de produits alimentaires	264,3 \$	259,0 \$	5,3 \$	2,0 %
Immobilier	38,4	31,3	7,1	22,7 %
Placements et autres activités	66,8	11,6	55,2	-
Consolidé	369,5 \$	301,9 \$	67,6 \$	22,4 %

Rendement financier sectoriel de l'exercice 2011

Vente au détail de produits alimentaires

Faits saillants

- Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a réalisé une croissance des ventes de 518,6 millions de dollars, ou 3,4 %, pour atteindre 15,76 milliards de dollars et une croissance des ventes des magasins comparables de 0,2 %. Compte non tenu de l'incidence de la semaine supplémentaire d'exploitation de l'exercice 2011, la croissance des ventes de Sobeys s'est établie à 1,3 %.
- Flux de trésorerie liés à l'exploitation de 630,1 millions de dollars contre 682,1 millions de dollars pour l'exercice 2010.
- Dépenses en immobilisations totalisant 519,4 millions de dollars pour l'exercice 2011, en hausse de 178,0 millions de dollars par rapport à l'exercice 2010 (principalement en raison du lancement de FreshCo).
- La Société a ouvert, acquis ou remplacé 44 magasins Sobeys ou magasins franchisés, a agrandi 12 magasins, a converti la bannière de 68 magasins ou les a réaménagés (y compris 57 magasins FreshCo), et a fermé 39 magasins.

Pour évaluer le rendement financier et la situation financière, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Les principales mesures du rendement financier et de la situation financière de Sobeys sont énumérées ci-dessous.

	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Période de 52 semaines terminée le 2 mai 2009 ¹⁾
Croissance des ventes	3,4 %	3,2 %	7,2 %
Croissance des ventes des magasins comparables	0,2 %	1,9 %	5,2 %
Rendement des capitaux propres	11,2 %	11,9 %	11,3 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total	28,4 %	27,1 %	31,3 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA	1,3x	1,2x	1,3x
Acquisitions d'immobilisations corporelles (en millions de dollars)	519 ²⁾ \$	341 \$	354 \$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte d'une modification de la convention comptable et d'un reclassement relativement à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion annuel de 2010.

2) Ce montant tient compte des acquisitions d'immobilisations par Sobeys, déduction faite des montants liés aux acquisitions auprès de la Société et de ses filiales en propriété exclusive.

Le tableau ci-dessous présente l'apport de Sobeys aux produits consolidés au BAIIA, au bénéfice d'exploitation, au bénéfice avant gains (pertes) en capital et autres éléments, aux gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts et au bénéfice net d'Empire.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$	Variation en %
Ventes	15 761,6 \$	15 243,0 \$	518,6 \$	3,4 %
BAIIA	784,8	743,6	41,2	5,5 %
Bénéfice d'exploitation	445,8	425,3	20,5	4,8 %
Bénéfice avant gains (pertes) en capital et autres éléments	278,7	256,1	22,6	8,8 %
Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts	(14,4)	2,9	(17,3)	-
Bénéfice net	264,3 \$	259,0 \$	5,3 \$	2,0 %

Ventes

Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a réalisé des ventes de 15,76 milliards de dollars, en hausse de 518,6 millions de dollars, ou 3,4 %, par rapport à l'exercice 2010. Les ventes des magasins comparables de l'exercice considéré ont progressé de 0,2 %. L'exercice 2011 comprend une semaine d'exploitation supplémentaire qui représente 313,6 millions de dollars ou 2,1 points de pourcentage de l'augmentation de 3,4 % des ventes de Sobeys de l'exercice 2011.

Compte non tenu de l'incidence de la semaine d'exploitation supplémentaire, la croissance des ventes totales est toujours attribuable directement à une augmentation de la superficie en pieds carrés pour la vente au détail découlant de la création de nouveaux magasins et de travaux d'agrandissement, jumelée à une mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising, à une meilleure exécution en magasin et aux innovations en matière de produits et services. Au cours de périodes pendant l'exercice 2011, Sobeys a enregistré une déflation des prix de ventes au détail des produits alimentaires dans un contexte concurrentiel, qui a été en partie contrebalancée par la croissance associée à ces initiatives; toutefois, dans l'ensemble, Sobeys n'a subi aucune inflation au quatrième trimestre.

Sobeys s'attend à ce que la croissance des ventes se poursuive au cours de l'exercice 2012 à la suite de dépenses en immobilisations continues dans son réseau de magasins au détail, ainsi que d'améliorations dans l'offre de produits, le merchandising, l'établissement des prix et l'exécution opérationnelle dans tout le pays.

La superficie totale des magasins en pieds carrés a augmenté de 2,1 % au cours de l'exercice 2011 car la Société a ouvert ou remplacé 44 magasins et en a agrandi 12 autres. Au cours de l'exercice 2011, la Société a converti la bannière de 68 magasins ou les a réaménagés et a fermé 39 magasins.

Coûts de la transformation et de la rationalisation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques

Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a continué de faire d'importants progrès dans la mise en œuvre d'initiatives d'optimisation et de rationalisation des pratiques d'affaires portant sur l'ensemble des systèmes et visant à réduire la complexité et à améliorer les pratiques et l'efficacité à l'échelle de l'entreprise. Ces initiatives appuient tous les aspects des activités, y compris l'exploitation, le merchandising, la distribution, les ressources humaines et l'administration.

La mise en œuvre du programme de transformation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques a commencé au Québec au cours du premier trimestre de l'exercice 2010. Les coûts de ces initiatives comprennent principalement les frais de main-d'œuvre, de mise en œuvre et de formation associés à ces initiatives. Au cours des périodes de 14 semaines et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011, des frais avant impôts de 4,0 millions de dollars et de 11,5 millions de dollars, respectivement (2,5 millions de dollars et 11,3 millions de dollars, respectivement pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines terminées le 1^{er} mai 2010) ont été engagés relativement à ces initiatives.

Au cours du deuxième trimestre de 2011, Sobeys a comptabilisé des indemnités de départ, avant impôts, de 5,4 millions de dollars, liées à la fermeture du centre de distribution de Brantford, en Ontario.

Le 28 janvier 2011, Sobeys a annoncé la construction d'un nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec, lequel utilisera la même technologie que le centre de distribution de Vaughan, en Ontario. La nouvelle installation permettra à Sobeys d'accroître considérablement sa capacité d'entreposage et de distribution au Québec, tout en réduisant les frais globaux de distribution et en améliorant les services offerts à son réseau de magasins et à ses clients. Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a comptabilisé des frais avant impôts de 6,2 millions de dollars (néant en 2010) associés à cette initiative.

BAIIA

Sobeys a apporté à Empire un BAIIA de 784,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, soit une hausse de 41,2 millions de dollars ou 5,5 %, comparativement à 743,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. La marge du BAIIA de l'exercice 2011, après ajustement pour diverses écritures de consolidation, de 4,98 % a augmenté de 10 points de base par rapport à celle de 4,88 % pour l'exercice précédent. Le BAIIA de Sobeys de l'exercice 2011 comprend un montant de 6,2 millions de dollars au titre de charges engagées dans la cadre de la construction du nouveau centre de distribution annoncée au Québec.

Bénéfice d'exploitation

L'apport du bénéfice d'exploitation de Sobeys à Empire pour l'exercice 2011, compte non tenu des frais de fermeture, avant impôts, des magasins en Ontario de 16,1 millions de dollars, et des indemnités de départ de 5,4 millions de dollars liées à la fermeture du centre de distribution de Brantford, en Ontario, s'est établi à 445,8 millions de dollars, contre 425,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 20,5 millions de dollars ou 4,8 %. La marge du bénéfice d'exploitation de Sobeys de l'exercice 2011 après le rajustement des éléments ci-dessus s'est établie à 2,83 %, comparativement à 2,79 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation comptabilisé par Sobeys, compte tenu des frais liés aux fermetures de magasins et du centre de distribution en Ontario déjà mentionnés, a atteint 430,7 millions de dollars, comparativement à 430,8 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Sobeys continuera de se concentrer sur les initiatives rigoureuses de gestion de coûts, sur l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et de la productivité des ventes au détail, sur l'adoption des meilleures pratiques et la planification des dépenses en immobilisations en vue d'accroître les ventes et d'améliorer les marges au fil du temps.

Bénéfice avant gains (pertes) en capital et autres éléments

Au cours de l'exercice 2011, l'apport de Sobeys au bénéfice avant gains (pertes) en capital et autres éléments d'Empire s'est chiffré à 278,7 millions de dollars, comparativement à un apport de 256,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 22,6 millions de dollars ou 8,8 %. L'amélioration par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation de 20,5 millions de dollars de l'apport du bénéfice d'exploitation et à la diminution de 7,6 millions de dollars de la charge d'impôts sur les bénéfices, en partie contrebalancée par une hausse de 3,4 millions de dollars de la part des actionnaires sans contrôle et de 2,1 millions de dollars des intérêts débiteurs. Comme il a été mentionné, le bénéfice avant les gains (pertes) en capital et les autres éléments de l'exercice 2011 de Sobeys a été favorisé par une semaine supplémentaire d'exploitation et une baisse du taux d'imposition effectif.

Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts

Pour l'exercice 2011, l'apport de Sobeys au titre des gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts, s'est chiffré à un montant négatif de 14,4 millions de dollars, contre 2,9 millions de dollars pour l'exercice 2010. Les gains (pertes) en capital et autres éléments de l'exercice 2011 de Sobeys ont été constitués des frais de fermeture de magasins en Ontario de 16,1 millions de dollars, avant impôts (11,9 millions de dollars après impôts) et des indemnités de départ liées à la fermeture du centre de distribution de Brantford, en Ontario de 5,4 millions de dollars avant impôts (3,8 millions de dollars après impôts), contrebalancés en partie par le rajustement de la juste valeur du PCAA de 1,6 million de dollars, avant impôts, (1,3 million de dollars après impôts) comme il a été fait mention. Les gains (pertes) en capital et autres éléments de l'exercice 2010 de Sobeys sont liés aux rajustements de la juste valeur du placement de Sobeys dans le PCAA.

Bénéfice net

Sobeys a comptabilisé un bénéfice net de 269,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, en hausse de 2,7 % ou de 7,1 millions de dollars, comparativement à 262,8 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice 2010. L'augmentation du bénéfice net résulte en grande partie de la progression du bénéfice avant les gains en capital et autres éléments comme il a été fait mention, qui a été atténuée en partie par les frais de fermeture de magasins en Ontario et les indemnités de départ liées à la fermeture du centre de distribution de Brantford, en Ontario, inclus dans les gains en capital et autres éléments. L'apport du bénéfice net de Sobeys à Empire de l'exercice 2011 s'est établi à 264,3 millions de dollars, en hausse de 5,3 millions de dollars ou 2,0 % par rapport au montant de 259,0 millions de dollars inscrit pour l'exercice 2010. Le bénéfice net s'est accru en raison de la semaine supplémentaire d'exploitation et de la réduction du taux d'imposition effectif, comme il en a été fait mention.

Immobilier

Faits saillants

- Transfert de la fonction interne de l'aménagement des immeubles à Sobeys ainsi que de 12 immeubles à leur valeur comptable de 83,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2011.
- Acquisition d'une tranche supplémentaire de parts de catégorie B du FPI Crombie de 20,5 millions de dollars.
- Quote-part du bénéfice tiré du FPI Crombie de 18,7 millions de dollars, contre 18,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Augmentation de 11 % du cours des parts du FPI Crombie au cours de l'exercice 2011.
- Bénéfice d'exploitation tiré de Genstar de 32,3 millions de dollars, contre 31,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2010.

La gestion immobilière évalue le rendement financier et la situation financière en examinant un ensemble de mesures financières clés. Les principales mesures du rendement financier et de la situation financière sont énumérées ci-dessous.

	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Période de 52 semaines terminée le 2 mai 2009
Fonds provenant de l'exploitation (\$ en millions de dollars)	38,7 \$	35,7 \$	38,5 \$
Rendement des capitaux propres	12,6 %	12,1 %	17,8 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total	7,8 %	15,0 %	25,6 %

Le tableau ci-après présente les produits, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice net et les fonds provenant de l'exploitation du secteur de l'immobilier, répartis entre les immeubles résidentiels et commerciaux.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$	Variation en %
Produits				
Immeubles résidentiels	72,7 \$	63,3 \$	9,4 \$	14,8 %
Immeubles commerciaux	12,9	17,3	(4,4)	(25,4) %
	85,6 \$	80,6 \$	5,0 \$	6,2 %
Bénéfice d'exploitation				
Immeubles résidentiels	32,3 \$	31,0 \$	1,3 \$	4,2 %
FPI Crombie ¹⁾	18,7	18,6	0,1	0,5 %
Immeubles commerciaux	2,6	1,2	1,4	116,7 %
	53,6 \$	50,8 \$	2,8 \$	5,5 %
Bénéfice net				
Résultats d'exploitation – immeubles résidentiels	23,5 \$	21,8 \$	1,7 \$	7,8 %
Résultats d'exploitation – immeubles commerciaux	14,5	12,6	1,9	15,1 %
Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts	0,4	(3,1)	3,5	–
	38,4 \$	31,3 \$	7,1 \$	22,7 %
Fonds provenant de l'exploitation				
Immeubles résidentiels	23,5 \$	21,8 \$	1,7 \$	7,8 %
Immeubles commerciaux	15,2	13,9	1,3	9,4 %
	38,7 \$	35,7 \$	3,0 \$	8,4 %

1) Quote-part comptabilisée à la valeur de consolidation des résultats du FPI Crombie.

Produits

Les produits du secteur de l'immobilier pour l'exercice 2011 ont totalisé 85,6 millions de dollars, comparativement à 80,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse de 5,0 millions de dollars découle en grande partie de la hausse des produits des immeubles résidentiels, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des activités liées aux immeubles commerciaux.

Les produits découlant des activités liées aux immeubles résidentiels se sont chiffrés à 72,7 millions de dollars pour l'exercice 2011, comparativement à 63,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 9,4 millions de dollars, ou 14,8 %. L'accroissement des produits tirés des activités liées aux immeubles résidentiels s'explique par l'augmentation des cessions de terrains résidentiels et la cession de deux terrains commerciaux. Pour l'exercice 2011, les produits découlant des activités liées aux immeubles commerciaux se sont établis à 12,9 millions de dollars, soit une diminution de 4,4 millions de dollars, ou 25,4 %, comparativement à des produits de 17,3 millions de dollars pour le dernier exercice à la suite principalement du transfert de 12 immeubles à Sobey's au premier trimestre de l'exercice 2011.

Bénéfice d'exploitation

Pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, le bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier s'est chiffré à 53,6 millions de dollars, en regard de 50,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression de 2,8 millions de dollars ou 5,5 % est attribuable à une hausse de 1,4 million de dollars du bénéfice d'exploitation tiré des immeubles commerciaux, à une augmentation de 1,3 million de dollars du bénéfice d'exploitation découlant des immeubles résidentiels et à une hausse de 0,1 million de dollars de la quote-part du bénéfice d'exploitation du FPI Crombie. Le bénéfice comptabilisé à la valeur de consolidation provenant du FPI Crombie de l'exercice 2011 s'est élevé à 18,7 millions de dollars, comparativement à 18,6 millions de dollars pour l'exercice 2010. L'augmentation du bénéfice d'exploitation tiré des autres immeubles commerciaux s'explique en grande partie par le transfert de la fonction de l'aménagement des immeubles à Sobeys, comme il a été fait mention.

Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts

Les gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts, du secteur de l'immobilier se sont établis à 0,4 million de dollars pour l'exercice 2011, comparativement à un montant négatif de 3,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les gains (pertes) en capital et autres éléments comptabilisés pour l'exercice 2010 sont liés à la quote-part d'Empire dans le swap de taux d'intérêt réglé par le FPI Crombie qui est réputé ne plus être une couverture efficace.

Bénéfice net

Au cours de l'exercice 2011, l'apport au bénéfice net du secteur de l'immobilier d'Empire s'est élevé à 38,4 millions de dollars, comparativement à 31,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 7,1 millions de dollars. La progression du bénéfice en comparaison au bénéfice de l'exercice précédent découle d'une variation du montant net des gains en capital et autres éléments de 3,5 millions de dollars, d'une hausse de 2,8 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et d'un recul de 1,4 million de dollars des intérêts débiteurs, atténuée par une hausse de 0,6 million de dollars de la charge d'impôts sur les bénéfices.

Fonds provenant de l'exploitation

Au cours de l'exercice 2011, les fonds provenant des activités immobilières de 38,7 millions de dollars ont augmenté de 3,0 millions de dollars par rapport à 35,7 millions de dollars au dernier exercice en raison principalement du raffermissement des résultats d'exploitation.

Placements et autres activités

Faits saillants

- Cession de la participation de 27,5 % dans Wajax, pour des produits nets de 121,3 millions de dollars et un gain en capital d'un montant net de 75,8 millions de dollars.
- Réduction de 182,2 millions de dollars de la dette portant intérêt et rachat de 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat d'Empire dans le cours normal des activités.

Valeur des placements

À la fin de l'exercice 2011, l'ensemble des placements d'Empire, y compris ses participations dans Genstar aux États-Unis et dans le FPI Crombie comptabilisées à la valeur de consolidation, affichait une valeur de marché de 451,2 millions de dollars (487,7 millions de dollars au 1^{er} mai 2010) sur un prix de base de 41,1 millions de dollars (67,7 millions de dollars au 1^{er} mai 2010), ce qui correspond à un gain latent, avant impôts, de 410,1 millions de dollars (420,0 millions de dollars en 2010).

À la fin de l'exercice 2011, soit le 7 mai 2011, la participation d'Empire, y compris ses placements comptabilisés à la valeur de consolidation dans le FPI Crombie et Genstar aux États-Unis, comprenait les placements suivants :

(en millions de dollars)	7 mai 2011			1 ^{er} mai 2010		
	Valeur de marché	Valeur comptable	Gain latent	Valeur de marché	Valeur comptable	Gain latent
Placement dans le FPI Crombie	403,8 \$	(6,3) \$	410,1 \$	341,3 \$	8,4 \$	332,9 \$
Placement dans Wajax ¹⁾	–	–	–	117,9	30,8	87,1
Placement dans Genstar aux États-Unis ²⁾	33,1	33,1	–	17,6	17,6	–
Autres placements ²⁾³⁾	14,3	14,3	–	10,9	10,9	–
	451,2 \$	41,1 \$	410,1 \$	487,7 \$	67,7 \$	420,0 \$

1) Le placement dans Wajax a été cédé le 5 octobre 2010.

2) Selon l'hypothèse que la valeur de marché correspond à la valeur comptable.

3) Comprend des débetures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie d'une valeur de marché de 11,9 millions de dollars (10,7 millions de dollars au 1^{er} mai 2010).

Cession du Fonds de revenu Wajax

Le 5 octobre 2010, Empire a cédé sa participation de 27,5 % dans Wajax pour des produits nets de 121,3 millions de dollars et un gain en capital en résultant d'un montant net de 75,8 millions de dollars. Les produits nets ont servi à réduire la dette bancaire directe d'Empire et à racheter aux fins d'annulation 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le tableau qui suit présente le rendement financier des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social), à l'exception de la quote-part du bénéfice du FPI Crombie et de Genstar aux États-Unis, pour la période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011, comparativement à la période de 52 semaines terminée le 1^{er} mai 2010.

(en millions de dollars)	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Variation en \$
Produits	189,0 \$	202,2 \$	(13,2) \$
Bénéfice d'exploitation			
Wajax	8,7	9,2	(0,5)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,7)	(5,6)	(5,1)
Total du bénéfice d'exploitation	(2,0)	3,6	(5,6)
Résultats d'exploitation	(8,9)	(6,0)	(2,9)
Gains en capital et autres éléments, après impôts	75,7	17,6	58,1
Bénéfice net	66,8 \$	11,6 \$	55,2 \$

Produits

Les produits d'exploitation du secteur des placements et autres activités, principalement dégagés par Empire Theatres, ont totalisé 189,0 millions de dollars pour l'exercice 2011, contre 202,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 13,2 millions de dollars, ou 6,5 %. Ce recul traduit en grande partie une fréquentation plus faible des salles de cinéma par rapport à l'exercice précédent à la suite de la présentation de films qui attireraient moins le consommateur et le fait que l'exercice 2010 d'Empire Theatres comptait une semaine supplémentaire d'exploitation.

Bénéfice d'exploitation

Les placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) ont dégagé un bénéfice d'exploitation d'un montant négatif de 2,0 millions de dollars, contre 3,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce recul s'explique surtout par des revenus d'intérêts de 2,5 millions de dollars associés au règlement fiscal de Hannaford reçu au cours de l'exercice 2010, la réduction du bénéfice d'exploitation dégagé par Empire Theatres en raison de la baisse de la fréquentation, comme il a déjà été fait mention, la hausse des charges du siège social et par la diminution du bénéfice comptabilisé à la valeur de consolidation généré par l'ancienne participation de la Société dans Wajax.

Bénéfice avant gains en capital et autres éléments

Les placements et autres activités, déduction faite des charges du siège social, ont dégagé un bénéfice avant les gains en capital et autres éléments d'un montant négatif de 8,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2011, comparativement à un montant négatif de 6,0 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,9 millions de dollars. Le recul est attribuable en grande partie à un remboursement d'intérêts de 2,5 millions de dollars de la part de l'ARC lié au règlement fiscal de Hannaford au cours de l'exercice précédent, à une baisse du bénéfice d'Empire Theatres et à une diminution de la quote-part du bénéfice de Wajax en raison de la cession de ce fonds de revenu au deuxième trimestre, atténué par un recul des intérêts débiteurs au niveau du siège social.

Gains en capital et autres éléments, après impôts

Au cours de l'exercice 2011, les gains en capital et autres éléments, après impôts, liés aux placements et autres activités ont totalisé 75,7 millions de dollars, comparativement à 17,6 millions de dollars pour le dernier exercice. Les gains en capital et autres éléments, après impôts, de l'exercice 2011 sont principalement liés à la cession de la participation de 27,5 % de la Société dans Wajax. Les gains en capital et autres éléments de l'exercice 2010 comprennent principalement un montant de 17,0 millions de dollars, après impôts, reflétant le règlement de la nouvelle cotisation fiscale de l'ARC relativement à la cession des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001.

Bénéfice net

L'apport des placements et autres activités (déduction faite des charges du siège social) au bénéfice net consolidé d'Empire au cours de l'exercice 2011 s'est chiffré à 66,8 millions de dollars, comparativement à 11,6 millions de dollars pour le dernier exercice. L'augmentation du bénéfice net au cours de l'exercice 2011 est principalement attribuable aux gains en capital et autres éléments, après impôts, de 58,1 millions de dollars.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau ci-dessous résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	Exercice 2011				Exercice 2010			
	T4 (14 sem.) 7 mai 2011	T3 (13 sem.) 29 janv. 2011	T2 (13 sem.) 30 oct. 2010	T1 (13 sem.) 31 juill. 2010	T4 (13 sem.) 1 ^{er} mai 2010	T3 (13 sem.) 30 janv. 2010	T2 (13 sem.) 31 oct. 2009	T1 (13 sem.) 1 ^{er} août 2009
	Produits	4 191,5	\$ 3 884,5	\$ 3 912,0	\$ 4 041,2	\$ 3 836,8	\$ 3 836,2	\$ 3 874,7
Bénéfice d'exploitation	133,3	101,1	122,7	140,3	118,5	110,3	120,7	130,2
Résultats d'exploitation ¹⁾	92,3	60,0	73,9	81,6	71,9	68,3	72,1	72,2
Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts	–	2,8	58,9	–	1,6	–	(1,7)	17,5
Bénéfice net	92,3	\$ 62,8	\$ 132,8	\$ 81,6	\$ 73,5	\$ 68,3	\$ 70,4	\$ 89,7
Résultat de base par action								
Résultats d'exploitation	1,36	\$ 0,88	\$ 1,09	\$ 1,19	\$ 1,05	\$ 1,00	\$ 1,06	\$ 1,05
Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts	–	0,04	0,86	–	0,02	–	(0,03)	0,26
Bénéfice net	1,36	\$ 0,92	\$ 1,95	\$ 1,19	\$ 1,07	\$ 1,00	\$ 1,03	\$ 1,31
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) ²⁾	67,8	67,8	68,1	68,4	68,4	68,4	68,4	68,4
Résultat dilué par action								
Résultats d'exploitation	1,36	\$ 0,88	\$ 1,08	\$ 1,19	\$ 1,05	\$ 0,99	\$ 1,06	\$ 1,05
Gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts	–	0,04	0,86	–	0,02	–	(0,03)	0,26
Bénéfice net	1,36	\$ 0,92	\$ 1,94	\$ 1,19	\$ 1,07	\$ 0,99	\$ 1,03	\$ 1,31
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) ²⁾	68,0	68,0	68,3	68,5	68,5	68,5	68,5	68,5

1) Les résultats d'exploitation correspondent au bénéfice net avant les gains (pertes) en capital et autres éléments, après impôts.

2) La baisse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation comparativement au premier trimestre de l'exercice 2011 traduit essentiellement le rachat de 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation au cours du deuxième trimestre de 2011 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Empire.

La croissance des produits et des résultats d'exploitation consolidés a été touchée par les activités d'investissement de la Société, la concurrence, les prix des produits alimentaires et les tendances générales du secteur d'activité, le caractère cyclique des secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial et d'autres facteurs de risque décrits dans le présent rapport de gestion.

Certaines activités de la Société sont saisonnières, comme en témoignent les résultats présentés ci-dessus, surtout pendant les mois d'été et les Fêtes.

Sommaire des résultats financiers consolidés pour le quatrième trimestre

	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011		Période de 13 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	
(en millions de dollars, sauf les données par action)	\$	% des produits	\$	% des produits
Produits	4 191,5	100,00 %	3 836,8	100,00 %
Bénéfice d'exploitation	133,3	3,18 %	118,5	3,09 %
Résultats d'exploitation	92,3	2,20 %	71,9	1,87 %
Gains en capital et autres éléments, après impôts	-	-	1,6	0,04 %
Bénéfice net	92,3	2,20 %	73,5	1,92 %
Résultat de base par action				
Résultats d'exploitation	1,36	\$	1,05	\$
Gains en capital et autres éléments, après impôts	-		0,02	
Bénéfice net	1,36	\$	1,07	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions) ¹⁾	67,8		68,4	
Résultat dilué par action				
Résultats d'exploitation	1,36	\$	1,05	\$
Gains en capital et autres éléments, après impôts	-		0,02	
Bénéfice net	1,36	\$	1,07	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions) ¹⁾	68,0		68,5	
Dividendes par action	0,200	\$	0,185	\$

1) La baisse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2011 traduit essentiellement le rachat de 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation au cours du deuxième trimestre de 2011 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Empire.

Un examen du rendement financier pour la période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 1^{er} mai 2010 est présenté ci-dessous.

Produits

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2011, les produits consolidés se sont élevés à 4,19 milliards de dollars, comparativement à 3,84 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 354,7 millions de dollars ou 9,2 %. Les ventes de Sobeys qui se sont établies à 3,75 milliards de dollars, ont augmenté de 348,1 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2010. Les ventes des magasins comparables de Sobeys ont progressé de 1,0 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2010.

Le quatrième trimestre de l'exercice 2011 comptait 14 semaines d'exploitation pour Sobeys, comparativement à 13 semaines pour l'exercice 2010. La semaine supplémentaire d'exploitation représentait 313,6 millions de dollars ou 8,4 points de pourcentage de la croissance de 9,3 % des ventes du quatrième trimestre de Sobeys et environ 6,3 millions de dollars du bénéfice net du quatrième trimestre. La croissance de l'ensemble des ventes de Sobeys est aussi attribuable à l'accroissement de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des travaux d'agrandissement, jumelé à la mise en œuvre continue d'initiatives de vente et de merchandising, à une meilleure uniformité de l'exécution en magasin et aux innovations en matière de produits et de services. Dans l'ensemble, Sobeys n'a subi aucune inflation au quatrième trimestre.

Au quatrième trimestre, les produits du secteur de l'immobilier se sont chiffrés à 45,3 millions de dollars, soit une progression de 12,5 millions de dollars, par rapport à des produits de 32,8 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les produits tirés des immeubles résidentiels ont augmenté de 13,9 millions de dollars alors que les produits tirés des immeubles commerciaux ont diminué de 1,4 million de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. L'accroissement des produits tirés des immeubles résidentiels s'explique par les cessions de deux terrains commerciaux et la hausse des cessions de terrains résidentiels pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2011, les produits du secteur des placements et autres activités ont atteint 45,1 millions de dollars, comparativement à 52,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 7,2 millions de dollars ou 13,8 %. Ce recul est principalement imputable à une plus faible fréquentation des salles de cinéma qu'a enregistrée Empire Theatres et au secteur d'activité en général au cours du trimestre en raison de films qui ont moins attiré les consommateurs.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation consolidé au quatrième trimestre s'est chiffré à 133,3 millions de dollars, en hausse de 14,8 millions de dollars, ou 12,5 %, par rapport à 118,5 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les éléments qui ont contribué à la variation du bénéfice d'exploitation consolidé au quatrième trimestre du dernier exercice sont les suivants :

- L'apport du bénéfice d'exploitation de Sobeys à Empire au quatrième trimestre a totalisé 115,9 millions de dollars, en hausse de 17,5 millions de dollars ou 17,8 %, en regard de l'apport de 98,4 millions de dollars comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation a été favorisé du fait que le quatrième trimestre comptait 14 semaines, contre 13 semaines pour l'exercice précédent.
- Au quatrième trimestre, l'apport du bénéfice d'exploitation des activités liées aux immeubles résidentiels s'est chiffré à 18,1 millions de dollars, en hausse de 3,3 millions de dollars, comparativement à un apport de 14,8 millions de dollars comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice précédent par suite de la progression des produits.
- Le bénéfice d'exploitation des activités liées aux immeubles commerciaux (y compris le FPI Crombie) pour le trimestre s'est chiffré à 4,9 millions de dollars, contre 4,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent, soit une hausse de 0,9 million de dollars. Le FPI Crombie a contribué 5,1 millions de dollars au bénéfice d'exploitation au quatrième trimestre, comparativement à un apport de 4,4 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent.
- L'apport du bénéfice d'exploitation des placements et autres activités, déduction faite des charges du siège social, s'établit à un montant négatif de 5,6 millions de dollars au quatrième trimestre, comparativement à 1,3 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation tiré des placements et autres activités du quatrième trimestre de l'exercice précédent comprenait le bénéfice comptabilisé à la valeur de consolidation généré par la participation d'Empire dans Wajax qui s'élevait à 2,3 millions de dollars. La participation dans Wajax a été cédée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011. Le bénéfice d'exploitation généré par les autres activités, déduction faite des charges du siège social, s'est établi à un montant négatif de 5,6 millions de dollars comparativement à un montant négatif de 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice d'exploitation dégagé par les autres activités est attribuable à la réduction du bénéfice découlant de l'affaiblissement de la fréquentation à Empire Theatres, comme il a déjà été mentionné, et à une hausse des charges du siège social.

Intérêts débiteurs

Au quatrième trimestre, les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 16,9 millions de dollars, une diminution de 1,3 million de dollars, ou 7,1 %, par rapport à des intérêts débiteurs de 18,2 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La diminution des intérêts débiteurs découle principalement de la baisse de l'encours de la dette consolidée moyenne portant intérêt, atténuée en partie par la hausse des taux d'intérêt moyens applicables aux niveaux de la dette portant intérêt au cours du trimestre principalement liée à l'émission par Sobeys de billets à moyen terme de 30 ans au cours du premier trimestre de l'exercice 2011 et à l'augmentation des taux applicables à la dette à taux variable.

Charge d'impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre, exception faite de l'incidence des gains en capital et autres éléments, a été de 18,3 %, contre 28,0 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. La réduction du taux d'imposition effectif est principalement attribuable à l'avantage temporel lié aux taux d'imposition exigibles et futurs dans les différents territoires dans lesquels Empire exerce ses activités, ainsi qu'au moment de la réalisation des avantages fiscaux au cours de l'exercice considéré.

Bénéfice avant les gains en capital et autres éléments

Pour la période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011, Empire a comptabilisé un bénéfice avant gains en capital et autres éléments de 92,3 millions de dollars (1,36 \$ par action) contre 71,9 millions de dollars (1,05 \$ par action) au cours du trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 20,4 millions de dollars ou 28,4 %. Comme il a déjà été mentionné, le bénéfice du quatrième trimestre de l'exercice 2011 a été favorisé par une semaine supplémentaire d'exploitation et également par la baisse du taux d'imposition effectif. L'augmentation du bénéfice avant gains en capital et autres éléments découle de l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 14,8 millions de dollars, d'une diminution de la charge d'impôts sur les bénéfices de 6,8 millions de dollars et d'une réduction des intérêts débiteurs de 1,3 million de dollars, atténuée en partie par une augmentation de la part des actionnaires sans contrôle de 2,5 millions de dollars.

Gains en capital et autres éléments, après impôts

Au quatrième trimestre, la Société n'a déclaré aucun gain en capital et autres éléments, après impôts, contre un montant de 1,6 million de dollars pour l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de l'exercice 2010, les gains en capital et autres éléments, après impôts, se rapportent principalement à un ajustement positif de la juste valeur en lien avec le placement de Sobeys dans le PCAA.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé du quatrième trimestre de l'exercice 2011 a atteint 92,3 millions de dollars (1,36 \$ par action), comparativement à 73,5 millions de dollars (1,07 \$ par action) pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation du bénéfice net de 18,8 millions de dollars, ou 25,6 %, s'explique par une hausse de 20,4 millions de dollars du bénéfice avant les gains en capital et autres éléments, en partie contrebalancée par une diminution du montant net des gains en capital et autres éléments de 1,6 million de dollars.

Une 14^e semaine de résultats d'exploitation de Sobeys et une baisse du taux d'imposition effectif ont eu une incidence favorable sur le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2011. La réduction du taux d'imposition effectif est grandement attribuable à la baisse des taux d'imposition exigibles et futurs dans les divers territoires où Empire exerce ses activités, ainsi qu'au moment de la réalisation des avantages fiscaux et des taux d'imposition effectifs plus bas sur de nombreuses opérations au cours de l'exercice considéré. La direction évalue que la semaine supplémentaire d'exploitation de Sobeys a eu une incidence positive sur le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2011 d'environ 6,3 millions de dollars, et que la baisse du taux d'imposition effectif a eu une incidence positive d'environ 10,9 millions de dollars sur le bénéfice net du quatrième trimestre.

Situation financière consolidée

Structure du capital et mesures clés de la situation financière

La situation financière de la Société à la fin de l'exercice 2011 s'est améliorée comme l'indiquent la structure du capital et les mesures clés de la situation financière présentées dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009
Capitaux propres	3 249,0 \$	2 952,4 \$	2 678,8 \$
Valeur comptable par action	47,76 \$	43,07 \$	39,07 \$
Dette bancaire	8,1 \$	17,8 \$	45,9 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an ¹⁾	1 157,8 \$	1 208,4 \$	1 257,0 \$
Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total	26,4 %	29,3 %	32,7 %
Ratio d'endettement ²⁾	14,5 %	21,8 %	28,6 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA ³⁾	1,4x	1,5x	1,6x
Ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs	12,1x	11,3x	10,0x
Actif total	6 555,4 \$	6 248,3 \$	5 891,1 \$

1) Y compris les éléments du passif liés aux actifs destinés à la vente.

2) Le ratio d'endettement réduit la dette portant intérêt, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3) Le calcul tient compte du BAIIA et des intérêts débiteurs des douze derniers mois.

Capitaux propres

La valeur comptable d'une action ordinaire s'élevait à 47,76 \$ au 7 mai 2011, comparativement à 43,07 \$ au 1^{er} mai 2010 et à 39,07 \$ au 2 mai 2009. L'augmentation de la valeur comptable de l'exercice considéré reflète la croissance du bénéfice de la Société comme il a déjà été fait mention.

Au 7 mai 2011, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions autorisées	Nombre d'actions émises et en circulation	en millions de dollars
Actions privilégiées, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série. Série 2, dividende cumulatif, rachetables, taux de 75 % du taux préférentiel	2 679 000	164 900	4,1 \$
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série	992 000 000	–	–
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	258 593 856	33 687 747	311,7
Actions de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	34 260 763	7,6
Régime d'achat d'actions des salariés			323,4 (2,9)
			320,5 \$

Au 7 mai 2011, 33 687 747 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B étaient en circulation, pour un total de 67 948 510 actions, en baisse de 509 751 actions par rapport à la fin de l'exercice précédent. La diminution s'explique par le rachat de 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote aux fins d'annulation en contrepartie de 27,6 millions de dollars (cours moyen de l'action de 53,72 \$) au cours du deuxième trimestre dans le cadre de l'offre publique de rachat d'Empire dans le cours normal des activités déposée auprès de la Bourse de Toronto le 15 septembre 2010, contrebalancée en partie par les 3 828 actions de catégorie A sans droit de vote émises dans le cadre du régime d'intéressement à long terme d'Empire. Aucune action de catégorie A sans droit de vote n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice 2010.

Au cours de l'exercice 2011, 150 464 options sur actions (162 399 options sur actions en 2010) ont été émises dans le cadre du régime d'intéressement à long terme d'Empire. Les options sur actions émises au cours de l'exercice 2011 confèrent au porteur le droit d'acquérir des actions de catégorie A sans droit de vote à 51,99 \$ l'action (46,04 \$ l'action en 2010). Empire disposait de 565 571 options en cours au 7 mai 2011, comparativement à 433 209 options en cours au 1^{er} mai 2010. Au cours de l'exercice 2011, 18 102 options sur actions ont été exercées conformément à la clause d'exercice des options sur actions sans décaissement du régime d'intéressement à long terme d'Empire, ce qui a donné lieu à la livraison de 3 828 actions de catégorie A sans droit de vote, comparativement à aucun exercice d'option d'achat d'actions au cours de l'exercice 2010. Au cours de l'exercice 2010, 11 923 options sur actions ont été frappées d'extinction.

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions en cours et le prix d'exercice moyen pondéré au cours des deux derniers exercices.

	7 mai 2011		1 ^{er} mai 2010	
	Nbre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nbre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	433 209	43,22 \$	282 733	41,47 \$
Attribuées	150 464	51,99	162 399	46,04
Exercées	(18 102)	43,13	–	–
Éteintes	–	–	(11 923)	40,26
Solde à la fin de l'exercice	565 571	45,55 \$	433 209	43,22 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la fin de l'exercice	187 658		90 894	

Les 565 571 options sur actions en cours à la fin de l'exercice terminé le 7 mai 2011 (433 209 options sur actions au 1^{er} mai 2010) représentent 0,8 % (0,6 % au 1^{er} mai 2010) des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B en circulation.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a racheté, aux fins d'annulation, 3 100 actions privilégiées de série 2 pour 0,1 million de dollars (cours moyen de l'action de 24,70 \$), comparativement à aucun rachat d'action privilégiée de série 2 aux fins d'annulation au cours de l'exercice 2010.

Au 30 juin 2011, la Société comptait 33 687 747 actions ordinaires de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 565 571 options sur actions visant l'acquisition d'un total de 565 571 actions de catégorie A sans droit de vote.

Les dividendes versés aux porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont totalisé 54,4 millions de dollars pour l'exercice 2011 (0,80 \$ par action) contre 50,7 millions de dollars (0,74 \$ par action) pour l'exercice 2010.

Passif

Par le passé, Empire a financé une grande partie de ses actifs à l'aide d'emprunts à long terme. Les actifs à plus long terme sont en général financés par des emprunts à long terme à taux fixe ce qui réduit à la fois les risques liés aux taux d'intérêt et au refinancement. À la fin de l'exercice 2011, le total de la dette à long terme de la Société (y compris la tranche échéant à moins d'un an) s'élevait à 1 157,8 millions de dollars (1 208,4 millions de dollars en 2010) et représentait 99,3 % (98,5 % en 2010) de la dette totale portant intérêt d'Empire, qui totalise 1 165,9 millions de dollars (1 226,2 millions de dollars en 2010).

La dette portant intérêt consolidée a diminué de 60,3 millions de dollars par rapport à 1 226,2 millions de dollars comptabilisés à la fin de l'exercice 2010, le 1^{er} mai 2010. Cette diminution de la dette portant intérêt depuis le début de l'exercice s'explique principalement par l'utilisation des produits tirés de la cession de la participation de la Société dans Wajax et de la cession de 12 immeubles au FPI Crombie, en partie contrebalancée par l'émission de billets à moyen terme de 30 ans de 150,0 millions de dollars de Sobeys au premier trimestre de l'exercice 2011. Le ratio de la dette portant intérêt sur le capital total a été porté à 26,4 %, contre 29,3 %, à la fin de l'exercice 2010. L'amélioration de 2,9 points de pourcentage découle de la baisse des niveaux de la dette portant intérêt, comme il a déjà été fait mention, et de la hausse des niveaux des capitaux propres en raison de la croissance des bénéfices non répartis.

La dette à long terme s'établit comme suit pour chaque secteur d'exploitation :

Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an) (en millions de dollars)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	2 mai 2009
Vente au détail de produits alimentaires	1 002,1 \$	858,7 \$	954,0 \$
Immobilier	19,4	35,3	39,6
Placements et autres activités	136,3	314,4	263,4
Total	1 157,8 \$	1 208,4 \$	1 257,0 \$

Pour de l'information supplémentaire sur la dette bancaire et la dette à long terme d'Empire, se reporter aux notes 10 et 11 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice 2011.

Le 14 septembre 2009, DBRS a rehaussé la cote de solvabilité de Sobeys qui est passée à BBB avec une tendance stable. Le 12 janvier 2010, S&P a rehaussé sa cote de solvabilité de Sobeys, qui est passée de BB+ avec une tendance positive à BBB- avec tendance stable.

Le 25 mai 2010, Sobeys a déposé un prospectus simplifié visant l'émission de billets à moyen terme non garantis pour un produit pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars. Le 7 juin 2010, Sobeys a émis de nouveaux billets à moyen terme de 150,0 millions de dollars, échéant le 7 juin 2040.

Le ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs d'Empire pour l'exercice 2011 était de 12,1 fois, contre un ratio de 11,3 fois rapporté au cours de l'exercice 2010. L'augmentation du ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs par rapport à l'exercice 2010 s'explique principalement par l'amélioration du BAIIA, qui est passé de 819,4 millions de dollars un exercice plus tôt à 859,5 millions de dollars et par une baisse marginale des intérêts débiteurs.

Empire et ses filiales ont fourni des clauses restrictives à leurs créanciers à l'appui des diverses facilités de financement. La Société a respecté toutes les clauses restrictives au cours de l'exercice 2011 et de l'exercice 2010.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques d'Empire, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. Empire ou l'une de ses filiales auront parfois recours à des instruments financiers afin d'atténuer leur exposition à l'un ou à plusieurs types de risque financier. Empire et ses filiales n'utilisent pas d'instruments financiers à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé pour les périodes de 14 semaines et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011 ou les périodes de 13 semaines et de 52 semaines terminées le 1^{er} mai 2010.

Lorsqu'Empire ou ses filiales concluent un contrat visant un instrument financier, la Société court éventuellement un risque de crédit lié à la défaillance potentielle de la contrepartie à l'égard du contrat. Afin d'atténuer ce risque, Empire surveille régulièrement la solvabilité des diverses contreparties au contrat et prendra, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie change énormément.

Instruments financiers en place

À l'occasion, Empire et ses filiales utilisent des instruments sur taux d'intérêt pour gérer leur exposition aux fluctuations du taux d'intérêt et aussi pour fixer les échéances futures de la dette à long terme qui devrait être refinancée. Au 7 mai 2011, trois couvertures de taux d'intérêt ayant une juste valeur d'un montant négatif de 9,0 millions de dollars avaient été établies. Une analyse de la sensibilité a été menée afin de déterminer l'incidence d'une variation dans les courbes des taux à terme sous-jacentes sur les justes valeurs comptabilisées au 7 mai 2011. Une variation parallèle à la hausse ou à la baisse de la courbe des taux à terme sous-jacente de 25 points de base influencerait sur la juste valeur des swaps de plus ou moins 0,7 million de dollars et les autres éléments du résultat étendu de plus ou moins 0,5 million de dollars.

En juillet 2008, Sobeys a conclu un swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,015 dollar canadien (« CA »)/dollar américain (« US ») pour réduire le risque de change lié à un contrat de location à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités du contrat de location. Au 7 mai 2011, Sobeys a comptabilisé un passif de 0,6 million de dollars relativement à cet instrument. Sobeys estime qu'une augmentation ou une diminution de 10,0 % des taux de change applicables aurait une incidence de plus ou moins 1,0 million de dollars sur la juste valeur du swap et de plus ou moins 0,7 million de dollars sur les autres éléments du résultat étendu.

Pour atténuer le risque de change lié aux achats en euros de la Société, Sobeys a conclu des contrats de change à terme assortis d'échéances diversifiées qui agiront à titre de couverture contre l'effet des variations de la valeur du dollar canadien relativement à l'euro. Au 7 mai 2011, Sobeys avait comptabilisé un actif de 0,3 million de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en euros. Sobeys estime qu'une augmentation ou une diminution de 10,0 % des taux de change applicables aurait une incidence de plus ou moins 3,5 millions de dollars sur la juste valeur et de plus ou moins 2,4 millions de dollars sur les autres éléments du résultat étendu.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture à des fins comptables, il est classé comme « dé tenu à des fins de transaction » au bilan et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 7 mai 2011 sont fondées sur les cours des marchés pertinents et l'information disponible à la date de présentation. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en référence au cours acheteur, au cours vendeur et au cours moyen externes et de tiers, selon le cas, sur un marché actif. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés à l'aide de données observées sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie et des taux d'actualisation futurs prévus. La Société utilise principalement des données des marchés externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les taux de change à terme. Les variations des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs dans les périodes à venir. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant estimatif que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date du bilan.

Pour de l'information supplémentaire sur le recours aux instruments financiers d'Empire, se reporter aux notes 1 et 22 des états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice 2011.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les liquidités d'Empire demeuraient solides au 7 mai 2011 grâce aux sources suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie en caisse;
- facilités de crédit bancaire inutilisées;
- flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Au 7 mai 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés s'élevaient à 616,9 millions de dollars contre 401,0 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit le 1^{er} mai 2010.

À la fin de l'exercice 2011, sur une base non consolidée, Empire a maintenu directement une ligne de crédit bancaire autorisée d'un total de 450,0 millions de dollars, pour ses besoins d'exploitation et ses besoins généraux et les besoins du siège social dont environ 118,3 millions de dollars ou 26,3 % avaient été utilisés. La facilité de crédit non consolidée d'Empire de 650,0 millions de dollars est arrivée à échéance le 8 juin 2010. Avant son échéance, soit le 4 juin 2010, Empire a renouvelé sa facilité de crédit pour une période supplémentaire de trois ans, ce qui porte l'échéance au 30 juin 2013. Le montant de la facilité a été ramené à 450 millions de dollars, en raison des importants flux de trésorerie générés et de l'amélioration de la situation financière. Sur une base consolidée, les facilités de crédit bancaire autorisées d'Empire ont dépassé les emprunts d'environ 725,2 millions de dollars au 7 mai 2011. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, Sobeys n'a pas renouvelé une facilité de crédit bancaire de 75 millions de dollars arrivée à échéance.

La Société prévoit que les sources de liquidités précitées suffiront pour répondre à ses obligations financières à court et à long termes. La Société atténue le risque possible de liquidité en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Le tableau ci-dessous souligne les principales composantes des flux de trésorerie pour les périodes de 14 et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011, comparativement aux périodes de 13 et de 52 semaines terminées le 1^{er} mai 2010.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 13 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010
Bénéfice net (moins les dividendes sur les actions privilégiées)	92,3 \$	73,5 \$	369,4 \$	301,8 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie	101,2	72,8	308,8	358,0
	193,5	146,3	678,2	659,8
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	150,0	174,5	8,4	124,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	343,5	320,8	686,6	784,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(171,9)	(92,8)	(315,7)	(466,1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(36,1)	(83,5)	(155,0)	(148,6)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	135,5 \$	144,5 \$	215,9 \$	169,4 \$

Activités d'exploitation

Les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation pour le quatrième trimestre ont totalisé 343,5 millions de dollars comparativement à 320,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La progression de 22,7 millions de dollars s'explique par une augmentation de 28,4 millions de dollars des éléments sans incidence sur la trésorerie et une hausse de 18,8 millions de dollars du bénéfice disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, atténuée en partie par une diminution de la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 24,5 millions de dollars.

Pour l'exercice 2011, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 686,6 millions de dollars, comparativement à 784,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution de 97,5 millions de dollars découle de la baisse de 115,9 millions de dollars de la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement et de celle de 49,2 millions de dollars des éléments sans incidence sur la trésorerie, en partie compensée par une augmentation du bénéfice disponible pour les actionnaires ordinaires de 67,6 millions de dollars.

Les tableaux suivants présentent les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement en glissement trimestriel et en glissement annuel.

Fonds de roulement hors caisse (en glissement trimestriel)

(en millions de dollars)	7 mai 2011	29 janv. 2011	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011 Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	Période de 13 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010 Augmentation (diminution) des flux de trésorerie
Débiteurs	346,6 \$	360,5 \$	13,9 \$	(45,9) \$
Stocks	906,1	935,5	29,4	43,7
Charges payées d'avance	75,2	46,4	(28,8)	(19,0)
Créditeurs et charges à payer	(1 689,0)	(1 553,6)	135,4	158,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	0,3	5,4	5,1	12,2
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement ¹⁾	5,0	–	(5,0)	25,5
Total	(355,8) \$	(205,8) \$	150,0 \$	174,5 \$

1) Les reclassements ont trait principalement aux acquisitions d'entreprises et aux frais de rationalisation.

Fonds de roulement hors caisse (en glissement annuel)

(en millions de dollars)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011 Augmentation (diminution) des flux de trésorerie
Débiteurs	346,6 \$	336,9 \$	(9,7) \$
Stocks	906,1	880,3	(25,8)
Charges payées d'avance	75,2	70,1	(5,1)
Créditeurs et charges à payer	(1 689,0)	(1 621,6)	67,4
Impôts sur les bénéfices à recevoir (à payer)	0,3	(19,5)	(19,8)
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement ¹⁾	(1,4)	–	1,4
Total	(362,2) \$	(353,8) \$	8,4 \$

1) Les reclassements ont trait principalement aux acquisitions d'entreprises et aux frais de rationalisation.

La variation nette de 150,0 millions de dollars des éléments hors caisse du fonds de roulement au cours du quatrième trimestre découle de l'augmentation de 135,4 millions de dollars des créditeurs et charges à payer ainsi que de la diminution de 29,4 millions de dollars des stocks, de 13,9 millions de dollars, des débiteurs et de 5,1 millions de dollars, des impôts sur les bénéfices à recevoir, compensée en partie par une augmentation de 28,8 millions de dollars des charges payées d'avance et l'incidence des reclassements sur le fonds de roulement d'un montant négatif de 5,0 millions de dollars. La hausse des créditeurs et charges à payer s'explique en grande partie par l'accent que met Sobeys sur la gestion du fonds de roulement. La progression des charges payées d'avance est surtout attribuable à la hausse de 28,8 millions de dollars chez Sobeys découlant de la montée des loyers payés d'avance étant donné que le trimestre précédent se terminait avant le premier du mois, jour habituel du paiement des loyers.

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 8,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2011 est attribuable aux créditeurs et charges à payer qui ont augmenté de 67,4 millions de dollars et à l'incidence des reclassements sur le fonds de roulement d'un montant de 1,4 million de dollars, atténuées en partie par des augmentations de 25,8 millions de dollars des stocks, de 19,8 millions de dollars des impôts sur les bénéfices à recevoir, de 9,7 millions de dollars des débiteurs et de 5,1 millions de dollars des charges payées d'avance. Les débiteurs ont progressé en raison de l'augmentation des ventes à la fin du quatrième trimestre, comparativement à l'exercice précédent, jumelée à des débiteurs supplémentaires liés aux franchisés qui ne sont plus des EDDV. Les créditeurs ont également augmenté par suite du changement du calendrier des paiements pour les achats des stocks et des immobilisations par Sobeys, ainsi que des charges supplémentaires à payer relativement aux coûts de la rationalisation engagés par Sobeys au cours de l'exercice. L'accroissement des stocks découle d'une augmentation des stocks chez Sobeys afin de soutenir la hausse des volumes de vente attribuable à la superficie accrue en pieds carrés du réseau élargi de magasins de Sobeys, au calendrier des achats ainsi qu'à l'inflation touchant les coûts de certains éléments.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 171,9 millions de dollars au quatrième trimestre, comparativement à 92,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation de 79,1 millions de dollars s'explique en grande partie par une augmentation de 44,5 millions de dollars des sorties de trésorerie ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles au quatrième trimestre de l'exercice précédent et par une diminution de 48,9 millions de dollars des produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles ont totalisé 172,5 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 128,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation de 44,5 millions de dollars découle principalement des ajouts d'immobilisations chez Sobeys (essentiellement en lien avec la bannière FreshCo), et a été atténuée en partie par une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles par le secteur de l'immobilier.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours de l'exercice 2011 ont totalisé 315,7 millions de dollars, en baisse de 150,4 millions de dollars, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 466,1 millions de dollars pour l'exercice 2010. Cette baisse revient essentiellement aux éléments suivants : la cession de la participation dans Wajax pour des produits nets de 121,3 millions de dollars, une variation des prêts et autres créances de 78,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, une augmentation de 39,6 millions de dollars des produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles et une diminution de la trésorerie utilisée pour des acquisitions d'entreprises de 17,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, atténuée en partie par une hausse de 120,0 millions de dollars des acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles.

Les produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles ont reculé de 48,9 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent pour s'établir à 16,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011. Les produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles du quatrième trimestre de l'exercice 2010 provenaient en grande partie de la cession de huit immeubles au FPI Crombie pour un produit en trésorerie de 56,7 millions de dollars, comme il est expliqué à la rubrique intitulée, « Opérations entre apparentés » du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice 2011, les produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles se sont élevés à 176,7 millions de dollars, comparativement à 137,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 39,6 millions de dollars. Les produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011 comprennent la cession de douze immeubles (huit immeubles pour l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010) au FPI Crombie, comme il est expliqué à la rubrique intitulée, « Opérations entre apparentés » du présent rapport de gestion.

Au cours de l'exercice 2010, ECL a augmenté sa participation dans Genstar pour une contrepartie en trésorerie de 17,2 millions de dollars. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition avec des actifs identifiables nets, principalement des terrains, comptabilisés à 22,6 millions de dollars et des impôts sur les bénéfices futurs comptabilisés à 5,4 millions de dollars.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de l'exercice 2011 comprenaient un placement supplémentaire de 20,5 millions de dollars (30,0 millions de dollars en 2010) dans des parts de catégorie B du FPI Crombie. L'exercice 2010 comprend également un placement de 10,0 millions de dollars dans des débentures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie, comme il est expliqué à la rubrique intitulée, « Opérations entre apparentés » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente le nombre de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011, en comparaison au même trimestre de l'exercice 2010, ainsi que pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, par rapport à l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010.

Activité de construction des magasins Sobeys et magasins franchisés

	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 13 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010
Nbre de magasins				
Ouverture/Acquisition/Relocalisation	15	11	44	41
Agrandissement	4	4	12	13
Changement de bannière/Remise en valeur	24	14	68	22
Fermeture	22	17	39	52

Au 7 mai 2011, Sobeys comptait une superficie totale de 28,7 millions de pieds carrés, soit une augmentation de 2,1 % par rapport aux 28,1 millions de pieds carrés à la fin du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour les périodes de 14 semaines et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011.

Variations de la superficie en pieds carrés chez Sobeys

(en milliers) Pieds carrés	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011
Ouverture	319	896
Relocalisation	-	79
Acquisition	-	-
Agrandissement	35	101
Fermeture	(311)	(489)
Variation nette	43	587

Au cours de l'exercice 2011, les dépenses en immobilisations pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont atteint 519,4 millions de dollars, contre 341,4 millions de dollars pour l'exercice 2010. Les dépenses en immobilisations pour le secteur de l'immobilier se sont établies à 10,6 millions de dollars pour l'exercice 2011 (68,1 millions de dollars pour l'exercice 2010) par suite du transfert de la fonction interne de l'aménagement des immeubles à Sobeys au premier trimestre de l'exercice 2011. Les dépenses en immobilisations pour le secteur des placements et autres activités (principalement Empire Theatres) ont totalisé 24,0 millions de dollars pour l'exercice 2011 (24,5 millions de dollars pour l'exercice 2010).

Activités de financement

Au cours du quatrième trimestre, les activités de financement ont nécessité des sorties de trésorerie de 36,1 millions de dollars contre 83,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul de 47,4 millions de dollars des sorties de trésorerie liées aux activités de financement comparativement au même trimestre de l'exercice précédent découle principalement d'une augmentation de la dette bancaire de 2,1 millions de dollars au quatrième trimestre, comparativement à une baisse de 71,4 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent, atténuée en partie par une augmentation du remboursement de la dette à long terme de 28,2 millions de dollars.

Les activités de financement au cours de l'exercice 2011 ont nécessité des sorties de trésorerie de 155,0 millions de dollars contre 148,6 millions de dollars pour l'exercice 2010. La hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 6,4 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent découle principalement d'une augmentation du remboursement de la dette à long terme de 114,1 millions de dollars et des fonds utilisés pour le rachat des actions de catégorie A sans droit de vote de 27,6 millions de dollars, en partie compensée par une augmentation de l'émission de la dette à long terme de 120,6 millions de dollars et d'une baisse de la trésorerie utilisée pour réduire la dette bancaire de 18,4 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2011, Empire a racheté, aux fins d'annulation, 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote pour 27,6 millions de dollars, comme il a déjà été fait mention.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses flux de trésorerie liés à l'exploitation futurs et ses facilités de crédit disponibles lui permettront de financer ses dépenses en immobilisations futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement et ses besoins courants. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations à long terme.

Garanties et engagements

Les obligations contractuelles importantes d'Empire pour les cinq prochains exercices et par la suite sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Obligations contractuelles brutes, exception faite des produits de location

(en millions de dollars)	2012	2013	2014	2015	2016	Par la suite	Total
Dettes à long terme	36,5 \$	216,8 \$	172,1 \$	26,7 \$	12,5 \$	641,9 \$	1 106,5 \$
Contrats de location-acquisition	15,2	10,6	7,2	3,4	5,3	10,1	51,8
Contrats de location-exploitation							
Après de tiers	322,1	303,9	264,7	248,8	231,5	1 440,5	2 811,5
Après d'apparentés	55,3	54,3	47,3	47,0	46,5	518,5	768,9
Total des contrats de location-exploitation	377,4	358,2	312,0	295,8	278,0	1 959,0	3 580,4
Total des obligations contractuelles	429,1 \$	585,6 \$	491,3 \$	325,9 \$	295,8 \$	2 611,0 \$	4 738,7 \$

Contrats de location-exploitation, déduction faite des produits de location que la Société pourrait recevoir

(en millions de dollars)	2012	2013	2014	2015	2016	Par la suite	Total
Après de tiers	251,0 \$	235,6 \$	201,2 \$	189,9 \$	178,8 \$	1 069,9 \$	2 126,4 \$
Après d'apparentés	55,3	54,3	47,3	47,0	46,5	518,5	768,9
	306,3 \$	289,9 \$	248,5 \$	236,9 \$	225,3 \$	1 588,4 \$	2 895,3 \$

Franchisés affiliés

Au cours de l'exercice 2008, Sobeys a conclu un contrat de garantie. En vertu de la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 millions de dollars ou 9,9 % (7,0 millions de dollars ou 9,9 % en 2010) du solde de l'obligation impayée. Les modalités du contrat de garantie sont révisées annuellement en août. En date du 7 mai 2011, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 millions de dollars (7,0 millions de dollars au 1^{er} mai 2010).

Sobeys a garanti certains contrats de location-exploitation de matériel de ses franchisés affiliés. En vertu de la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 millions de dollars. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu, pour certains franchisés indépendants, un autre contrat d'amélioration des modalités de crédit, sous forme de lettre de crédit de soutien, visant l'acquisition et l'installation de matériel. Conformément aux modalités du contrat, si un franchisé affilié était dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou d'autres recours, Sobeys serait tenue de payer le montant le plus élevé de 4,0 millions de dollars ou 10,0 % (4,0 millions de dollars ou 10,0 % en 2010) du solde de l'obligation autorisée et en cours, annuellement. En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de l'obligation, à réévaluer chaque année civile. Ce contrat d'amélioration des modalités de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement favorables à certains franchisés indépendants. Après avoir passé en revue les modalités du contrat, Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation des EDDV. Au 7 mai 2011, le montant de la garantie s'élevait à 4,2 millions de dollars (4,0 millions de dollars en 2010).

Le loyer minimum annuel global à payer en vertu des contrats de location de matériel garantis, pour l'exercice 2012, atteint environ 25,6 millions de dollars. Les engagements garantis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants :

(en millions de dollars)	Engagements garantis en vertu de contrats
2012	25,6 \$
2013	10,2 \$
2014	3,4 \$
2015	1,2 \$
2016	- \$
Par la suite	- \$

Autres

Au 7 mai 2011, la Société avait un passif éventuel au titre de lettres de crédit représentant un montant cumulé de 46,2 millions de dollars (50,1 millions de dollars en 2010).

Lorsqu'elle a signé le bail du centre de distribution à Mississauga, en mars 2000, Sobeys Capital Incorporated, filiale directe de Sobeys, a garanti au propriétaire la bonne exécution, par Services alimentaires Serca Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de neuf ans, et l'obligation totale est de 28,6 millions de dollars (31,6 millions de dollars en 2010). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires Serca Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à une filiale de l'acheteur qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de sa garantie.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles (se reporter à la rubrique portant sur les mesures financières non conformes aux PCGR) servent à mesurer la variation des flux de trésorerie disponibles pour d'autres activités d'investissement de la Société, les dividendes ou la réduction de la dette. Le tableau suivant présente un rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation conformément aux PCGR pour les périodes de 14 et de 53 semaines terminées le 7 mai 2011 et les périodes de 13 et de 52 semaines terminées le 1^{er} mai 2010.

(en millions de dollars)	Période de 14 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 13 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010	Période de 53 semaines terminée le 7 mai 2011	Période de 52 semaines terminée le 1 ^{er} mai 2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	343,5 \$	320,8 \$	686,6 \$	784,1 \$
Moins : Acquisitions d'immobilisations corporelles	172,5	128,0	554,0	434,0
Flux de trésorerie disponibles	171,0 \$	192,8 \$	132,6 \$	350,1 \$

Les flux de trésorerie disponibles générés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011 ont totalisé 171,0 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 192,8 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La diminution de 21,8 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent s'explique par une augmentation de 44,5 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles, en partie compensée par une hausse de 22,7 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, les flux de trésorerie disponibles ont totalisé 132,6 millions de dollars, contre 350,1 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Ce recul de 217,5 millions de dollars est attribuable à une hausse de 120,0 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et à une diminution de 97,5 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Contrôles et méthodes comptables

Transition aux Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS. Les IFRS doivent être adoptées pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, avec retraitement des périodes comparatives. Par conséquent, le passage des PCGR du Canada aux IFRS s'appliquera aux états financiers de la Société du premier trimestre de l'exercice 2012 pour lequel l'information actuelle et comparative seront préparées en vertu des IFRS.

État du projet

La Société est en train de finaliser l'examen de l'incidence du passage aux IFRS sur ses états financiers. La Société a mis au point une structure de gouvernance de projet en bonne et due forme afin de délivrer régulièrement des rapports de suivi à la haute direction, à un comité de direction structuré ainsi qu'au comité d'audit et au conseil d'administration. Le plan de basculement aux IFRS de la Société est résumé ci-dessous et présente en détail l'avancement de la Société relativement à l'exécution des principales activités choisies.

	Principales activités	Étapes et dates limites	Avancement à ce jour
Établissement des états financiers	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les différences entre les conventions comptables selon les PCGR du Canada et les méthodes comptables selon les IFRS. Évaluer et sélectionner les méthodes IFRS et les choix aux termes de l'IFRS 1. Élaborer le format des états financiers et les informations à fournir. Quantifier les incidences du basculement sur les informations à fournir initiales selon l'IFRS 1 et les états financiers de l'exercice 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de direction et le comité d'audit approuvent toutes les décisions importantes qui doivent être prises au cours de l'exercice 2010 relativement au choix des méthodes comptables visant les IFRS. Dresser une ébauche de base des états financiers intermédiaires et annuels selon les IFRS d'ici la fin de l'exercice 2010. Calcul final des incidences du passage aux IFRS sur la période comparative de l'exercice 2011 d'ici l'exercice 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de l'exercice 2009, une évaluation diagnostique des incidences a été réalisée, y compris une révision de haut niveau des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. Les choix importants à faire sur le plan des méthodes comptables visant les IFRS ont été approuvés au cours de l'exercice 2010; le calcul des incidences de la transition sur le bilan d'ouverture est terminé. L'approbation des principales exemptions à l'IFRS 1 applicables à l'entité a été obtenue au cours de l'exercice 2010; le calcul de l'incidence de la transition est terminé. L'ébauche de base des états financiers annuels et intermédiaires selon les IFRS a été dressée et approuvée.
Formation et communication	<ul style="list-style-type: none"> Former le conseil d'administration, le comité d'audit, la direction, le personnel-clé et les autres parties prenantes. Communiquer l'avancement du plan de basculement aux parties prenantes internes et externes. Faire un suivi constant des nouvelles normes comptables selon les IFRS. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation continue à tous les groupes en prévision du basculement. Formation supplémentaire au besoin pendant l'exercice du basculement. Communiquer régulièrement les mises à jour sur l'état du projet jusqu'à la fin de l'application des IFRS. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation terminée sur la connaissance générale des IFRS à un grand groupe d'employés des finances, aux membres du comité de direction, du conseil d'administration et du comité d'audit. Formation terminée relative aux IFRS pour le personnel des finances dans l'ensemble de l'entreprise sur les incidences principales de la transition de la Société, les

	Principales activités	Étapes et dates limites	Avancement à ce jour
Formation et communication (suite)		<ul style="list-style-type: none"> Surveillance constante des normes et des interprétations qui seront établies jusqu'à la fin de l'application des IFRS. 	<p>modifications apportées aux méthodes comptables et les exigences relatives à l'exercice qui sera visé par la double présentation de l'information financière.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des communications ont été fréquemment fournies sur l'état du projet aux parties prenantes internes et externes. Présence fréquente du personnel-clé aux séminaires pertinents; participation à des groupes d'homologues du secteur d'activité et utilisation des principales ressources techniques. Surveillance régulière de l'élaboration future des normes et des interprétations grâce à l'examen du plan de travail et des projets de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (en anglais seulement).
Systèmes informatiques	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer si les pratiques d'affaires doivent être changées pour être conformes aux IFRS. Déterminer si les logiciels ont besoin de mises à niveau, de modifications ou d'ajouts en fonction des exigences des IFRS. 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le plan de mise en œuvre des TI au cours de l'exercice 2010. Finaliser les modifications à apporter aux systèmes et au processus de double tenue de livres au début de l'exercice 2011. Établissement de l'information financière trimestrielle au cours de l'exercice 2011 afin de produire les données comparatives requises pour les états financiers établis selon des IFRS de l'exercice 2012 de la Société. 	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation des pratiques d'affaires est en cours parallèlement avec le travail sur les méthodes comptables. Finalisation du plan de mise en œuvre des TI au cours de l'exercice 2010 afin de traiter les nouvelles exigences d'information selon les IFRS, surtout pour ce qui concerne l'augmentation importante des informations à fournir dans les notes. Finalisation des modifications aux systèmes informatiques nécessaires pour dresser le bilan d'ouverture et regrouper l'information appropriée pour la double présentation de l'information financière pour l'exercice 2011. L'information financière trimestrielle pour l'exercice comparatif 2011 est en cours de préparation.

	Principales activités	Étapes et dates limites	Avancement à ce jour
Ententes contractuelles et rémunération	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'incidence des IFRS sur : <ul style="list-style-type: none"> les clauses restrictives les ententes de rémunération le budget et la planification. Apporter tous les changements nécessaires aux régimes et ententes. 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser les négociations nécessaires sur les clauses restrictives au cours de l'exercice 2011. Effectuer l'examen des ententes de rémunération au cours de l'exercice 2011. Établir les prévisions budgétaires pour l'exercice 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> Les ajustements selon les IFRS ont été évalués dans l'analyse des ententes contractuelles et de la rémunération. De plus, des groupes travaillant sur les indicateurs clés de rendement et les prévisions budgétaires dans le cadre du projet sur les IFRS ont été formés pour évaluer les incidences de la transition. Les budgets ont été mis à jour pour tenir compte des incidences prévues des IFRS.
Environnement de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer, concevoir et mettre en œuvre les contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») relativement à toutes les modifications de méthodes comptables. Évaluer, concevoir et mettre en œuvre les contrôles et les procédures de communication de l'information (« CPCI ») relativement à toutes les modifications de méthodes comptables déterminées. 	<ul style="list-style-type: none"> Les changements à apporter aux CIIF et aux CPCI doivent être finalisés au cours de l'exercice 2011. Tester et évaluer les contrôles révisés tout au long de l'exercice 2011. Tenir à jour le chef de la direction et le chef des services financiers sur le suivi du processus d'attestation d'ici la fin de l'exercice 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse des problèmes de contrôle est en cours parallèlement à l'examen des enjeux et des méthodes comptables selon les IFRS. Aucun ajustement important n'a été apporté aux procédures de contrôle interne en place portant sur l'information financière et les informations à fournir par suite de la transition aux IFRS et aucun ajustement n'est prévu. Les informations à fournir dans le rapport de gestion sont périodiquement révisées et mises à jour en fonction des changements apportés à l'état du projet. Le comité des communications sur les IFRS (y compris les relations avec les investisseurs) a vu le jour et ses membres ont été recrutés.

La Société continue d'évaluer l'incidence des IFRS sur l'établissement du budget de la Société en faisant appel à des groupes de travail désignés pour analyser l'incidence des modifications des méthodes comptables. La Société est également en train d'ébaucher la révision de ses méthodes comptables afin de tenir compte des modifications apportées aux normes comptables. La Société poursuit la formation du personnel dans tous les secteurs de l'entreprise sur les décisions prises à la suite de la transition aux IFRS.

Modifications importantes des méthodes comptables

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des IFRS et les modifications des méthodes comptables qui en découlent. Toutes les modifications importantes des méthodes comptables relevées sont présentées en détail dans le présent rapport de gestion annuel de l'exercice 2011. La Société continue d'examiner tous les projets proposés et en cours de l'IASB afin de déterminer leur incidence sur la Société.

À l'heure actuelle, la Société a terminé l'évaluation de l'incidence quantitative des ajustements transitoires du bilan d'ouverture et évalue les répercussions sur les résultats des quatre trimestres de l'exercice 2011. La Société a quantifié les résultats selon les IFRS tout au long de l'exercice du basculement.

L'information qui suit est présentée comme une mise à jour de l'avancement au rapport de gestion annuel de 2010 à l'intention des utilisateurs des états financiers relativement aux effets possibles du basculement aux IFRS. Les modifications relevées ci-dessous ne devraient pas être considérées comme une liste complète des modifications qui résulteront de la transition aux IFRS. La mise à jour a pour but de mettre en évidence les secteurs pour lesquels la Société a conclu, dans le cas de certains éléments, que l'incidence devrait être importante pour les utilisateurs des états financiers. Toutefois, les lecteurs sont mis en garde du fait que l'information n'est pas audité et peut changer.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
Immeubles de placement	<ul style="list-style-type: none"> Les immeubles de placement constituent un nouveau concept aux termes des IFRS qui n'existe pas selon les PCGR du Canada. Un immeuble de placement est défini comme un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et présentés à part selon les IFRS, alors qu'ils sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles selon les PCGR du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'ouverture : Les immeubles de placement ont été déterminés en date de la transition aux IFRS et seront comptabilisés et présentés à part des immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture selon les IFRS. La modification de convention comptable donnera lieu à un reclassement de 97,9 millions de dollars au bilan d'ouverture. La Société a choisi d'utiliser le modèle du coût pour évaluer les immeubles de placement. Selon ce modèle, la Société doit présenter la juste valeur globale de l'ensemble des immeubles de placement. La Société a fait appel à des évaluateurs immobiliers pour l'aider à déterminer la juste valeur des immeubles de placement qui, à la date du bilan d'ouverture, est d'environ 125 millions de dollars. Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> Bilan : Les modifications éventuelles au classement des immeubles peuvent donner lieu à d'autres ajustements de reclassement entre les immobilisations corporelles et les immeubles de placement. État du résultat global : Aucune incidence n'est prévue après la date de transition. L'amortissement des immeubles de placement continuera aux mêmes taux que pour les immobilisations corporelles, car les méthodes des PCGR du Canada et celles des IFRS ne comportent aucune différence à cet égard.

Principales méthodes comptables

Dépréciation des actifs à long terme

Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société

- L'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, exige qu'une société comptabilise une perte de valeur lorsqu'un actif est comptabilisé pour une valeur qui excède la valeur à recouvrer par son utilisation ou sa vente. Contrairement aux PCGR du Canada, l'IAS 36 permet à une entité de contrepasser ces pertes de valeur si les facteurs utilisés pour calculer la valeur recouvrable des actifs ont subi des changements.
- S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le test de dépréciation selon les IFRS est effectué sur des groupes d'actifs au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») indépendante des entrées de trésorerie d'autres actifs. Selon les PCGR du Canada, les groupes d'actifs sont définis en fonction du montant net des flux de trésorerie.
- Les IFRS exigent la tenue d'un test de dépréciation en une étape pour les actifs non courants en fonction des flux de trésorerie actualisés. Aux termes des PCGR du Canada, une démarche en deux étapes est utilisée : d'abord, la comparaison des flux de trésorerie non actualisés et de la valeur comptable et, ensuite l'évaluation seulement d'une dépréciation selon la juste valeur, si les flux de trésorerie non actualisés sont inférieurs à la valeur comptable.

Principales incidences éventuelles pour la Société

- Le regroupement d'actifs aux fins de la dépréciation sera effectué à un niveau inférieur à celui qui est effectué selon les PCGR du Canada. La Société a déterminé que l'UGT est principalement au niveau de chaque magasin et de chaque cinéma.
- Le changement de niveau du test de dépréciation s'est soldé par une réduction accrue de la valeur des actifs selon les IFRS alors que la valeur comptable des actifs aux termes des PCGR du Canada était soutenue auparavant par un niveau de test regroupé plus élevé. La réduction de valeur et la reprise ultérieure éventuelle de la perte de valeur pourraient susciter une certaine volatilité de l'état des résultats et des bénéfices dans les périodes futures.
- Bilan d'ouverture : Le test de dépréciation pour les UGT en présence d'un indice de dépréciation a été effectué à la date de transition de la Société. Par suite de l'exécution du test de dépréciation à la date de transition, la Société devrait comptabiliser les baisses suivantes : 92,1 millions de dollars des immobilisations corporelles; 4,8 millions de dollars des actifs incorporels; 2,0 millions de dollars des autres passifs et 68,4 millions de dollars des résultats non distribués (bénéfices non répartis), après impôts.
- Incidence postérieure à la date de transition
 - Bilan : Les ajustements ultérieurs selon les IFRS apportés à la dépréciation pourraient donner lieu à une autre dépréciation. Des dépréciations futures pourraient entraîner une diminution de la valeur comptable nette de l'actif non courant ou une augmentation si les dépréciations sont reprises. La Société finalise actuellement le test de dépréciation pour l'exercice comparatif.
 - État du résultat global : Les actifs dépréciés selon les IFRS nécessiteront un ajustement afin de rajouter la dépréciation comptabilisée aux termes des PCGR du Canada, ce qui pourrait donner lieu à une diminution du coût des produits vendus ou des frais de vente et charges administratives. De plus, tout autre dépréciation comptabilisée aux termes des IFRS pourrait entraîner un ajustement afin d'accroître les frais de vente et charges administratives.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
<p>Dépréciation des actifs à long terme (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les IFRS ont des directives concernant le groupe d'actifs le plus élevé auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles identifiables ayant une durée d'utilité indéterminée peuvent être attribués aux fins du test de dépréciation. Ces directives peuvent différer des PCGR du Canada pour certaines entités. Aux termes des IFRS, les pertes de valeur déjà comptabilisées doivent être prises en compte dans le cas d'une reprise lorsqu'un changement de situation indique que la dépréciation a été réduite pour des actifs non courants autres que le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. Les reprises de dépréciation sont interdites aux termes des PCGR du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'ouverture : Aucune incidence n'est prévue. Le test de dépréciation du goodwill selon les IFRS pour la Société sera effectué à un niveau inférieur à celui utilisé selon les PCGR du Canada. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill découlant des acquisitions antérieures a été affecté aux groupes d'actifs respectifs qui devraient bénéficier des synergies attendues à la date de la transaction. Incidence postérieure à la date de transition Le goodwill découlant d'acquisitions d'entreprises futures sera réparti entre les groupes d'actifs selon les synergies attendues de l'opération. Bilan d'ouverture : Rien d'important n'a été relevé. Aucune incidence n'est prévue. Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> Bilan : Aucune incidence importante n'est prévue dans les trimestres comparatifs. La reprise des dépréciations précédentes nécessitera un ajustement qui accroîtra la valeur comptable nette de l'actif. État du résultat global : la reprise des dépréciations précédentes nécessitera un ajustement qui accroîtra les frais de vente et charges administratives.
<p>Contrats de location</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les IFRS ne donnent pas les mêmes directives quantitatives que les PCGR du Canada, mais comportent plutôt des considérations qualitatives pour le classement des contrats de location, soit les contrats de location simple et les contrats de location-financement (contrats de location-acquisition aux termes des PCGR du Canada). Les IFRS comprennent des méthodes de comptabilisation différentes relativement aux opérations de cession-bail selon lesquelles le contrat de location est classé comme contrat de location simple et l'opération est effectuée à la juste valeur de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'ouverture : Les considérations qualitatives pour le classement des contrats de location ont été examinées à la date de transition et aucune modification aux classements n'a été relevée. Aucun changement n'est prévu à l'état du résultat global. Bilan d'ouverture : Certains profits (gains) liés aux cessions-bails historiques ont été relevés et seront entièrement comptabilisés dans le bilan d'ouverture en IFRS. L'ajustement prévu donnera lieu à une diminution des autres passifs de 8,2 millions de dollars et à une augmentation des résultats non distribués de 6,6 millions de dollars, après impôts. Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> Bilan : Les profits comptabilisés selon les PCGR du Canada relativement aux opérations de cession-bail à la juste valeur qui autrement seraient amortis, seront comptabilisés immédiatement, réduisant ainsi les autres passifs.

Principales méthodes comptables

Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société

Principales incidences éventuelles pour la Société

Contrats de location (suite)

- Selon les PCGR du Canada, les contrats de location-exploitation de la Société qui ont fait l'objet d'une sous-location à un tiers ou à un franchisé qui n'est pas une EDDV ne devaient pas être comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées des contrats de location pertinents. Cette méthode n'a pas été appliquée parce que les charges et la durée du contrat de location correspondaient au revenu et à la durée de la sous-location. Selon les IFRS, il existe des directives pour des transactions semblables et en raison des exigences juridiques de verser et de recevoir des montants séparément et non de régler simultanément, ces transactions doivent être comptabilisées séparément.
- Bilan d'ouverture : Les opérations effectuées selon les PCGR du Canada feront l'objet d'un ajustement afin de les comptabiliser séparément selon les IFRS. Il pourrait en résulter une augmentation des autres éléments d'actif de 7,9 millions de dollars, et des autres éléments de passif de 10,9 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 2,2 millions de dollars, après impôts.
- Incidence postérieure à la date de transition
 - Bilan : Si des ententes de sous-location sont conclues, un actif et un passif distincts doivent être comptabilisés afin de tenir compte de l'actif du contrat de location qui reçoit les paiements de location et de l'obligation au titre du contrat de location aux termes de laquelle les paiements de location sont effectués en lien avec la transaction. Il pourrait donc en résulter un ajustement tant des autres éléments d'actifs que des autres éléments de passif.
 - État du résultat global : Les produits de la sous-location et la charge au titre des contrats de location qui en résultent seront comptabilisés dans le compte de résultat, ce qui se soldera par une faible, voire aucune, augmentation ou diminution des frais de vente et charges administratives, car ces montants s'annulent mutuellement.
 - La Société évalue actuellement l'incidence de cet ajustement pour les trimestres comparatifs.

Avantages du personnel

- Les IFRS exigent que le coût des services passés acquis des régimes à prestations définies soit passé en charges immédiatement et que le coût des services passés non acquis soit comptabilisé, selon la méthode de l'amortissement linéaire, jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Aux termes des PCGR du Canada, la totalité des coûts des services passés sont généralement amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date de la modification ou sur une période plus courte.
- Bilan d'ouverture : La Société effectuera un ajustement ponctuel pour comptabiliser les coûts des services passés dont les droits sont acquis à la date de transition aux IFRS. La Société a retenu les services d'actuaire pour calculer cet ajustement. Il en a résulté une augmentation des autres éléments du passif de 0,2 million de dollars et une diminution des résultats non distribués totalisant 0,1 million de dollars, après impôts.
- Incidence postérieure à la date de transition
 - Bilan : Après la date de transition, la Société ajustera son obligation estimée au titre des avantages futurs du personnel pour tenir compte de l'incidence des coûts des services passés dont les droits sont acquis selon les

**Avantages du personnel
(suite)**

	<p>IFRS. L'ajustement touchera éventuellement l'obligation au titre des avantages futurs du personnel ainsi que les autres éléments du passif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - État du résultat global : Après la date de transition, la Société ajustera sa charge de retraite estimée pour tenir compte des coûts des services passés dont les droits sont acquis selon les IFRS. L'ajustement devrait réduire les frais de vente et charges administratives. <ul style="list-style-type: none"> • La Société quantifie actuellement les ajustements pour les trimestres comparatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS exigent qu'une entité choisisse une méthode comptable concernant la comptabilisation des écarts actuariels. Les trois options disponibles sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - comptabilisation reportée au moyen de la méthode du « corridor »; - comptabilisation immédiate au compte de résultat; - comptabilisation immédiate dans les autres éléments du résultat global. • La Société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels immédiatement dans les autres éléments du résultat étendu (résultat global). La Société ne disposait pas de cette méthode selon les PCGR du Canada. Auparavant, la Société reportait la comptabilisation des écarts actuariels en recourant à la méthode du « corridor ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'ouverture : Un rajustement sera effectué aux résultats non distribués par suite du choix de la Société de se prévaloir d'une exemption de l'IFRS 1 afin de comptabiliser tous les écarts actuariels non amortis dans les résultats non distribués lors de la transition aux IFRS. La Société a retenu les services d'actuaire pour calculer cet ajustement transitoire. L'ajustement est une diminution aux autres éléments d'actif de 60,4 millions de dollars, une augmentation des obligations au titre des avantages futurs du personnel de 8,1 millions de dollars, une hausse des autres éléments du passif de 16,1 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués totalisant 63,4 millions de dollars, après impôts. • Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> - Bilan : Après la date de transition, la Société ajustera son obligation estimée au titre des avantages futurs du personnel pour tenir compte de l'incidence des écarts actuariels comptabilisés selon les IFRS. L'ajustement touchera l'obligation au titre des avantages futurs du personnel ainsi que les autres éléments du passif. - État du résultat global : Après la date de transition, la Société ajustera son obligation estimée au titre des avantages futurs du personnel pour tenir compte de l'incidence des écarts actuariels comptabilisés selon les IFRS. L'ajustement touchera les frais de vente et charges administratives. • La Société quantifie actuellement les ajustements pour les trimestres comparatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS calculent le plafond des actifs pour les régimes à prestations définies différemment que la méthode requise aux termes des PCGR du Canada et exigent également la comptabilisation de l'obligation déficitaire lorsqu'un régime à prestations définies comporte des exigences minimales de capitalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'ouverture : La Société a retenu les services d'actuaire pour calculer cet ajustement transitoire, qui devrait se solder par une augmentation des autres éléments du passif de 6,4 millions de dollars et une diminution de 4,8 millions de dollars, après impôts, des résultats non distribués.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
Provisions	<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS emploient une terminologie différente que celle des PCGR du Canada et fournissent des directives plus étendues sur la comptabilisation des provisions définies comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain, y compris ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> – les provisions sont comptabilisées lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, alors que selon les PCGR le seuil est plus élevé; – les provisions seront classées à part des autres passifs (courants et non courants) dans le corps même du bilan et sont assujetties à des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir; – les provisions sont comptabilisées s'il existe une obligation juridique ou implicite, alors que seule l'obligation juridique est prise en compte selon les PCGR du Canada; – une provision doit être comptabilisée si un contrat devient déficitaire lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus à recevoir du contrat; – les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'ouverture : La Société comptabilise comme provisions les passifs dont l'échéance ou le montant est incertain et pour lesquels il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation selon les IFRS. De plus, avec la création du poste provision, le reclassement de certains montants comptabilisés actuellement dans les créateurs est requis dans le bilan d'ouverture. • Il en résultera une augmentation des créances clients (débiteurs) de 0,8 million de dollars, une diminution des immobilisations corporelles de 0,4 million de dollars, une baisse des fournisseurs et autres dettes de 35,7 millions de dollars, une hausse des provisions courantes de 28,6 millions de dollars, une diminution des prêts et emprunts courants de 0,2 million de dollars, une augmentation des provisions non courantes de 19,7 millions de dollars, une diminution des prêts et emprunts non courants de 2,3 millions de dollars, une diminution des autres éléments d'actif de 1,7 million de dollars et une diminution totale des résultats non distribués de 5,6 millions de dollars, après impôts. • Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> – Bilan : Le reclassement des provisions touchera divers comptes, dont plusieurs sont indiqués ci-dessus dans l'incidence sur le bilan d'ouverture. – État du résultat global : La comptabilisation et le reclassement des provisions donneront lieu à la comptabilisation de charges additionnelles. • La Société quantifie actuellement les ajustements pour les trimestres comparatifs.
Programmes de fidélisation de la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS exigent la comptabilisation des produits différés pour les programmes de fidélisation de la clientèle, la juste valeur des points cadeaux octroyés étant comptabilisée comme composante distincte de la transaction de ventes. Aux termes des PCGR du Canada, une entité peut utiliser une démarche de produits reportés ou comptabiliser le programme comme une charge. La Société utilise cette dernière démarche selon les PCGR du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'ouverture : La Société effectuera un ajustement ponctuel en lien avec le report des produits comptabilisés selon les PCGR du Canada. Par conséquent, il y aura une diminution des autres éléments d'actif de 0,4 million de dollars, une augmentation des fournisseurs et autres dettes de 1,5 million de dollars et une diminution des résultats non distribués de 1,4 million de dollars, après impôts. • Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> – Bilan : Après la date de transition, les ajustements seront minimes. – État du résultat global : Selon les IFRS, la Société doit reporter les produits en lien avec les programmes de fidélisation de la clientèle pour comptabiliser les produits différés. Pour l'état du résultat global, il en résultera des ajustements aux ventes, au coût des produits vendus et aux frais de vente et charges administratives, ainsi qu'une incidence minime sur le bénéfice opérationnel. • La Société finalise actuellement ces ajustements.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
Consolidation – Entités ad hoc	<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS utilisent un modèle de contrôle fondé davantage sur les conventions pour la consolidation des entités ad hoc. Les entités doivent être consolidées si la Société détient la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété par rapport à l'entité en question. Les facteurs de contrôle considérés sont notamment : <ul style="list-style-type: none"> – la propriété de la majorité des actions; – la capacité de contrôler le conseil d'administration; – le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles; – des ententes contractuelles conférant le contrôle effectif. • Selon les PCGR du Canada, les EDDV sont consolidées selon leur montant de l'investissement en instruments de capitaux propres à risque et leur dépendance financière à l'égard de Sobeys pour leur exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les IFRS, les facteurs de contrôle pour la consolidation ont été pris en compte à la date de transition aux IFRS, principalement en lien avec la consolidation de certains franchisés. Il n'y a eu aucun changement dans le nombre total des EDDV à la transition aux IFRS. Il n'y a aucune différence dans les entités consolidées tout au long de l'exercice comparatif. Il n'existe aucune différence importante entre les PCGR du Canada et les IFRS.
Coûts d'emprunt	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les PCGR du Canada, les coûts d'emprunt peuvent être capitalisés ou passés en charges pour les projets majeurs d'investissement. Aux termes des IFRS, les coûts d'emprunt liés à tous les actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus (« actifs qualifiés ») doivent être inscrits à l'actif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Par le passé, la Société capitalisait les coûts d'emprunt pour les actifs qualifiés dans le cadre de projets d'investissement. Par conséquent, il n'y a aucune incidence sur le bilan d'ouverture ou postérieure à la date de transition.
Immobilisations corporelles	<ul style="list-style-type: none"> • Les IFRS permettent l'évaluation des immobilisations corporelles à l'aide du modèle du coût ou du modèle de la réévaluation. Les PCGR du Canada permettent uniquement l'utilisation du modèle du coût. La Société a choisi de continuer à utiliser le modèle du coût aux termes des IFRS. • Les IFRS exigent l'amortissement distinct des principales composantes d'un actif. Selon les PCGR du Canada, cette exigence existe, mais elle est moins explicite. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'ouverture : Aucune incidence n'est prévue sur le bilan d'ouverture à la transition aux IFRS. • Incidence postérieure à la date de transition Aucune incidence importante n'est prévue, car la Société a choisi le même modèle d'évaluation aux termes des IFRS que celui qu'elle utilisait selon les PCGR du Canada. • Bilan d'ouverture : Aucune incidence n'est prévue sur le bilan d'ouverture lors de la transition aux IFRS. La Société a déjà comptabilisé les composantes de ses actifs comme des éléments distincts (composantes) selon les PCGR du Canada; par conséquent aucune modification n'est requise. • Incidence postérieure à la date de transition Aucun ajustement n'est prévu. La Société examinera les actifs afin de relever les composantes distinctes à chaque date de clôture.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
<p>Coentreprises / Mise en équivalence</p>	<ul style="list-style-type: none"> La norme IAS 31, <i>Participation dans des coentreprises</i>, permet à une entité de comptabiliser des activités contrôlées conjointement à l'aide de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence. L'IASB a publié l'IFRS II, <i>Accords conjoints</i>, selon laquelle les coentreprises doivent être comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence. La norme sera en vigueur pour la fin de l'exercice 2014 de la Société. Aux termes des PCGR du Canada, ces types de placements sont comptabilisés selon la consolidation proportionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'ouverture : Certains des placements immobiliers de la Société comptabilisés auparavant à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle seront comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence aux termes des IFRS. Par suite de ce changement, le bilan d'ouverture inscrira une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des stocks, des charges payées d'avance, des prêts et autres créances, des immobilisations corporelles, des fournisseurs et autres dettes, ainsi que des prêts et emprunts. D'autres ajustements mineurs ont été apportés afin de s'assurer que toutes les entités comptabilisées auparavant à la valeur de consolidation sont conformes aux exigences des IFRS relatives à l'information financière. Ce changement entraînera une augmentation de 94,0 millions de dollars aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, et une réduction des résultats non distribués de 1,5 million de dollars. Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> Bilan : Le changement de démarche, de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence touchera divers comptes, y compris ceux indiqués ci-dessus, la variation nette étant prise en compte dans les placements comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. État du résultat global : Le passage de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence touchera divers postes, dont les produits, à l'état du résultat global, avec la comptabilisation des résultats, avant impôts, de l'entité étant présentée comme quote-part des résultats au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Il n'y aura aucune incidence sur le résultat net autre que des ajustements mineurs découlant de l'ajustement transitoire requis pour les entités comptabilisées auparavant à la valeur de consolidation.
<p>Participation dans le FPI Crombie – comptabilisation des gains</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les IFRS permettent la comptabilisation des profits sur les cessions aux entreprises associées correspondant à la participation en pourcentage d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence détenu par des investisseurs externes au moment de la cession. Cette méthode de comptabilisation a une incidence sur la participation d'Empire dans le FPI Crombie. Auparavant, selon les PCGR du Canada, les profits sur les cessions au FPI Crombie n'étaient pas inclus dans le résultat net. Ils étaient plutôt reportés et réduisaient la valeur comptable de la participation de la Société 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan d'ouverture : Il y aura un ajustement lié à la comptabilisation de la partie des profits sur les cessions d'actifs au FPI Crombie auparavant reportés correspondant à la participation en pourcentage détenue par des investisseurs externes au moment de chaque cession. Ainsi, il y aura une augmentation des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence d'environ 73,6 millions de dollars et une augmentation, après impôts, de 63,6 millions de dollars des résultats non distribués.

Principales méthodes comptables	Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada pour la Société	Principales incidences éventuelles pour la Société
	comptabilisée à la valeur de consolidation dans le FPI Crombie. Ces valeurs comprennent la partie appropriée des profits comptabilisés selon les dispositions relatives aux cessions-bail des IFRS. La partie des profits sur les cessions au FPI Crombie correspondant à la participation de la Société continue d'être reportée et réduit la valeur comptable de la participation de la Société.	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence postérieure à la date de transition <ul style="list-style-type: none"> – Bilan : Après la date de transition, la Société ajustera sa participation dans le FPI Crombie afin de tenir compte de la comptabilisation des profits conformément aux IFRS pour les transactions de cession à mesure qu'elles ont lieu, ce qui se traduira par des augmentations de la valeur comptable de la participation de la Société pour l'exercice comparable 2011. À l'avenir, la participation de la Société dans le FPI Crombie sera réduite par seulement la partie des profits correspondant à sa participation. • État du résultat global : Après la date de transition, la Société comptabilisera la partie permise des profits sur les cessions au FPI Crombie dans les autres produits, ce qui donnera lieu à une augmentation des résultats.

Première application des IFRS

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, donne des directives pour le premier exercice d'application des IFRS d'une entité. La Société doit appliquer cette norme au cours de l'exercice 2012. De façon générale, les dispositions de l'IFRS 1 exigent l'application rétrospective de toutes les normes IFRS à la date de clôture, exception faite de quelques exemptions facultatives et de certaines exceptions obligatoires qui sont expliquées en détail dans cette norme. Les exemptions facultatives les plus importantes de l'IFRS 1 que la Société a appliquées dans son bilan d'ouverture selon les IFRS sont résumées comme suit :

Juste valeur en tant que coût présumé – selon le choix contenu dans l'IFRS 1 – La Société a choisi de présenter certaines composantes des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et (ou) des immobilisations incorporelles dans son bilan d'ouverture établi selon les IFRS au coût présumé, au lieu du coût réel qui serait déterminé selon les IFRS. Le coût présumé d'une composante peut être soit sa juste valeur à la date de transition aux IFRS, soit un montant déterminé par une réévaluation précédente selon les PCGR du Canada (dans la mesure où ce montant était proche de sa juste valeur, du coût ou du coût rajusté). L'exemption peut être appliquée à chaque actif individuellement, et la Société a évalué chaque actif pour lequel cette exemption peut être appliquée.

Selon les évaluations et les résultats des évaluateurs immobiliers, l'ajustement résultant du choix aux termes de l'IFRS 1 du bilan d'ouverture s'est soldé par une réduction totalisant 45,2 millions de dollars, ce qui a eu comme incidence une réduction des immeubles de placement et des immobilisations corporelles de 7,3 millions de dollars et de 37,9 millions de dollars, respectivement et une diminution des résultats non distribués de 35,4 millions de dollars, après impôts.

Regroupements d'entreprises – La Société a choisi d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, prospectivement à compter de la date de transition aux IFRS. L'IFRS 3 sera appliqué uniquement aux regroupements d'entreprises qui ont lieu après la date de transition aux IFRS; toutefois, des exigences précises doivent être respectées pour les regroupements d'entreprises historiques, notamment : maintien du classement de l'acquéreur et de l'entreprise acquise, comptabilisation ou décomptabilisation de certains actifs ou passifs selon les exigences des IFRS et réévaluation de certains actifs et passifs à la juste valeur. Aucune incidence n'est prévue sur le bilan d'ouverture selon les IFRS à la suite de ce choix.

Avantages du personnel – La Société a décidé de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés dans les résultats non distribués à la date de transition aux IFRS. Les écarts actuariels auraient dû être recalculés selon les IFRS depuis le commencement de chaque régime à prestations définies si l'exemption n'avait pas été choisie. La Société doit appliquer son choix uniformément à tous les régimes à prestations définies. Le montant de cet ajustement a été présenté ci-dessus à la rubrique portant sur les avantages du personnel des modifications importantes des méthodes comptables.

Passifs relatifs au démantèlement – La Société a choisi d'appliquer prospectivement les exigences de l'interprétation de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») 1, *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement ou à la remise en état et des autres passifs similaires*, aux passifs à compter de la date de transition aux IFRS. La modification des taux en résultant pour l'estimation de l'obligation future aux termes des IFRS a donné lieu à un ajustement négligeable des résultats non distribués, des provisions et de l'actif, au titre des immobilisations corporelles.

Exemption relative au coût présumé – Selon les PCGR du Canada, par le passé, la Société comptabilisait les coûts de prospection et de mise en valeur des biens pétroliers et gaziers dans un seul pool de capitalisation du coût entier à l'échelle du Canada. Aux termes des IFRS, les dépenses de prospection sont reclassées comme actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. L'IFRS 1 contient une exemption qui permet à la Société d'évaluer les actifs pétroliers et gaziers à la date de transition comme suit : i) les actifs liés à la prospection et à l'évaluation sont reclassés du compte de capitalisation du coût entier aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation au montant qui était comptabilisé selon les PCGR du Canada; et ii) le pool de capitalisation du coût entier résiduel est réparti aux actifs et aux composantes de mise en valeur et de production proportionnellement selon les valeurs ou les volumes des réserves. La Société ne détient aucun actif au titre de la prospection et de l'évaluation et a déterminé uniquement une UGT.

Estimations comptables critiques

Pour préparer des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent les stocks, la valeur comptable des immeubles commerciaux, l'écart d'acquisition, les avantages sociaux futurs, la rémunération à base d'actions, l'évaluation du PCAA, les programmes de fidélisation de la clientèle et les impôts sur les bénéfices. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Prestations de retraite, avantages complémentaires de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Certaines estimations et hypothèses sont utilisées pour déterminer sur une base actuarielle l'obligation de la Société au titre des prestations de retraite déterminées et des avantages sociaux futurs.

Les principales hypothèses qui sont utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite et des avantages sociaux futurs sont le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme et le taux de croissance prévu du coût des soins de santé. Ces hypothèses reposent sur divers facteurs sous-jacents, notamment la conjoncture économique, le rendement des placements, l'évolution des effectifs et les taux de mortalité. Ces hypothèses pourraient changer à l'avenir et entraîner des modifications importantes relatives à la charge des régimes. L'importance de tout effet immédiat est cependant réduite en raison du fait que les écarts actuariels nets qui dépassent 10 % du montant le plus élevé entre l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur de marché des actifs du régime sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Des variations dans le rendement des marchés des capitaux et les taux d'intérêt pourraient aussi occasionner des changements dans les exigences de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées.

Le taux d'actualisation est fondé sur les taux d'intérêt du marché actuels dans l'hypothèse d'un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance correspondrait en moyenne à la durée de l'obligation. Le taux d'actualisation approprié est déterminé chaque année le 30 avril. Pour l'exercice 2011, le taux d'actualisation qui a été utilisé pour calculer la charge des régimes de retraite et des autres régimes était de 5,25 % et 5,25 %, respectivement (5,50 % et 5,75 % pour l'exercice 2010). Le taux de rendement prévu des actifs des régimes de retraite à long terme correspond à 7,0 % pour l'exercice 2011 (7,0 % pour l'exercice 2010). Le taux de croissance prévu du coût des soins de santé s'est établi à 9,0 % pour les exercices 2011 et 2010, et devrait réduire de 0,5 % par année jusqu'à un taux ultime de 5,0 % en 2019. Le taux de croissance futur prévu est évalué chaque année.

Le tableau suivant montre la sensibilité des hypothèses économiques clés de l'exercice 2011 qui ont été utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse clé a été calculée de façon distincte. La modification de plusieurs hypothèses simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées ou sur les charges des régimes.

(en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Obligation au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Obligation au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme		7,00 %		
Incidence d'une hausse de 1 %		(2,3) \$		
Incidence d'une baisse de 1 %		2,3 \$		
Taux d'actualisation ²⁾	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,75 %
Incidence d'une hausse de 1 %	(28,8) \$	0,5 \$	(15,9) \$	(0,2) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	32,3 \$	(0,8) \$	17,1 \$	0,2 \$
Taux de croissance du coût des soins de santé ³⁾			9,00 %	9,00 %
Incidence d'une hausse de 1 %			17,1 \$	2,0 \$
Incidence d'une baisse de 1 %			(14,7) \$	(1,6) \$

1) Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, des intérêts débiteurs et du rendement prévu des actifs.

2) 5,00 % pour le régime de la haute direction, le régime de retraite complémentaire et les avantages complémentaires de retraite de la direction d'Oshawa et 4,25 % pour le régime d'avantages complémentaires de retraite.

3) Diminution progressive (à raison de 0,5 % par année) jusqu'à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

Écart d'acquisition et actifs à long terme

L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par année au niveau de l'unité d'exploitation. Toute baisse de valeur potentielle de l'écart d'acquisition est relevée en comparant la juste valeur estimative de l'unité d'exploitation avec sa valeur comptable. Si la juste valeur estimative de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, il est considéré que l'écart d'acquisition n'a pas été déprécié. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépasse sa juste valeur estimative, il est possible que l'écart d'acquisition ait subi une baisse de valeur, baisse qui doit être quantifiée en comparant la juste valeur estimative de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation avec sa valeur comptable. Toute dépréciation de l'écart d'acquisition donnera lieu à une réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition dans le bilan consolidé et entraînera la comptabilisation d'une charge de dépréciation hors trésorerie dans le bénéfice d'exploitation.

La Société évalue périodiquement la recouvrabilité des actifs à long terme lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur possible. Pour ce faire, la Société examine des facteurs comme les résultats actuels, les tendances et les perspectives futures, la valeur de marché actuelle des actifs et d'autres facteurs économiques.

Une variation importante des flux de trésorerie futurs non actualisés prévus pour ces actifs pourrait modifier grandement leur juste valeur estimative et donner lieu peut-être à une perte de valeur supplémentaire. Les changements qui peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent, sans s'y limiter, la concurrence, la conjoncture économique générale et l'augmentation non récupérable des charges d'exploitation.

Impôts sur les bénéfices

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires existant entre la valeur comptable des actifs et des passifs au bilan et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés selon les taux d'imposition en vigueur ou les taux d'imposition pratiquement en vigueur qui sont prévus s'appliquer aux bénéfices imposables des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient être recouverts ou réglés. Pour calculer les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers territoires. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment de la résorption des écarts temporaires ainsi que les vérifications possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et futurs. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement les impôts sur les bénéfices.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôts sur les bénéfices exigibles ou futurs dans le bilan consolidé.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette estimative. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour : i) le dénombrement des stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût; ii) l'estimation des provisions en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et la date du bilan; et iii) les provisions estimatives liées aux stocks associées aux remises des fournisseurs et aux charges internes. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications aux stocks comptabilisés au bilan consolidé et à une charge ou à un crédit imputés au bénéfice d'exploitation dans les résultats consolidés.

Les freintes, calculées selon un pourcentage des stocks connexes, sont évaluées durant tout l'exercice et représentent les articles manquants estimatifs depuis le dernier dénombrement des stocks jusqu'à la date du bilan. Dans la mesure où les pertes réelles diffèrent des estimations, les stocks, le bénéfice d'exploitation et les résultats consolidés risquent d'être touchés.

Contrôles et procédures

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir des CPCI afin de fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à Empire est communiquée à la direction, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières. Au 7 mai 2011, le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué l'efficacité des CPCI, et, sur la base de cette évaluation, ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 7 mai 2011, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir des CIIF, au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité des CIIF est l'Internal Control Integrated Framework (en anglais seulement) publié par le Committee of Sponsoring Organization of the Treadway Commission (« COSO ») (en anglais seulement). Le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué l'efficacité des CIIF d'Empire et, sur la base de cette évaluation, ont conclu à l'efficacité des CIIF d'Empire au 7 mai 2011, et à l'absence de faiblesses importantes relativement à la conception et au fonctionnement des CIIF.

Aucune modification n'a été apportée aux CIIF de la Société au cours de la période ouverte le 30 janvier 2011 et terminée le 7 mai 2011 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir eu une incidence importante sur les CIIF d'Empire.

Opérations entre apparentés

La Société loue des locaux du FPI Crombie. Par ailleurs, le FPI Crombie fournit des services d'administration et de gestion à la Société aux termes d'une convention de partage des frais de gestion datée du 23 mars 2006 entre une filiale du FPI Crombie et ECL. Les loyers sont établis aux montants d'échange qui représentent le montant négocié entre les parties dans le cadre du bail. Les charges engagées pour les services d'administration et de gestion sont fixées selon le principe du recouvrement des coûts (facturées au coût engagé par l'auteur de la facture). Pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, les charges totales de location à verser au FPI Crombie se sont élevées à 61,7 millions de dollars (57,3 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010). Pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, les charges engagées pour les services d'administration et de gestion se sont élevées à 1,9 million de dollars (2,1 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010). La Société a émis des billets à payer au FPI Crombie, qui ne portent pas intérêt et qui totalisent 5,9 millions de dollars liés aux compensations versées au FPI Crombie selon une convention de compensation générale datée du 23 mars 2006 passée entre certaines filiales du FPI Crombie et ECL.

Au cours de l'exercice 2011, la Société a cédé douze immeubles commerciaux (huit en 2010) au FPI Crombie pour des produits nets en trésorerie de 104,0 millions de dollars (56,7 millions de dollars en 2010), soit le montant de la juste valeur de marché. Comme la cession s'inscrivait comme placement comptabilisé à la valeur de consolidation, aucun gain n'a été inclus dans le bénéfice; les gains ont plutôt réduit la valeur comptable du placement comptabilisé à la valeur de consolidation de la Société dans le FPI Crombie.

Le 4 août 2010, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant un appel public à l'épargne relativement à des parts, à un prix de 11,05 \$ par part. En satisfaction de son droit préférentiel de souscription dans le cadre du placement public, la Société a acquis des parts de catégorie B (convertibles à raison d'une part pour une part du FPI Crombie) pour environ 20,5 millions de dollars. Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 47,4 % à 47,0 %. Le FPI Crombie a émis des parts supplémentaires lorsque des débetures convertibles de série A et de série B ont été converties en parts. Cette conversion a encore réduit la participation d'Empire dans le FPI Crombie la ramenant à 46,4 % (40,4 % sur une base diluée).

Le 25 juin 2009, le FPI Crombie a conclu une convention de prise ferme visant un appel public à l'épargne relativement à des parts au prix de 7,80 \$ par part. En satisfaction de son droit préférentiel de souscription, la Société a souscrit pour environ 30,0 millions de dollars de parts de catégorie B.

Le 30 septembre 2009, la Société a acquis 10,0 millions de dollars de débetures de second rang non garanties convertibles de série B (les « débetures ») auprès du FPI Crombie, dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus visant un produit totalisant 85,0 millions de dollars. Les débetures viennent à échéance le 30 juin 2015. Les débetures comportent un coupon de 6,25 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débetures peut être convertie en environ 90,9091 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 11,00 \$ par part. Les débetures ont été classées comme disponibles à la vente et sont inscrites dans les placements à la valeur de réalisation.

La Société a fourni au FPI Crombie des prêts hypothécaires de second rang à taux fixe d'un montant de 5,7 millions de dollars (5,9 millions de dollars en 2010). Les prêts hypothécaires de second rang portent intérêt à un taux moyen pondéré de 5,38 % et viennent à échéance en mars 2014. Pour l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, Empire a perçu des revenus d'intérêts relativement aux prêts hypothécaires de second rang de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars pour l'exercice de 52 semaines terminé le 1^{er} mai 2010).

Sur une base diluée, (en présumant la conversion de la totalité des titres convertibles en cours du FPI Crombie), la participation de la Société dans le FPI Crombie serait d'environ 40,4 %.

Événements postérieurs à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, la Société a cédé deux immeubles au FPI Crombie pour des produits nets de 27,6 millions de dollars, soit le montant de la juste valeur de marché. De plus, la Société a cédé sa participation de 50 % dans deux immeubles à des tiers en contrepartie de 14,6 millions de dollars. Dans le cadre de ces opérations, des emprunts hypothécaires de premier rang totalisant 12,7 millions de dollars ont été entièrement remboursés.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice de 53 semaines terminé le 7 mai 2011, la Société a cotisé 6,1 millions de dollars (6,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2010) à ses régimes enregistrés à prestations déterminées. La Société prévoit verser environ 6,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2012 à ces régimes. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

Désignation de dividendes admissibles

Les « dividendes admissibles » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes admissibles, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes admissibles à moins d'indication contraire.

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par l'administration fiscale. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par l'administration fiscale.

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC pour les exercices 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited (« Lumsden »), filiale de vente en gros de Sobeys, et à la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation a trait à la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. L'ARC soutient que Lumsden devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 millions de dollars. Après étude du dossier et consultation juridique, Lumsden est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses résultats. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqués dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre d'autre créance à long terme à recevoir de l'ARC.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités d'exploitation. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Gestion du risque

En raison de ses sociétés d'exploitation et de ses placements comptabilisés à la valeur de consolidation, Empire est exposée à un certain nombre de risques dans le cours normal de ses activités qui pourraient avoir des répercussions sur le rendement de son exploitation. La Société met en œuvre des stratégies de gestion du risque et de l'exploitation et a en place des programmes d'assurance lui permettant de réduire les risques d'exploitation au minimum.

Empire a adopté un programme d'évaluation annuelle de la gestion du risque que supervisent les hauts dirigeants de la Société et dont l'évaluation est soumise au conseil d'administration et aux comités du conseil d'administration. Le cadre de gestion du risque de l'entreprise propose des principes et des outils permettant de repérer, d'évaluer, de prioriser et de gérer le risque, de façon efficiente et constante à l'échelle d'Empire.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, Sobeys, exerce ses activités dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface et les clubs-entrepôts, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ces marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires par l'entremise d'établissements gérés à l'échelle régionale. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue le plus grand risque d'exploitation de Sobeys. Pour atténuer ce risque, la stratégie élaborée par Sobeys consiste à être diversifiée sur le plan géographique, tout en profitant d'une économie d'échelle grâce à la présence des membres de la direction à l'échelle nationale et régionale, à être axée sur la clientèle et le marché, à viser une exécution supérieure et à s'appuyer sur des activités rentables. Sobeys réduit son exposition aux pressions concurrentielles ou économiques dans une région donnée du pays en exerçant ses activités dans chaque région du Canada, par l'entremise d'un réseau de magasins de la Société, franchisés et affiliés, et en répondant aux besoins de milliers de comptes de vente en gros indépendants. Sobeys aborde le marché au moyen de cinq concepts distincts, dans le but de satisfaire à la demande prévue de ses clients et en vue d'augmenter sa rentabilité par région et par marché cible.

Le secteur de l'immobilier commercial d'Empire, par l'entremise du FPI Crombie, fait concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans sa quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à la capacité de notre groupe immobilier à : i) acquérir un immeuble prometteur en conformité avec nos critères en matière d'investissement; ii) louer ses locaux et à iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux dépendent aussi de la reconduction des baux conclus avec les locataires importants. Ces facteurs peuvent être défavorables aux produits et aux flux de trésorerie. Pour atténuer ces risques, le FPI Crombie maintient des relations stratégiques avec des promoteurs dans le but d'assurer un approvisionnement futur adéquat d'immeubles intéressants. De plus, le FPI Crombie entretient des relations stratégiques avec les locataires actuels et éventuels pour l'aider à conserver des taux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles.

La croissance soutenue des revenus de location repose sur la capacité à reconduire les baux qui arrivent à expiration et à trouver de nouveaux locataires pour les locaux vacants aux tarifs de location du marché, ce qui nous assurerait un rendement intéressant de nos investissements. Le succès de notre portefeuille immobilier dépend aussi de la conjoncture économique, de l'offre et de la demande d'immeubles à usage locatif sur les principaux marchés desservis et des possibilités de financement avantageuses qui permettent d'ajouter des immeubles au portefeuille immobilier lorsque nous jugeons qu'il est prudent de le faire. Pour atténuer ce risque, le FPI Crombie et Empire ont recours à des échéances de location diversifiées afin de s'assurer qu'aucune superficie locative importante inhabituelle ne vient à échéance au cours d'un exercice donné.

Genstar fait face à la concurrence des autres promoteurs de terrains résidentiels en préservant des emplacements intéressants pour l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels. Bien qu'elle détienne des terrains aux fins d'aménagement futur, Genstar fait face à une vive concurrence sur le plan de l'acquisition de nouveaux terrains aux fins d'aménagement futur. Pour atténuer ce risque, Genstar conserve des stocks diversifiés sur le plan géographique de terrains bien situés devant être mis en valeur afin de tempérer les périodes de concurrence intense d'acquisition de nouveaux terrains. En outre, la direction de Genstar possède une connaissance approfondie des marchés résidentiels dans lesquels Genstar exerce ses activités ainsi que des marchés où elle souhaite acquérir de nouveaux terrains.

Risque financier

Empire et ses sociétés d'exploitation ont adopté plusieurs politiques financières clés pour gérer le risque financier. Les risques peuvent aussi découler de changements dans les règles ou les normes qui régissent la comptabilité ou la présentation de l'information financière. La Société compte parmi son personnel des services financiers plusieurs comptables professionnels accrédités.

Dans la gestion normale de sa dette, la Société utilise des instruments financiers de temps à autre pour gérer la volatilité des coûts d'emprunt. Les instruments financiers ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. La plus grande partie de la dette porte intérêt à des taux fixes; par conséquent, la Société est peu exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit confirmées afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions connexes. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arrivent à échéance ou lorsqu'on le juge approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. La dette bancaire et une tranche d'environ 11 % de la dette à long terme de la Société sont exposées au risque de taux d'intérêt puisqu'elles portent intérêt à des taux variables.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi de l'assurance complémentaire auprès de sociétés d'assurances indépendantes qui sont stables financièrement. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation.

Ressources humaines

Empire est exposée au risque lié aux interruptions de travail dans ses sociétés d'exploitation. Toutefois, les interruptions de travail présentent un risque d'exploitation modéré, car Sobeys exploite un réseau intégré de plus de 24 centres de distribution partout au pays pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Sobeys entretient de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats, et elle ne prévoit pas d'interruptions de travail importantes pour l'exercice 2012. Cependant, Sobeys a affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de maintenir une infrastructure et une base de coûts qui soient concurrentielles à long terme.

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. La capacité de la Société à perfectionner et à fidéliser ses salariés de façon appropriée peut avoir une incidence sur son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres-clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les postes clés, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont examinés chaque année par le comité des ressources humaines.

Continuité de l'exploitation

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou une catastrophe naturelle qui risquerait d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. Le risque d'une pandémie en est un exemple. Sobeys a travaillé avec des représentants du gouvernement et du secteur d'activité afin d'établir un plan pour que tous soient mieux préparés en vue d'une pandémie.

La responsabilité de la planification de la continuité de l'exploitation a été confiée au comité des ressources humaines du conseil d'administration d'Empire.

Environnement, santé et sécurité

La Société améliore continuellement ses programmes dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et se conforme aux lois pertinentes. Des programmes de sensibilisation et de formation des salariés sont mis en œuvre, et les risques en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont réexaminés régulièrement.

Les remises en état environnementales des lieux sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées, et les questions de santé et de sécurité sont traitées de façon proactive. Le conseil d'administration reçoit des rapports réguliers qui portent sur des questions en suspens, recensent les nouvelles lois et présentent les nouveaux programmes mis en œuvre dans toute la Société dont les retombées prévues seront bénéfiques à l'environnement ainsi qu'à la santé et à la sécurité des employés. Les exigences actuelles en matière de réglementation de la protection de l'environnement ne devraient pas avoir d'incidences financières et opérationnelles importantes sur les dépenses en immobilisations, le bénéfice ou la situation concurrentielle de la Société au cours de l'exercice considéré et des prochains exercices.

Santé et sécurité au travail

Empire et Sobeys ont élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi avant-gardistes axées sur le mieux-être des milliers de salariés qui travaillent dans leurs magasins, leurs salles de cinéma, leurs centres de distribution et leurs bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des Ressources humaines du conseil d'administration.

Chaque société d'exploitation entreprend régulièrement un processus de surveillance environnementale complet, et la Société n'est au courant d'aucun problème important en matière de responsabilité environnementale pour l'une ou l'autre de ses entreprises d'exploitation. Le conseil d'administration d'Empire reçoit des rapports trimestriels qui étudient toutes les questions à régler et les plans pour y parvenir.

Salubrité alimentaire et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à son exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire et à la maintenance des produits. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution ou de l'étalage des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande part des ventes de Sobeys provient de la vente de produits alimentaires et Sobeys court un risque en cas d'une épidémie importante d'intoxication alimentaire ou lorsque certains produits alimentaires suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher le rendement financier de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires éventuelles. Elles cernent les risques, fournissent des informations claires aux salariés et aux consommateurs et assurent que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement supprimés des stocks. Les responsabilités relatives à la salubrité alimentaire sont prises en charge par le programme d'assurance de la Société. En outre, Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de maintenance et de préparation sécuritaires des aliments. Sobeys emploie les meilleures pratiques en matière d'entreposage et de distribution de ses produits alimentaires.

Technologie

La Société et chacune de ses sociétés d'exploitation se sont engagées à améliorer leurs propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologie de l'information comporte des risques, y compris le risque de réalisation d'avantages, qui doivent être atténués par de rigoureux procédés de gestion du changement et de gouvernance d'entreprise. Sobeys s'est dotée d'une équipe d'optimisation des pratiques d'affaires, composée de ressources internes et externes compétentes, responsable d'agir sur diverses initiatives. Le conseil d'administration de la Société a également créé un comité de surveillance afin d'assurer une gouvernance appropriée à l'égard des initiatives de changement et ce comité reçoit régulièrement des rapports émanant de la direction de la Société.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses en immobilisations qui vise à obtenir les emplacements immobiliers les plus intéressants pour ses magasins d'alimentation de détail et ses cinémas ainsi que ses immeubles commerciaux et l'aménagement de ses immeubles résidentiels; la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans être primordiale. Sobeys aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, la majorité de ses aménagements sont réalisés conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé et la capacité de Sobeys d'agrandir les magasins existants dépendent donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location-exploitation avec ces promoteurs et de la capacité de Sobeys à acheter ces emplacements.

Questions en matière de loi, de fiscalité et de comptabilité

Les modifications apportées aux lois, règles et règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats financiers. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une forte incidence sur son rendement.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des diverses lois, règles et des règlements en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité aux lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par l'administration fiscale. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par l'administration fiscale.

Exploitation

La réussite d'Empire est étroitement liée au rendement du réseau des magasins de détail de Sobeys. Les franchisés affiliés exploitent environ 53 % de ces magasins de détail. Sobeys compte sur la direction des franchisés affiliés et celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les contrats de franchise qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé affilié. En outre, Sobeys maintient un contrôle sur les baux principaux ou a conclu des ententes d'achat à long terme pour contrôler la vaste majorité de ses établissements de vente au détail.

Chaîne d'approvisionnement

Sobeys peut subir une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement qui risque d'occasionner une pénurie de produits dans son réseau de magasins de détail. Elle atténue ce risque en choisissant soigneusement ses fournisseurs et en adoptant des pratiques efficaces pour préserver sa chaîne d'approvisionnement et ses infrastructures logistiques et pour garantir leur évolution. C'est de cette manière qu'elle peut soutenir et atteindre ses objectifs de croissance.

Caractère saisonnier

En raison des produits alimentaires, surtout sur les niveaux de stocks, du volume des ventes et des gammes de produits, les activités de la Société sont touchées dans une certaine mesure par certaines périodes de fêtes au cours de l'exercice.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels sont soumis au risque du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les producteurs alimentaires. Advenant une augmentation du coût des produits supérieure aux prévisions et advenant que Sobeys ne puisse contrebalancer une telle inflation des coûts en augmentant les prix de détail ou par d'autres économies, il pourrait y avoir une incidence négative sur les ventes et les marges de rendement. Sobeys dispose de divers programmes d'approvisionnement et de marchandisage afin d'atténuer ce risque.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, de carburant et d'autres services publics. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services peuvent nuire au rendement financier de la Société. La Société a mis en place divers programmes sur la consommation de biens et services et leur approvisionnement, afin de réduire le risque lié aux services publics.

Activités à l'étranger

Sobeys et Genstar exercent certaines activités à l'étranger. Les activités de Sobeys se limitent à un petit bureau de courtage de produits maraîchers situé aux États-Unis, tandis que les activités de Genstar se limitent à un nombre de terrains résidentiels à mettre en valeur dans des marchés choisis. Ces activités sont relativement faibles et ne sont pas considérées importantes par rapport à Empire sur une base consolidée. Par conséquent, la Société ne court aucun risque important associé aux activités à l'étranger.

Risque de change

La Société conclut la majeure partie de ses opérations en dollars canadiens, et son risque de change est limité aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro et le dollar américain. Les achats en dollars américains de produits par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires représentent environ 3 % du total des achats annuels de Sobeys, et les achats en euros se rapportent à des contrats de dépenses en immobilisations particuliers. Sobeys a mis sur pied une politique qui autorise l'utilisation de contrats à terme avec des contreparties hautement solvables afin de fixer le taux de change du dollar américain et de l'euro relativement à certains de ses besoins prévus.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher la réputation de la Société et de nuire considérablement à ses marques. Le rendement financier de la Société pourrait donc en souffrir. Dans le cadre de sa gestion de l'éthique des affaires, la Société s'est dotée d'un code d'éthique des affaires et de déontologie que les administrateurs et les salariés doivent respecter et auxquels ils doivent adhérer à intervalle régulier. Comme moyens de vérification indépendante et de sécurité, la Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer toute irrégularité.

Gestion de l'information

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexactes, incomplètes ou non disponibles ou encore un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée à l'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, des informations à fournir inadéquates ou encore la fuite d'informations sensibles.

Le risque lié à la gestion de l'information a été désigné comme un risque à part entière, qui se distingue du risque lié à la technologie. La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, ce risque est géré à l'échelle régionale et nationale au moyen de l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes, à la gestion du changement ainsi qu'à la gestion des problèmes et des incidents. Dans le but d'améliorer et de normaliser les contrôles visant à gérer le risque lié à la gestion de l'information, la Société est à instaurer des principes d'exploitation proposant des normes minimales sur l'utilisation et la sécurité de l'information ainsi que sur la destruction appropriée de celle-ci. De plus, la Société est à établir des critères d'entreprise pour mieux surveiller les risques significatifs liés à la gestion de l'information.

Répartition du capital

Le risque lié à la répartition du capital est élevé pour une société de portefeuille, en particulier en raison du montant de capital investi dans les sociétés d'exploitation. Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque efficaces concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions à l'égard de la répartition du capital. La Société a établi des taux de rendement minimal prudents concernant les investissements de capital qui sont évalués au moyen d'un processus minutieux de diligence raisonnable.

Accès au capital

Le risque lié à l'accès aux capitaux a trait à l'incapacité d'Empire d'obtenir le capital nécessaire selon des modalités raisonnables, compte tenu des conditions du marché. Plusieurs facteurs influent sur le niveau du risque inhérent : la situation des marchés financiers, le niveau de capitaux nécessaires, la cote de solvabilité attribuée par les agences de notation et la disponibilité du crédit accordé par les banques. Empire atténue ces risques en maintenant de solides relations avec les banques ainsi que l'accès aux marchés financiers.

Contexte économique

La direction estime que la conjoncture économique s'est améliorée au cours des deux derniers exercices; toutefois, la direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. Selon la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens à www.sedar.com.

Le 30 juin 2011

Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de préparer les états financiers consolidés compris dans le présent rapport annuel et d'y inclure toute autre information. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Les autres renseignements financiers figurant ailleurs dans le rapport sont conformes à ceux que contiennent les états financiers consolidés.

La direction de la Société a établi et elle maintient un système de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable quant à l'intégrité des états financiers consolidés, la protection de l'actif de la Société, ainsi que la prévention et la détection de l'information financière frauduleuse.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, dont le président et les membres sont des administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Société, et n'ayant aucun lien avec celle-ci, rencontre les dirigeants chargés de la gestion financière et les auditeurs externes à intervalles réguliers afin de s'assurer de la présentation fidèle et de l'intégrité de l'information financière ainsi que de la protection de l'actif. Le comité d'audit soumet ses constatations au conseil d'administration afin que ce dernier puisse en tenir compte au moment d'approuver les états financiers consolidés annuels destinés aux actionnaires.

Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès au comité d'audit.



Paul D. Sobey
Président et
chef de la direction
Le 30 juin 2011



Paul V. Beesley
Vice-président principal et
chef des services financiers
Le 30 juin 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Empire Company Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Empire Company Limited, qui comprennent les bilans consolidés au 7 mai 2011 et au 1^{er} mai 2010, et les états consolidés des bénéfices non répartis, du résultat étendu, des résultats et des flux de trésorerie pour les exercices de 53 et de 52 semaines terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Empire Company Limited au 7 mai 2011 et au 1^{er} mai 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices de 53 et de 52 semaines terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

New Glasgow, Canada
Le 30 juin 2011

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	616,9 \$	401,0 \$
Débiteurs	346,6	336,9
Impôts sur les bénéfices	0,3	–
Stocks (note 4)	906,1	880,3
Charges payées d'avance	75,2	70,1
Prêts et autres créances (note 6)	81,7	105,8
	2 026,8	1 794,1
Placements, à la valeur de réalisation	14,3	10,9
Placements, à la valeur de consolidation (valeur de réalisation de 436,9 \$; 476,8 \$ en 2010) (note 5)	26,8	56,8
Prêts et autres créances (note 6)	68,8	79,2
Autres éléments d'actif (note 7)	107,1	94,5
Immobilisations corporelles (note 8)	2 620,1	2 548,7
Actifs destinés à la vente	59,4	36,5
Actifs incorporels (note 9)	453,7	455,0
Écart d'acquisition	1 178,4	1 172,6
	6 555,4 \$	6 248,3 \$
Passif		
À court terme		
Dette bancaire (note 10)	8,1 \$	17,8 \$
Créditeurs et charges à payer	1 689,0	1 621,6
Impôts sur les bénéfices	–	19,5
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	49,7	379,4
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	12,7	–
Passif d'impôts futurs (note 18)	46,6	50,9
	1 806,1	2 089,2
Dette à long terme (note 11)	1 095,4	829,0
Autres éléments de passif à long terme (note 12)	143,2	130,6
Passif d'impôts futurs (note 18)	95,9	86,4
Obligation au titre des avantages sociaux futurs (note 25)	130,0	125,1
Part des actionnaires sans contrôle	35,8	35,6
	3 306,4	3 295,9
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	320,5	325,1
Surplus d'apport	4,7	3,2
Bénéfices non répartis	2 944,2	2 652,2
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 14)	(20,4)	(28,1)
	3 249,0	2 952,4
	6 555,4 \$	6 248,3 \$

Garanties, engagements et éventualités (note 23)
Événements postérieurs à la date du bilan (note 30)

Approuvé au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

Voir les notes complémentaires.

Bénéfices non répartis consolidés

Exercices terminés les (en millions de dollars)	7 mai 2011 (53 semaines)	1 ^{er} mai 2010 (52 semaines)
Solde au début déjà établi	2 652,2 \$	2 405,8 \$
Application des nouvelles conventions comptables (note 1)	–	(4,7)
Solde au début retraité	2 652,2	2 401,1
Bénéfice net	369,5	301,9
Dividendes		
Actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
Actions ordinaires	(54,4)	(50,7)
Prime sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 13)	(23,0)	–
Solde à la fin	2 944,2 \$	2 652,2 \$

Voir les notes complémentaires.

Résultat étendu consolidé

Exercices terminés les (en millions de dollars)	7 mai 2011 (53 semaines)	1 ^{er} mai 2010 (52 semaines)
Bénéfice net	369,5 \$	301,9 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôts sur les bénéfices de 0,2 \$ (0,2 \$ en 2010)	1,0	0,8
Reclassement de la perte sur les actifs financiers disponibles à la vente aux résultats, après impôts sur les bénéfices de néant	–	0,2
Gains latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie aux résultats, après impôts sur les bénéfices de 0,1 \$ (4,1 \$ en 2010)	0,3	7,6
Reclassement de la perte sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie aux résultats, après impôts sur les bénéfices de 2,6 \$ (2,9 \$ en 2010)	5,5	6,4
Part du résultat étendu des entités comptabilisées à la valeur de consolidation, après impôts sur les bénéfices de 0,8 \$ (4,0 \$ en 2010)	2,5	7,6
Écart de conversion	(1,6)	(2,2)
	7,7	20,4
Résultat étendu	377,2 \$	322,3 \$

Voir les notes complémentaires.

Résultats consolidés

Exercices terminés les (en millions de dollars, sauf les montants par action)	7 mai 2011 (53 semaines)	1 ^{er} mai 2010 (52 semaines)
Produits	16 029,2 \$	15 516,2 \$
Charges d'exploitation		
Coût des produits vendus, frais de vente et d'administration	15 199,5	14 728,2
Amortissement	362,1	339,7
	467,6	448,3
Revenus de placement (note 16)	29,8	31,4
Bénéfice d'exploitation	497,4	479,7
Intérêts débiteurs		
Dettes à long terme	68,0	67,9
Dettes à court terme	3,3	4,6
	71,3	72,5
	426,1	407,2
Gains (pertes) en capital et autres éléments (note 17)	61,3	(0,6)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	487,4	406,6
Impôts sur les bénéfices (note 18)		
Exigibles	106,1	109,2
Futurs	2,8	(10,1)
	108,9	99,1
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	378,5	307,5
Part des actionnaires sans contrôle	9,0	5,6
Bénéfice net	369,5 \$	301,9 \$
Bénéfice par action (note 3)		
De base	5,43 \$	4,41 \$
Dilué	5,42 \$	4,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions		
De base	68,0	68,4
Dilué	68,2	68,5

Voir les notes complémentaires.

Flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les (en millions de dollars)	7 mai 2011 (53 semaines)	1 ^{er} mai 2010 (52 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	369,5 \$	301,9 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie (note 19)	308,8	358,0
Dividendes sur les actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
	678,2	659,8
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	8,4	124,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	686,6	784,1
Activités d'investissement		
Augmentation des placements, montant net	(38,4)	(50,5)
Produits de la cession de Wajax, montant net (note 2)	121,3	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(554,0)	(434,0)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	176,7	137,1
Ajouts d'actifs incorporels	(34,3)	(34,7)
Prêts et autres créances	34,5	(44,1)
Augmentation des autres éléments d'actif	(4,5)	(5,9)
Acquisitions d'entreprises (note 26)	(17,0)	(34,0)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(315,7)	(466,1)
Activités de financement		
Diminution de la dette bancaire	(9,7)	(28,1)
Émission de la dette à long terme	218,3	97,7
Remboursement de la dette à long terme	(272,7)	(158,6)
Diminution de la part des actionnaires sans contrôle	(8,8)	(8,9)
Rachat d'actions privilégiées (note 13)	(0,1)	-
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 13)	(27,6)	-
Dividendes sur les actions ordinaires	(54,4)	(50,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(155,0)	(148,6)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	215,9	169,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	401,0	231,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	616,9 \$	401,0 \$

Voir les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 7 mai 2011 (en millions de dollars, sauf les montants par action)

1 Sommaire des principales conventions comptables

Règle de consolidation

Empire Company Limited (la « Société ») est une société canadienne diversifiée, dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires, l'immobilier et les placements. Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale en propriété exclusive, et de certaines entreprises considérées comme des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les placements sur lesquels la Société exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les placements dans des coentreprises importantes sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

Modifications de conventions comptables

Adoption au cours de l'exercice 2010

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». La nouvelle norme fournit des lignes directrices sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. À la suite de l'adoption du chapitre 3064, l'abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation » ne s'applique plus. La Société s'est conformée rétrospectivement à ces exigences selon les dispositions transitoires, à compter du premier trimestre de l'exercice 2010, avec retraitement des périodes comparatives. Au 3 mai 2009, la nouvelle norme a eu d'abord les incidences suivantes : une diminution de 6,9 \$ des charges payées d'avance, de 62,4 \$ des autres éléments d'actif, de 33,7 \$ des immobilisations corporelles, de 2,2 \$ du passif d'impôts futurs et de 4,7 \$ des bénéfices non répartis, ainsi qu'une hausse des actifs incorporels de 96,1 \$. Pour l'exercice terminé le 2 mai 2009, le coût des produits vendus, frais de vente et d'administration a baissé de 9,4 \$, la charge d'amortissement a augmenté de 11,3 \$ et les impôts sur les bénéfices ont diminué de 0,7 \$.

Instruments financiers — informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », afin de mieux harmoniser ce chapitre avec les exigences des normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les modifications comprennent des exigences relatives à la fourniture d'un plus grand nombre d'informations sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers et sur le risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009. La Société s'est conformée à ces exigences accrues selon les dispositions transitoires. Ces nouvelles informations à fournir n'ont pas eu d'incidence importante.

Modifications futures de conventions comptables

Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS. Les IFRS doivent être adoptées pour les états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, avec application rétrospective et retraitement de l'exercice comparatif terminé le 7 mai 2011. Par conséquent, le passage des PCGR aux IFRS s'appliquera à l'information financière de la Société du premier trimestre de l'exercice 2012 pour lequel l'information actuelle et comparative seront préparées en vertu des IFRS.

Avec l'aide de ses conseillers externes, la Société a lancé une initiative interne pour régir le processus de conversion et a évalué l'incidence de la conversion aux IFRS sur ses états financiers. La transition aux IFRS influe sur la comptabilité, la présentation de l'information financière, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les systèmes d'information et les processus commerciaux.

La Société effectue la transition aux IFRS selon une structure de gouvernance de projet en bonne et due forme, et présente régulièrement des rapports de suivi à la haute direction et au comité d'audit. La Société a également réalisé une évaluation diagnostique des incidences, qui comprenait un examen des principales différences entre les PCGR actuels et les IFRS, et a établi une directive d'application. Selon cette directive, la Société a instauré un programme de formation du personnel et a réalisé une analyse des principaux secteurs de décision, y compris l'analyse des choix de conventions comptables appropriées selon les options disponibles des IFRS, et la formulation de recommandations à cet égard.

La Société continue d'évaluer l'incidence de la transition aux IFRS et de revoir tous les projets proposés et en cours de l'International Accounting Standards Board afin de déterminer leur effet sur la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les bons du Trésor et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu moins une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré.

Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. On déduit du coût la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon la quantité de stocks qu'elle prévoit vendre, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages, ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment comptabilisée est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés (se reporter à la note 4).

Les stocks d'immeubles résidentiels du secteur immobilier sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation estimative est fondée sur les produits nets tirés des cessions prévues dans le cours normal des activités, diminués des coûts estimatifs nécessaires pour achever la construction ou assurer la remise en état de l'immeuble au moment de l'estimation du prix de cession. Les coûts capitalisés comprennent le coût du terrain et le coût des services, comme les routes, les systèmes d'égout et d'aqueduc sur des terrains en cours d'aménagement, les coûts de détention et autres frais, déduction faite des revenus de location. Les coûts de détention comprennent une imputation des intérêts sur la dette et les impôts fonciers, mais excluent toute imputation des frais généraux administratifs. En général, les intérêts débiteurs ne sont pas imputés aux portefeuilles de terrains nus jusqu'au début de l'aménagement. Le coût du terrain est généralement établi au prorata à chaque étape d'un projet selon la superficie. Le coût du terrain vendu, y compris les coûts d'aménagement, est imputé au cours de chaque étape aux lots vendables en proportion des produits prévus.

Actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, celle-ci étant mesurée en comparant la valeur comptable nette des actifs aux flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs générés par leur utilisation. Les actifs dépréciés sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, qui est déterminée principalement d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs, la perte de valeur étant imputée au coût des produits vendus, frais de vente et d'administration.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur comptable nette, c'est-à-dire au coût initial moins l'amortissement cumulé et toute moins-value pour dépréciation.

L'amortissement des immeubles est calculé à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire, en tenant compte de la valeur comptable de chaque immeuble, de sa durée de vie estimative (qui ne dépasse pas 40 ans) et de sa valeur résiduelle. Les frais de location reportés sont amortis sur la durée des baux connexes.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, comme suit :

Matériel, agencements et véhicules	De 3 à 20 ans
Immeubles	De 10 à 40 ans
Amélioration locatives	Durée du bail ou de 7 à 20 ans selon le moins élevé des deux

Les actifs destinés à être sortis sont classés comme destinés à la vente et ne sont plus amortis. Les actifs destinés à la vente sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, déduction faite des frais de sortie.

En ce qui concerne ses activités de prospection et de mise en valeur des réserves de pétrole et de gaz naturel, la Société applique la méthode de la capitalisation du coût entier. Les coûts initialement capitalisés sont amortis pour déplétion et dépréciation selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation, d'après les volumes de production avant les redevances, par rapport à la quote-part de la Société des réserves de pétrole et de gaz naturel prouvées estimatives.

Capitalisation des coûts

a) Projets de construction

Certaines filiales capitalisent les intérêts au cours de la période de construction jusqu'à la date d'ouverture du projet. Pour l'exercice considéré, le montant des intérêts capitalisés dans les constructions en cours se chiffre à 1,3 \$ (0,6 \$ en 2010).

b) Biens mis en valeur et terrains détenus pour mise en valeur

Les intérêts, les impôts fonciers et les autres dépenses sont passés en charges à l'exception des impôts fonciers, qui sont capitalisés au cours de la période de construction. La capitalisation de tous les coûts cesse lorsque les biens mis en valeur sont quasi achevés et en état d'utilisation productive, après quoi les biens sont classés comme immeubles commerciaux. Aucun montant n'a été capitalisé à cet égard pour l'exercice 2011 (néant au cours de l'exercice 2010).

Frais reportés

Les frais de commercialisation de magasins reportés, qui se composent principalement des frais importants de rénovation et d'agrandissement des magasins, sont inclus dans le matériel, les agencements et les véhicules en tant qu'éléments du poste des immobilisations corporelles au bilan de la Société.

Contrats de location

Les baux qui répondent à certains critères sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition. Les intérêts théoriques sont imputés aux résultats. Si le bail renferme une modalité qui permet le transfert de propriété à la Société ou une option d'achat à prix de faveur, la valeur capitalisée est amortie sur la durée de vie utile estimative du bien connexe. Autrement, la valeur capitalisée est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur la durée de vie utile estimative si cette dernière est inférieure. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont incluses dans la dette à long terme de la Société et sont diminuées des paiements de location moins les intérêts théoriques. Tous les autres baux sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation.

Les réductions de loyer et les incitatifs à la location sont comptabilisés comme autres éléments du passif à long terme et sont amortis sur la durée du bail comme une réduction des charges de location. Les frais liés aux baux immobiliers sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée entière du bail, y compris les périodes d'installation des agencements, où aucun loyer n'est exigé. La période d'installation des agencements varie selon les magasins, mais on considère généralement qu'elle dure un mois avant l'ouverture du magasin.

Actifs destinés à la vente

Certains terrains et immeubles destinés à être vendus ont été reclassés en tant qu'actifs destinés à la vente conformément au chapitre 3475 du *Manuel de l'ICCA*, « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Ces actifs, que l'on prévoit vendre dans les douze mois, ne sont plus des actifs productifs et ne sont plus destinés à une utilisation future. Les actifs destinés à la vente sont mesurés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, déduction faite des frais de sortie. Les passifs pris en charge au moment de la vente d'actifs ou les dettes devant être remboursées dans le cadre d'une opération de vente sont également classés comme éléments du passif liés aux actifs destinés à la vente.

Actifs incorporels

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des actifs incorporels. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs incorporels, comme suit :

Marques de commerce	10 ans
Contrats d'achat reportés	De 5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Droits liés aux baux	De 5 à 10 ans
Dossiers de patients	15 ans
Logiciels	De 3 à 7 ans
Autres	De 5 à 10 ans

Écart d'acquisition et actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéterminée

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs corporels et incorporels nets sous-jacents acquis à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéterminée ne sont pas amortis; ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation tous les ans ou plus fréquemment si des circonstances indiquent que leur valeur s'est dépréciée. Si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur de l'écart d'acquisition ou des actifs incorporels (marques de commerce, par exemple), la valeur comptable sera ramenée à la juste valeur.

Instruments financiers

La Société est tenue de comptabiliser et d'évaluer tous ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés intégrés dans certains contrats, à leur juste valeur. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés par la suite au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à leur juste valeur aux bilans consolidés, à moins qu'ils ne soient exonérés du traitement réservé aux dérivés, parce qu'ils ont été conclus dans le contexte des besoins prévus de l'entité en matière d'acquisitions, de ventes ou de consommation.

La Société classe les actifs et passifs financiers selon leurs caractéristiques et les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins d'évaluation continue. Les actifs financiers doivent être classés dans une des catégories suivantes : a) détenus à des fins de transaction – évaluation à la juste valeur et comptabilisation des variations de la juste valeur dans le bénéfice net; b) détenus jusqu'à leur échéance – comptabilisation au coût après amortissement et comptabilisation des gains et pertes dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle l'actif est décomptabilisé ou déprécié; c) disponibles à la vente – évaluation à la juste valeur et comptabilisation des variations de la juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu pour la période considérée jusqu'à la réalisation de l'actif par sa sortie du bilan ou sa dépréciation; et d) prêts et créances – comptabilisation au coût après amortissement et comptabilisation des gains et pertes dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle l'actif est décomptabilisé ou déprécié. Les passifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : a) détenus à des fins de transaction – évaluation à la juste valeur et comptabilisation des variations de la juste valeur dans le bénéfice net; b) autres passifs financiers – évaluation au coût après amortissement et comptabilisation des gains et pertes dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle le passif n'est plus comptabilisé. Tout actif ou passif financier peut être classé comme détenu à des fins de transaction pourvu qu'il soit possible d'en déterminer la juste valeur de manière fiable.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont, dans l'ensemble, classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Autres actifs et passifs dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Autres actifs non dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Dette bancaire	Autres passifs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement
Dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement

Les coûts de transaction autres que ceux liés à des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif ou du passif financier au moment de la comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Garanties

Les obligations assumées sous la forme d'une émission de garantie répondant à la définition de garantie donnée dans la Note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») n° 14, « Informations à fournir sur les garanties » sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'entrée en vigueur de la garantie et aucune réévaluation ultérieure de la juste valeur n'est exigée, sauf si la garantie financière remplit les conditions d'un instrument dérivé.

Couvertures

La Société utilise des couvertures de flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt variables et des prix de l'énergie. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'élément couvert est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Dans la mesure où la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le bénéfice net. Lorsqu'un instrument de couverture de flux de trésorerie vient à échéance ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'égard de la couverture est reporté jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le bénéfice net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il vient à échéance ou qu'il est cédé ou lorsqu'il est probable qu'une opération prévue ne se réalisera pas, le gain ou la perte cumulé, comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, est immédiatement reclassé dans le bénéfice net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture de flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou du passif, selon le cas, en fonction de la détermination de leur juste valeur de marché.

Voici les principaux instruments dérivés :

- 1) Les contrats à terme sur devises dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des taux de change en lien avec des dépenses libellées en devises. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que la variation des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.
- 2) Les contrats d'électricité servant à gérer le coût de l'électricité, qui sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie en lien avec des opérations prévues. La partie du gain ou de la perte sur les instruments dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, qui sont reportés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, est reclassée dans les autres produits ou charges lorsque l'instrument contenant l'élément couvert influe sur les résultats.
- 3) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que les intérêts débiteurs sur la dette connexe sont présentés aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Un programme de fidélisation avec carte de fidélité du Club Sobeys (le « Programme ») a été lancé au cours de l'exercice 2009. Le Programme permet à ses membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. De plus, la carte de crédit Club Sobeys donne le droit aux clients de gagner des points sur leurs achats portés sur la carte de crédit. Les membres peuvent échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs achats de provisions futurs, soit pour acheter des produits ou services, soit pour convertir ces points en milles Aéroplan, un programme de fidélisation qui est administré par un tiers. Lorsque des points sont gagnés par les membres du Programme, la Société comptabilise une charge dans ses résultats consolidés et établit un passif au titre des rachats futurs en multipliant le nombre de points émis par le coût estimatif par point. Le passif au titre du Programme est inclus dans les créditeurs et charges à payer dans les bilans consolidés de la Société. Le coût réel des rachats dans le cadre du Programme est imputé au compte de passif. Au cours de l'exercice 2010, un programme de carte de fidélité, Club Thrifty Foods, a été lancé. Ce programme suit une structure de gain et de rachat par points semblable au programme de carte de fidélité du Club Sobeys.

Programmes de fidélisation de la clientèle (suite)

Le coût estimatif par point est déterminé d'après de nombreux facteurs, principalement liés aux modèles de rachats futurs et aux coûts connexes. La Société surveille de façon continue les tendances des taux de rachat (points échangés en pourcentage des points émis) et le coût net par point échangé et elle ajuste le coût estimatif par point en fonction des activités futures prévues. Tout écart dans le coût par point est comptabilisé dans le coût des produits vendus, frais de vente et d'administration dans les résultats consolidés de la Société. Dans la mesure où les estimations diffèrent des résultats réels, la charge au titre du Programme pourrait être plus ou moins élevée. La Société continue d'évaluer et de revoir certaines hypothèses qui sont utilisées pour calculer la charge du Programme, en fonction des résultats au titre des points échangés et de l'activité future prévue.

Un programme de récompense AIR MILES^{MD} est également utilisé par la Société. Des milles AIR MILES^{MD} sont gagnés par certains clients de Sobey's selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de l'entente passée avec AIR MILES^{MD}. Le coût de ce programme est passé en charges lors de l'émission des points dans le coût des produits vendus, frais de vente et d'administration dans les résultats consolidés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, selon laquelle les actifs et passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs au bilan et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés selon les taux d'imposition en vigueur ou les taux d'imposition pratiquement en vigueur qui sont prévus s'appliquer aux bénéfices imposables des exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. Des actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront recouverts. L'incidence sur les actifs et passifs d'impôts futurs d'une variation des taux d'imposition est comptabilisée dans les résultats de l'exercice qui englobe la date à compter de laquelle les taux d'imposition sont en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Produits reportés

Les produits reportés se composent de conventions d'achat à long terme avec les fournisseurs, des produits de location provenant de la cession de filiales et des gains à la cession d'opérations de cession-bail. Les produits reportés sont comptabilisés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des conventions connexes et sont inclus dans les passifs à long terme.

Conversion de devises

Les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Le montant cumulatif des écarts de conversion est présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de chaque période. Les écarts de conversion découlant de la conversion de ces soldes libellés en devises sont comptabilisés dans les résultats d'exploitation. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen pour la période.

Comptabilisation des produits

Les ventes de produits alimentaires sont comptabilisées à partir du point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'intermédiaire des magasins corporatifs exploités par la Société et des EDDV consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des EDDV, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins autres que des EDDV, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux sortes d'arrangements. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail de l'affilié sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail de l'affilié.

Les produits tirés de la vente de terrains résidentiels et d'immeubles mis en valeur sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle a lieu l'opération, dans la mesure où le processus de génération du profit est complet et que le recouvrement des produits est raisonnablement assuré. Selon les exigences des PCGR, les gains tirés de la cession d'immeubles au FPI Crombie, lequel est comptabilisé selon la méthode de la valeur de consolidation, ne sont pas comptabilisés dans le bénéfice net. Les gains servent à réduire la valeur comptable des investissements en instruments de capitaux propres de la Société dans le FPI Crombie. Les produits du secteur de l'immobilier commercial sont comptabilisés conformément aux dispositions des baux selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Régimes de retraite et autres régimes

Le coût des prestations de retraite de la Société pour les régimes à cotisations déterminées est passé en charges lorsque les salariés actifs sont rémunérés. Les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes sont fondés sur la base d'évaluations actuarielles, qui sont déterminées au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction des rendements d'investissement à long terme prévus des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, des âges de départ à la retraite et des taux de croissance prévus des coûts des soins de santé.

Les valeurs courantes de marché sont utilisées pour évaluer les actifs des régimes d'avantages sociaux. L'obligation au titre des avantages sociaux futurs est mesurée à l'aide des taux d'intérêt actuels du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés cotées AA dont l'échéance, en moyenne, correspond à la durée de l'obligation.

L'incidence des modifications apportées aux régimes est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DMERCA ») des participants actifs. Pour les régimes de retraite, les écarts actuariels et l'incidence des modifications de la base actuarielle dépassant 10 % du montant le plus élevé entre l'obligation au titre des prestations projetées et la valeur de marché des actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la DMERCA des participants actifs. Pour le régime de retraite complémentaire de la direction, l'incidence des modifications sur les modalités du régime est amortie sur cinq ans.

Remises consenties aux fournisseurs

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des coûts de présentation et autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des produits vendus, frais de vente et d'administration et des stocks connexes conformément aux directives du CPN-144 « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur ». Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimums. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimums seront atteints et que le montant des remises peut être estimé. À la fin de l'exercice terminé le 7 mai 2011, la Société a comptabilisé aux résultats des remises de 4,7 \$ (4,8 \$ en 2010) pour lesquelles elle a déterminé qu'il est probable que le volume d'achat minimal sera atteint et pour lesquelles le montant des remises peut être estimé.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers consolidés conformément aux PCGR, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Certaines de ces estimations exigent que la direction pose des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, de l'écart d'acquisition, des avantages sociaux futurs, de la rémunération à base d'actions, du papier commercial adossé à des actifs, des programmes de fidélisation de la clientèle et des impôts sur les bénéfices. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice disponible aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, laquelle prend comme hypothèse que toutes les options sur actions en cours ayant un prix d'exercice inférieur au cours moyen du marché ont été exercées et que le produit ainsi obtenu sert à racheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen du marché pendant l'exercice.

2 Cession du Fonds de revenu Wajax

Le 5 octobre 2010, la Société a cédé sa participation de 27,5 % dans le Fonds de revenu Wajax Inc. (« Wajax »). Le tableau qui suit présente des détails sur la cession :

Produits nets	121,3 \$
Valeur comptable	34,5
Gains en capital avant impôts sur les bénéfices	86,8
Impôts sur les bénéfices	6,7
Gain en capital, montant net	80,1 \$

3 Bénéfice par action

Le bénéfice applicable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Résultats d'exploitation	307,8 \$	284,5 \$
Gains en capital et autres éléments, après impôts sur les bénéfices de (0,4) \$ [(18,0) \$ en 2010]	61,7	17,4
Bénéfice net	369,5	301,9
Dividendes sur les actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
Bénéfice applicable aux actions ordinaires	369,4 \$	301,8 \$

Les impôts sur les bénéfices, d'un montant négatif de 18,0 \$ pour l'exercice terminé le 1^{er} mai 2010, comprennent une récupération d'impôts de 17,0 \$ (voir la note 18).

Le bénéfice par action comprend les éléments suivants :

Résultats d'exploitation	4,52 \$	4,16 \$
Gains en capital et autres éléments, montant net	0,91	0,25
Bénéfice par action, de base	5,43 \$	4,41 \$
Résultats d'exploitation	4,51 \$	4,15 \$
Gains en capital et autres éléments, montant net	0,91	0,25
Bénéfice par action, dilué	5,42 \$	4,40 \$

4 Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en tant que charge au cours de l'exercice s'est élevé à 11 945,5 \$ (11 616,1 \$ en 2010). La Société a comptabilisé une charge de 18,3 \$ (12,2 \$ en 2010) correspondant à la réduction de la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation pour les stocks disponibles au 7 mai 2011. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant en 2010).

5 Placements, à la valeur de consolidation

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Wajax	– \$	30,8 \$
FPI Crombie (participation de 46,4 %)	(6,3)	8,4
Participation dans des immeubles résidentiels aux États-Unis	33,1	17,6
	26,8 \$	56,8 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans Wajax se détaille comme suit :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Solde au début	30,8 \$	31,0 \$
Quote-part du bénéfice	8,7	9,2
Part du résultat étendu	0,9	(0,2)
Distributions reçues	(5,9)	(9,2)
Cession de la participation dans Wajax	(34,5)	–
Solde à la fin	– \$	30,8 \$

5 Placements, à la valeur de consolidation (suite)

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Solde au début	8,4 \$	(19,7) \$
Quote-part du bénéfice		
Activités poursuivies	18,7	18,6
Autres charges	-	(4,7)
Part du résultat étendu	2,7	11,8
Distributions reçues	(26,7)	(24,9)
Report des gains tirés de la cession d'immeubles	(33,1)	(2,7)
Participation acquise dans le FPI Crombie	20,5	30,0
Gain de dilution	3,2	-
Solde à la fin	(6,3) \$	8,4 \$

Le 4 août 2010, le FPI Crombie a réalisé un appel public à l'épargne aux termes d'une acquisition ferme de parts à un prix de 11,05 \$ par part. En satisfaction de son droit préférentiel de souscription relativement à l'appel public à l'épargne, la Société a souscrit à environ 20,5 \$ de parts de catégorie B (qui peuvent être converties au pair en parts du FPI Crombie). Au cours de l'exercice, la conversion des déventures du FPI Crombie a également donné lieu à l'émission de parts supplémentaires du FPI Crombie. Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie a diminué, passant de 47,4 % à 46,4 %.

6 Prêts et autres créances

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Prêts et prêts hypothécaires	109,2 \$	110,5 \$
Billets à recevoir et autres	41,3	74,5
	150,5	185,0
Moins le montant échéant à moins d'un an	81,7	105,8
	68,8 \$	79,2 \$

Prêts et prêts hypothécaires à recevoir

Les prêts et les prêts hypothécaires représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts et prêts hypothécaires sont principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel; ils portent intérêt à différents taux et sont dotés de modalités de remboursement allant jusqu'à dix ans. La valeur comptable des prêts et des prêts hypothécaires se rapproche de la juste valeur étant donné les taux d'intérêt variables exigibles sur les prêts et les relations opérationnelles entre les affiliés et la Société.

7 Autres éléments d'actif

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Actif au titre des prestations constituées (note 25)	61,2 \$	60,4 \$
Papier commercial adossé à des actifs	22,8	21,2
Liquidités soumises à restrictions	17,1	10,6
Autres	6,0	2,3
	107,1 \$	94,5 \$

8 Immobilisations corporelles

	7 mai 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Secteur alimentaire			
Terrains	235,6 \$	– \$	235,6 \$
Terrains détenus pour mise en valeur	149,5	–	149,5
Immeubles	959,7	275,7	684,0
Matériel, agencements et véhicules	2 071,4	1 194,3	877,1
Améliorations locatives	494,3	247,8	246,5
Construction en cours	186,9	–	186,9
Bien loués en vertu de contrats de location-acquisition	121,8	77,3	44,5
	4 219,2	1 795,1	2 424,1
Secteur immobilier et autres secteurs			
Terrains	5,2	–	5,2
Terrains détenus pour mise en valeur	10,5	–	10,5
Immeubles	51,1	22,1	29,0
Matériel	91,4	53,7	37,7
Améliorations locatives	90,7	29,1	61,6
Construction en cours	6,6	–	6,6
Frais liés au pétrole et au gaz naturel	87,5	42,1	45,4
	343,0	147,0	196,0
Total	4 562,2 \$	1 942,1 \$	2 620,1 \$

	1 ^{er} mai 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Secteur alimentaire			
Terrains	263,4 \$	– \$	263,4 \$
Terrains détenus pour mise en valeur	60,8	–	60,8
Immeubles	959,9	260,0	699,9
Matériel, agencements et véhicules	2 304,6	1 463,8	840,8
Améliorations locatives	530,5	312,0	218,5
Construction en cours	91,0	–	91,0
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	119,0	65,1	53,9
	4 329,2	2 100,9	2 228,3
Secteur immobilier et autres secteurs			
Terrains	6,5	–	6,5
Terrains détenus pour mise en valeur	57,6	–	57,6
Immeubles	73,7	27,9	45,8
Matériel	84,7	47,3	37,4
Améliorations locatives	78,7	24,2	54,5
Construction en cours	69,5	–	69,5
Frais liés au pétrole et au gaz naturel	84,6	35,5	49,1
	455,3	134,9	320,4
Total	4 784,5 \$	2 235,8 \$	2 548,7 \$

9 Actifs incorporels

	7 mai 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	201,0 \$	11,2 \$	189,8 \$
Contrats d'achat reportés	62,1	19,6	42,5
Ententes/droits de franchise	58,1	22,8	35,3
Droits liés aux baux	49,1	19,8	29,3
Programmes de fidélisation	11,4	–	11,4
Dossiers de patients	32,3	10,1	22,2
Marques privées	59,5	–	59,5
Logiciels	105,2	53,6	51,6
Autres	29,6	17,5	12,1
	608,3 \$	154,6 \$	453,7 \$

	1 ^{er} mai 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	201,0 \$	8,2 \$	192,8 \$
Contrats d'achat reportés	56,4	18,4	38,0
Ententes/droits de franchise	57,9	18,6	39,3
Droits liés aux baux	45,0	18,9	26,1
Programmes de fidélisation	11,4	–	11,4
Dossiers de patients	33,1	8,3	24,8
Marques privées	59,5	–	59,5
Logiciels	125,9	74,9	51,0
Autres	26,6	14,5	12,1
	616,8 \$	161,8 \$	455,0 \$

Les montants des actifs incorporels ayant des durées de vie utile indéterminées au 7 mai 2011 et au 1^{er} mai 2010 sont les suivants : marques de commerce – 172,8 \$, programmes de fidélisation – 11,4 \$, et marques privées – 59,5 \$.

10 Dette bancaire

La Société a affecté des titres négociables en garantie de certains emprunts bancaires et, dans certaines divisions et filiales, elle a consenti une cession générale des débiteurs et des baux, des débiteures de premier rang constituées de charges variables ainsi que la cession du produit de polices d'assurance-incendie.

11 Dette à long terme

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen de 9,11 %, échéant de 2011 à 2023	47,6 \$	65,7 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	–
Débitures à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 9,68 %, échéant de 2011 à 2016	40,8	48,2
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	150,1	149,8
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 30 juin 2013	118,0	294,5
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 23 juillet 2012	200,0	200,0
Frais de financement non amortis	(3,3)	(2,0)
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,46 %, échéant de 2011 à 2040	41,9	52,2
	1 145,1	1 208,4
Moins le montant échéant à moins d'un an	49,7	379,4
	1 095,4 \$	829,0 \$

Les emprunts hypothécaires de premier rang sont garantis par des terrains, des immeubles et des charges spécifiques sur certains actifs. Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition sont garanties par les actifs corporels visés par les contrats de location-acquisition connexes.

Sobeys Group Inc., une filiale indirecte de Sobeys, a consenti aux porteurs de ses débiteures une charge variable sur la totalité de ses actifs, sous réserve des charges autorisées, une cession générale des comptes débiteurs et la cession des produits provenant des polices d'assurance.

Les paiements au titre de la débiteure à fonds d'amortissement doivent être effectués chaque année. La quote-part de la dette connexe est remboursée par ces paiements.

Le 1^{er} juin 2010, Sobeys a déposé un prospectus simplifié visant l'émission de billets à moyen terme non garantis d'un produit maximal de 500,0 \$. Le 7 juin 2010, Sobeys a émis de nouveaux billets à moyen terme de 150,0 \$, portant intérêt à un taux de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040.

Le 4 juin 2010, la Société a renouvelé ses facilités de crédit qui ont été réduites de 650,0 \$ à 450,0 \$. La facilité de crédit à terme renouvelable non garantie échoit à présent le 30 juin 2013. Le 7 mai 2011, l'encours des facilités de crédit s'élevait à 118,0 \$ (294,5 \$ au 1^{er} mai 2010). Ces facilités de crédit sont assujetties à certaines clauses restrictives financières. L'intérêt sur la dette varie en fonction de la désignation de l'emprunt (emprunts au taux des acceptations bancaires, emprunts au taux préférentiel canadien, emprunts au taux de base des États-Unis ou emprunts au TIOL), des fluctuations des taux sous-jacents et, dans le cas d'emprunts au taux des acceptations bancaires ou au TIOL, de la marge applicable aux clauses restrictives financières.

Le 23 juillet 2007, Sobeys a obtenu une nouvelle facilité de crédit à terme renouvelable non garantie échéant le 23 juillet 2012. Conformément à l'entente de crédit conclue entre Sobeys et un consortium bancaire, une facilité de crédit à terme renouvelable de 300,0 \$ a été établie et accrue d'une tranche supplémentaire de 300,0 \$, ce qui a porté le total de la facilité de crédit autorisée actuelle à 600,0 \$. Le 7 mai 2011, un montant de 200,0 \$ (200,0 \$ au 1^{er} mai 2010) avait été prélevé de cette facilité. L'intérêt à payer sur cette facilité varie selon le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel canadien ou le TIOL. L'intérêt sur la facilité est en partie couvert par un swap de taux d'intérêt de 200,0 \$, échéant le 23 juillet 2012. Sobeys avait également émis des lettres de crédit de 35,3 \$ en regard de cette facilité le 7 mai 2011 (36,8 \$ au 1^{er} mai 2010).

Le 8 novembre 2007, Sobeys a obtenu une facilité de crédit renouvelable de 75,0 \$ qui était inutilisée au 8 novembre 2010. Le taux d'intérêt est variable et fluctue selon le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel canadien ou le TIOL. Le 8 novembre 2010, la facilité est arrivée à échéance et a été annulée par Sobeys.

Au cours de l'exercice 2011, Sobeys a haussé ses obligations découlant de contrats de location-acquisition de 5,4 \$ (7,1 \$ en 2010) et a accru de manière analogue les actifs visés par ces contrats. Comme ces ajouts sont de nature non monétaire, ils n'ont pas été présentés dans les flux de trésorerie.

11 Dette à long terme (suite)

Les versements sur la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition pour les cinq prochains exercices et par la suite sont présentés dans le tableau comme suit :

	Dette à long terme	Contrats de location-acquisition
2012	36,5 \$	15,2 \$
2013	216,8	10,6
2014	172,1	7,2
2015	26,7	3,4
2016	12,5	5,3
Par la suite	641,9	10,1
Total des loyers minimaux		51,8
Frais financiers inclus dans les loyers minimaux		9,9
		41,9 \$

12 Autres éléments de passif à long terme

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Obligation locative reportée	75,5 \$	66,8 \$
Produits reportés	13,3	13,3
Passif au titre des prestations constituées (note 25)	26,8	25,4
Passifs dérivés	9,6	17,2
Gains reportés	4,5	1,8
Autres	13,5	6,1
	143,2 \$	130,6 \$

13 Capital-actions

	Nbre d'actions		
Autorisé			
Actions privilégiées, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série			
Série 2, dividende cumulatif, rachetables, taux de 75 % du taux préférentiel			2 679 000
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en série			992 000 000
Actions de catégorie A, sans droit de vote, sans valeur nominale			258 593 856
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote			40 800 000
	Nbre d'actions	7 mai 2011	1^{er} mai 2010
Émis et en circulation			
Actions privilégiées de série 2	164 900	4,1 \$	4,2 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote	33 687 747	311,7	316,2
Actions ordinaires de catégorie B	34 260 763	7,6	7,6
		323,4	328,0
Régime d'achat d'actions des salariés		(2,9)	(2,9)
		320,5 \$	325,1 \$

13 Capital-actions (suite)

Les actions privilégiées de série 2 sont rachetables au pair. Au cours de l'exercice, la Société a racheté 3 100 actions privilégiées de série 2 aux fins d'annulation pour 0,1 \$.

Au cours de l'exercice, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté aux fins d'annulation 513 579 actions de catégorie A sans droit de vote. Le prix d'achat était de 27,6 \$ dont un montant de 23,0 \$ (représentant la prime sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation) a été imputé aux bénéfices non répartis.

Au cours de l'exercice, 18 102 options sur actions ont été exercées et la Société a émis 3 828 actions de catégorie A sans droit de vote conformément à la clause d'exercice des options sur actions sans décaissement dans le cadre du régime d'options sur actions. Le capital-actions a augmenté de 0,1 \$.

Les prêts consentis à des dirigeants ou à des salariés dans le cadre du régime d'achat d'actions de la Société totalisent 2,9 \$ (2,9 \$ en 2010) et sont portés en diminution du capital-actions. Les remboursements des prêts se traduiront par une augmentation correspondante du capital-actions. Les prêts ne portent pas intérêt, sont sans recours, et sont garantis par 101 510 actions de catégorie A sans droit de vote (110 510 en 2010). La valeur de marché des actions au 7 mai 2011 s'établissait à 5,5 \$ (5,4 \$ au 1^{er} mai 2010).

Dans certains cas, lorsqu'il y a une offre d'achat (selon la définition donnée dans les modalités relatives aux actions) d'actions ordinaires de catégorie B, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir une offre complémentaire au prix par action payé le plus élevé, conformément à cette offre d'achat d'actions ordinaires de catégorie B.

14 Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit présente des précisions sur la composition du cumul des autres éléments du résultat étendu :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Solde au début	(28,1) \$	(48,5) \$
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	7,7	20,4
Solde à la fin	(20,4) \$	(28,1) \$

Une perte nette estimative de 6,4 \$ comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, liée aux couvertures des flux de trésorerie au 7 mai 2011 (6,0 \$ au 1^{er} mai 2010) devrait être reclassée dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés dans le bénéfice net sur des périodes allant jusqu'à sept années.

15 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital visent à : i) garantir des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations financières et mettre en œuvre ses plans opérationnels et stratégiques; ii) diminuer le coût du capital en tenant compte de la situation et des risques actuels et futurs liés au secteur, au marché et à l'économie; iii) conserver la meilleure structure de capital qui permet à la Société d'avoir la souplesse financière nécessaire tout en respectant les clauses restrictives financières; et iv) conserver une notation de crédit de première qualité auprès de toutes les agences de notation qui évaluent la solvabilité de Sobey's Inc. Aucun changement n'a été apporté à ces objectifs dans l'exercice considéré.

La Société surveille sa structure de capital et y apporte des ajustements, le cas échéant, à la lumière de l'évolution de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la situation sur les marchés financiers.

15 Gestion du capital (suite)

La Société est d'avis que sa capitalisation totale inclut toute dette portant intérêt, y compris les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie. Le calcul s'établit comme suit :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Dette bancaire	8,1 \$	17,8 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	49,7	379,4
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	12,7	–
Dette à long terme	1 095,4	829,0
Dette portant intérêt	1 165,9	1 226,2
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(616,9)	(401,0)
Dette nette portant intérêt	549,0	825,2
Capitaux propres	3 249,0	2 952,4
Capitaux sous gestion	3 798,0 \$	3 777,6 \$

Même si la Société n'inclut pas ses contrats de location-exploitation dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations en vertu de ces contrats lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale.

Les placements principaux effectués par la Société comprennent l'augmentation de la surface de vente de son réseau de magasins concrétisée par la construction de magasins, des relocalisations et des agrandissements, y compris les caractéristiques et améliorations locatives connexes ainsi que l'acquisition de terrains destinés à la construction de magasins futurs. La Société effectue des investissements en immobilisations dans les technologies de l'information et ses installations de distribution afin de soutenir son réseau de magasins en pleine expansion. De plus, la Société engage des dépenses en immobilisations relativement à ses biens immobiliers et aux autres activités. La Société compte en grande partie sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et la distribution de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont renfloués, le cas échéant, par une dette supplémentaire ou par l'émission de capital-actions additionnel.

La direction surveille certains ratios clés pour gérer le capital de façon efficace :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total ¹⁾	26,4 %	29,3 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA ²⁾	1,4x	1,5x
Ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs	12,1x	11,3x

1) Le capital total s'entend de la dette portant intérêt plus les capitaux propres.

2) Le BAIIA et les intérêts débiteurs comprennent le BAIIA et les intérêts débiteurs pour chacun des exercices de 53 ou 52 semaines terminés à ces dates. Le BAIIA (bénéfice d'exploitation majoré de l'amortissement) est une mesure financière non conforme aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Selon les conventions d'emprunt, la direction doit effectuer le suivi de deux clauses restrictives financières et les divulguer, comme l'exigent les modalités de l'accord de crédit, et ce, tous les trimestres afin d'assurer le respect des conditions des contrats et accords. Les clauses restrictives en question sont les suivantes : i) total de la dette/BAIIA – dette nette portant intérêt plus lettres de crédit, garanties et engagements divisés par le BAIIA (pour les 53 ou 52 semaines précédentes); et ii) ratio de couverture du service de la dette – BAIIA divisé par les intérêts débiteurs plus les remboursements de la dette à long terme (tous les montants sont fondés sur les 53 ou 52 semaines précédentes).

La Société se conformait à ces clauses restrictives au 7 mai 2011.

16 Revenus de placement

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Revenus de dividendes et d'intérêts	1,0 \$	3,3 \$
Quote-part du bénéfice de sociétés comptabilisées à la valeur de consolidation	28,8	28,1
	29,8 \$	31,4 \$

17 Gains (pertes) en capital et autres éléments

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Gain sur la cession de Wajax (note 2)	86,8 \$	– \$
Don de parts de Wajax	(6,0)	–
Frais de fermeture de magasins et du centre de distribution	(21,5)	–
Réduction de la valeur comptable d'actifs du secteur immobilier	(2,7)	–
Gain (perte) sur la cession d'actifs	3,2	(0,2)
Variation de la juste valeur du papier commercial canadien adossé à des actifs de tiers	1,6	3,4
Écarts de conversion	(0,1)	0,9
Quote-part des autres charges du FPI Crombie	–	(4,7)
	61,3 \$	(0,6) \$

Au cours de l'exercice, Sobeys a comptabilisé des charges de 16,1 \$ avant impôts associées à la bannière de Price Chopper en Ontario en raison de fermetures de magasins et des charges d'indemnités de départ de 5,4 \$ liées à la fermeture future du centre de distribution de Brantford, en Ontario. De plus, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2,7 \$ afin de réduire la valeur comptable d'un immeuble commercial à la juste valeur estimative, traduisant les conditions de marché changeantes de cet immeuble particulier.

18 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi en raison des éléments suivants :

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Charge d'impôts sur les bénéfices selon le taux combiné prévu par la loi de 28,7 % (30,1 % en 2010)	139,9 \$	122,4 \$
Ajustement aux impôts sur les bénéfices résultant de ce qui suit :		
Montants non déductibles	1,2	1,1
Éléments des gains en capital	(21,1)	(1,0)
Incidence de la variation des taux d'imposition prévus par la loi	(1,5)	(4,7)
Montants non imposables	(2,9)	–
Autres	(6,7)	(1,7)
Règlement fiscal de Hannaford	–	(17,0)
Total des impôts sur les bénéfices, selon le taux d'imposition effectif combiné prévu de 22,3 % (24,4 % en 2010)	108,9 \$	99,1 \$

18 Impôts sur les bénéfices (suite)

Au cours de l'exercice 2010, la Société et l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») ont conclu des négociations et réglé la question du traitement fiscal des gains réalisés à la cession des actions de Hannaford Bros. Co. au cours de l'exercice 2001. La charge d'impôts sur les bénéfices a été réduite de 17,0 \$ à la suite de ce règlement.

La charge d'impôts sur les bénéfices attribuable au bénéfice net au 7 mai 2011 s'établit ainsi :

	Exigibles	Futurs	Total
Exploitation	103,2 \$	6,1 \$	109,3 \$
Gains en capital et autres éléments	2,9	(3,3)	(0,4)
	106,1 \$	2,8 \$	108,9 \$

La charge d'impôts sur les bénéfices attribuable au bénéfice net au 1^{er} mai 2010 s'établit ainsi :

	Exigibles	Futurs	Total
Exploitation	123,6 \$	(6,5) \$	117,1 \$
Gains en capital et autres éléments	(14,4)	(3,6)	(18,0)
	109,2 \$	(10,1) \$	99,1 \$

L'incidence fiscale des écarts temporaires donnant lieu aux éléments importants du passif d'impôts futurs s'établit comme suit :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Placements	(5,6) \$	(3,5) \$
Autres actifs	13,9	18,2
Immobilisations corporelles	122,8	104,0
Écart d'acquisition et actifs incorporels	37,6	36,9
Créditeurs et charges à payer	(21,0)	(10,8)
Dette à long terme	(2,0)	(2,2)
Autres éléments du passif à long terme	(36,4)	(36,5)
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	(34,3)	(33,7)
Autres	67,5	64,9
	142,5 \$	137,3 \$
Passif d'impôts futurs – à court terme	46,6 \$	50,9 \$
Passif d'impôts futurs – à long terme	95,9	86,4
	142,5 \$	137,3 \$

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fait l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et être contestés par les administrations fiscales.

19 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
a) Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	324,0 \$	307,8 \$
Amortissement des actifs incorporels	38,1	31,9
Provision pour impôts futurs	2,8	(10,1)
Perte (gain) sur la cession d'actifs	(2,7)	2,2
Amortissement des éléments d'actif reportés	0,2	3,3
Provision à l'égard du papier commercial adossé à des actifs	(1,6)	(3,4)
Quote-part du bénéfice d'autres entités, déduction faite des dividendes reçus	3,8	10,7
Rémunération à base d'actions	1,6	1,6
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	4,9	6,7
Augmentation de l'obligation au titre des contrats de location reportée	8,7	12,4
Part des actionnaires sans contrôle	9,0	5,6
Coûts liés à la rationalisation (note 28)	4,1	(10,7)
Gain sur la cession de Wajax	(86,8)	-
Réduction de la valeur comptable des actifs immobiliers	2,7	-
	308,8 \$	358,0 \$
b) Autres informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés, montant net	67,8 \$	69,9 \$
Impôts sur les bénéfices versés, montant net	122,8 \$	91,6 \$

20 Coentreprises

Les présents états financiers comprennent la quote-part de la Société dans les comptes de coentreprises constituées ou non en personnes morales. Le tableau qui suit donne un résumé de ces montants :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Actif		
À court terme	129,2 \$	137,9 \$
À long terme	0,8	6,0
	130,0 \$	143,9 \$
Passif		
À court terme	25,4 \$	30,3 \$
À long terme	0,9	3,4
Capitaux propres et avances	103,7	110,2
	130,0 \$	143,9 \$

20 Coentreprises (suite)

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Produits	75,9 \$	66,2 \$
Charges	44,0	34,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	31,9 \$	31,3 \$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	32,3 \$	18,8 \$
Activités d'investissement	0,8	(11,6)
Activités de financement	3,9	13,2
	37,0 \$	20,4 \$

21 Informations sectorielles

Produits

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Vente au détail de produits alimentaires	15 761,6 \$	15 243,0 \$
Immobilier		
Immeubles résidentiels	72,7	63,3
Immeubles commerciaux	12,9	17,3
	85,6	80,6
Placements et autres activités	189,0	202,2
	16 036,2	15 525,8
Élimination intersectorielle	(7,0)	(9,6)
	16 029,2 \$	15 516,2 \$

Bénéfice d'exploitation

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Vente au détail de produits alimentaires	445,8 \$	425,3 \$
Immobilier		
Immeubles résidentiels	32,3	31,0
FPI Crombie	18,7	18,6
Immeubles commerciaux	2,6	1,2
Placements et autres activités		
Wajax	8,7	9,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,7)	(5,6)
	497,4 \$	479,7 \$

21 Informations sectorielles (suite)

Actifs identifiables

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Vente au détail de produits alimentaires (exception faite de l'écart d'acquisition)	4 945,1 \$	4 524,0 \$
Écart d'acquisition	1 137,6	1 131,8
Vente au détail de produits alimentaires	6 082,7	5 655,8
Immobilier	223,8	315,5
Placements et autres activités (y compris l'écart d'acquisition de 40,8 \$; 40,8 \$ au 1 ^{er} mai 2010)	248,9	277,0
	6 555,4 \$	6 248,3 \$

Stocks

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Vente au détail de produits alimentaires	813,7 \$	780,4 \$
Immobilier – immeubles résidentiels	91,6	98,9
Autres activités	0,8	1,0
	906,1 \$	880,3 \$

Amortissement

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Vente au détail de produits alimentaires	339,0 \$	318,3 \$
Immobilier	0,7	1,3
Placements et autres activités	22,4	20,1
	362,1 \$	339,7 \$

Dépenses en immobilisations

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Vente au détail de produits alimentaires	519,4 \$	341,4 \$
Immobilier	10,6	68,1
Placements et autres activités	24,0	24,5
	554,0 \$	434,0 \$

La Société exerce ses activités essentiellement dans deux secteurs : la vente au détail de produits alimentaires et l'immobilier. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada et le second, la mise en valeur et la possession d'immeubles commerciaux et résidentiels. Les immeubles commerciaux comprennent surtout des terrains détenus pour la mise en valeur et des centres commerciaux linéaires à magasin pilier en alimentation. Pour les immeubles résidentiels, il s'agit de la mise en valeur de logements destinés à la revente. Les opérations intersectorielles sont comptabilisées aux montants équivalant aux opérations avec des tiers.

22 Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte imprévue survienne lorsqu'un client ou une partie contractante à un instrument financier ne réussit pas à remplir ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit sont principalement le papier commercial adossé à des actifs, les débiteurs, les prêts et autres créances, les contrats dérivés et les garanties.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de tous les prêts et créances, la juste valeur de marché des contrats dérivés représentée dans le bilan et les contrats de garantie pour les détaillants affiliés.

La Société réduit le risque de crédit lié à ses comptes clients, prêts et autres créances en mettant en place des processus d'approbation et des limites de crédit ainsi que des processus de surveillance périodiques. En règle générale, la Société est d'avis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. La Société effectue un suivi périodique des processus liés au recouvrement et obtient des garanties pour la totalité de ses débiteurs, prêts et autres créances afin de s'assurer que les paiements adéquats ont été reçus et que les titres appropriés sont disponibles. Les garanties peuvent différer d'une entente à une autre, mais, en règle générale, elles sont composées des stocks, des immobilisations corporelles, y compris les terrains et/ou les bâtiments, ainsi que des garanties personnelles. Le risque de crédit est encore plus atténué en raison de la vaste clientèle et de sa dispersion dans plusieurs zones géographiques. Pour réduire le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des banques à charte canadiennes.

Les débiteurs sont composés essentiellement de soldes de comptes indépendants ou de magasins et de détaillants affiliés ainsi que de remises et de ristournes provenant de fournisseurs. La date d'échéance de ces montants peut différer selon l'entente, mais, de façon générale, les soldes impayés après une période de 30 jours sont considérés comme étant en souffrance. Le classement chronologique des débiteurs est le suivant :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
De 0 à 30 jours	307,1 \$	280,7 \$
De 31 à 90 jours	17,8	28,9
Plus de 90 jours	34,8	47,4
Total des débiteurs avant provision pour créances douteuses	359,7	357,0
Moins : Provision pour créances douteuses	(13,1)	(20,1)
Débiteurs	346,6 \$	336,9 \$

Les intérêts gagnés sur les comptes en souffrance sont comptabilisés dans les résultats en tant que réduction du coût des produits vendus, frais de vente et d'administration. Les prêts et autres créances sont tous exigibles au 7 mai 2011.

La provision pour créances douteuses est révisée à chaque date de clôture. Une provision est prise sur les débiteurs provenant de comptes indépendants, ainsi que des débiteurs, des prêts et autres créances provenant de magasins et de détaillants affiliés, et est comptabilisée en réduction des débiteurs respectifs au bilan. La société met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des soldes en souffrance des comptes indépendants et de l'évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des magasins et des détaillants affiliés. Les débiteurs et les prêts et autres créances à court et à long termes sont examinés périodiquement et sont radiés lorsque le recouvrement est estimé improbable. La variation de la provision pour créances douteuses est comptabilisée dans le coût des produits vendus, frais de vente et d'administration dans les résultats et est présenté comme suit :

	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010
Provision au début	20,1 \$	31,2 \$
Provision pour pertes	0,3	8,9
Recouvrements	(2,9)	(7,0)
Radiations	(4,4)	(13,0)
Provision à la fin	13,1 \$	20,1 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance. La Société conserve des facilités de crédit confirmées pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable.

La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions connexes. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arrivent à échéance ou lorsqu'on le juge approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

22 Instruments financiers (suite)

La valeur comptable et les échéances contractuelles du capital et de l'intérêt des passifs financiers importants, non actualisés, au 7 mai 2011, sont présentées dans le tableau suivant :

	2012	2013	2014	2015	2016	Par la suite	Total
Passifs financiers dérivés							
Swaps de taux d'intérêt ¹⁾	10,7 \$	2,6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	13,3 \$
Passifs financiers non dérivés							
Dettes bancaires	8,1	–	–	–	–	–	8,1
Créditeurs et charges à payer	1 689,0	–	–	–	–	–	1 689,0
Dettes à long terme	116,0	275,3	222,1	70,2	56,8	1 455,1	2 195,5
Total	1 823,8 \$	277,9 \$	222,1 \$	70,2 \$	56,8 \$	1 455,1 \$	3 905,9 \$

1) Représente l'intérêt fixe à verser (sera compensé en partie par l'intérêt variable reçu).

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant estimatif que recevrait la Société ou qu'elle paierait pour régler les actifs et les passifs financiers à la date du bilan.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des prêts et autres créances, et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur aux dates des bilans.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable. La juste valeur des autres dettes à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des dettes d'une échéance et d'une cote de crédit semblables.

Le classement des instruments financiers de la Société, ainsi que leur valeur comptable et juste valeur, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Détenus à des fins de transaction (obligatoires)	Détenus à des fins de transaction (désignés)	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
7 mai 2011							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	616,9 \$	– \$	– \$	– \$	616,9 \$	616,9 \$
Débiteurs	–	–	–	346,6	–	346,6	346,6
Prêts et autres créances	–	–	–	150,5	–	150,5	150,5
Placements	–	–	14,3	–	–	14,3	14,3
Autres éléments d'actif ¹⁾	–	39,9	–	–	–	39,9	39,9
Total des actifs financiers	– \$	656,8 \$	14,3 \$	497,1 \$	– \$	1 168,2 \$	1 168,2 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	634,0 \$	14,3 \$				648,3 \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	–	22,8	–				22,8
Total de la juste valeur	– \$	656,8 \$	14,3 \$				671,1 \$
Passifs financiers							
Dettes bancaires	– \$	– \$	– \$	– \$	8,1 \$	8,1 \$	8,1 \$
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	–	1 689,0	1 689,0	1 689,0
Dettes à long terme	–	–	–	–	1 157,8	1 157,8	1 173,4
Autres éléments de passif à long terme ²⁾	9,6	–	–	–	–	9,6	9,6
Total des passifs financiers	9,6 \$	– \$	– \$	– \$	2 854,9 \$	2 864,5 \$	2 880,1 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	9,6	–	–				9,6
Niveau 3 de la juste valeur	–	–	–				–
Total de la juste valeur	9,6 \$	– \$	– \$				9,6 \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif s'élève à 39,9 \$.

2) Seule la partie passif des dérivés est montrée dans le présent tableau.

22 Instruments financiers (suite)

1 ^{er} mai 2010	Détenus à des fins de transaction (obligatoires)	Détenus à des fins de transaction (désignés)	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	401,0 \$	– \$	– \$	– \$	401,0 \$	401,0 \$
Débiteurs	–	–	–	336,9	–	336,9	336,9
Prêts et autres créances	–	–	–	185,0	–	185,0	185,0
Placements	–	–	10,9	–	–	10,9	10,9
Autres éléments d'actif ¹⁾	–	31,8	–	–	–	31,8	31,8
Total des actifs financiers	– \$	432,8 \$	10,9 \$	521,9 \$	– \$	965,6 \$	965,6 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	411,6 \$	10,9 \$				422,5 \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	–	21,2	–				21,2
Total de la juste valeur	– \$	432,8 \$	10,9 \$				443,7 \$
Passifs financiers							
Dette bancaire	– \$	– \$	– \$	– \$	17,8 \$	17,8 \$	17,8 \$
Créditeurs et charges à payer	–	–	–	–	1 621,6	1 621,6	1 621,6
Dette à long terme	–	–	–	–	1 208,4	1 208,4	1 231,1
Autres éléments de passif à long terme ²⁾	17,2	–	–	–	–	17,2	17,2
Total des passifs financiers	17,2 \$	– \$	– \$	– \$	2 847,8 \$	2 865,0 \$	2 887,7 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	17,2	–	–				17,2
Niveau 3 de la juste valeur	–	–	–				–
Total de la juste valeur	17,2 \$	– \$	– \$				17,2 \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif s'élève à 31,8 \$.

2) Seule la partie passif des dérivés est montrée dans le présent tableau.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan consolidé à leur juste valeur à moins qu'ils représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins prévus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelés « achats ou ventes d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les résultats, à moins qu'ils se qualifient et soient désignés à titre de couverture des flux de trésorerie efficace ou à titre, d'achat ou de vente d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats à exécuter. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments d'actif et de passif; la partie efficace est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui peuvent rendre la Société vulnérable au risque de taux d'intérêt comprennent les passifs financiers à des taux d'intérêt variables. La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. La dette bancaire et environ 11 % (17 % en 2010) de la dette à long terme de la Société sont exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à des taux variables.

Le bénéfice net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours de la période. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé 0,5 \$ (3,8 \$ en 2010) directement dans les résultats étant donné l'inefficacité des contrats de couverture. Par conséquent, un écart de 0,25 % du taux d'intérêt applicable aurait une incidence sur le bénéfice net de l'ordre de 0,2 \$ (0,3 \$ en 2010) et de 0,5 \$ (0,9 \$ en 2010) sur les autres éléments du résultat étendu.

22 Instruments financiers (suite)

Risque de change

Les placements comprennent un montant de 2,2 \$ CA libellé en dollars américains. La Société conclut la majeure partie de ses opérations en dollars canadiens. Le risque de change de la Société a trait principalement aux achats effectués en dollars américains. La Société utilise également des contrats à terme pour fixer le taux de change d'une partie des sommes dont elle prévoit avoir besoin en euros et en dollars américains. Les montants reçus ou versés, relativement aux instruments utilisés pour couvrir les risques de change, y compris les gains et les pertes, sont comptabilisés dans le coût des achats. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de néant (néant en 2010) directement dans les résultats étant donné l'inefficacité des contrats de couverture. Les autres contrats en cours le 7 mai 2011 ont échu le 10 mai 2011. La Société estime qu'une variation de 10 % des taux de change applicables aurait une incidence sur le bénéfice net de l'ordre de 6,0 \$ (5,2 \$ en 2010) et de 3,3 \$ (0,9 \$ en 2010) sur les autres éléments du résultat étendu.

Risque marchandises

Le risque marchandises est le risque que la juste valeur de certains instruments financiers ou flux de trésorerie futurs de la Société fluctuent à la suite de variations des prix du marché des marchandises. La Société a tenté d'atténuer le risque marchandises relatifs aux coûts d'électricité en utilisant des contrats de swap de dérivés financiers tout en surveillant étroitement le prix des autres marchandises afin d'établir un plan d'action approprié. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de néant (néant en 2010) directement dans les résultats étant donné l'inefficacité des contrats de couverture. La Société n'avait aucun contrat en cours à la fin de l'exercice. La Société estime qu'une variation de 10 % du prix des marchandises applicables aurait une incidence de l'ordre de néant (0,1 \$ en 2010) sur les autres éléments du résultat étendu.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des placements fluctue à la suite des variations du prix du placement. La Société estime qu'une variation de 10 % de la valeur de marché de ses placements qui sont négociés sur une bourse reconnue aurait une incidence de l'ordre de 1,2 \$ (0,9 \$ en 2010) sur les autres éléments du résultat étendu.

23 Garanties, engagements et éventualités

Garanties et engagements

Au 7 mai 2011, la Société avait un passif éventuel au titre de lettres de crédit représentant un montant total de 46,2 \$ (50,1 \$ au 1^{er} mai 2010).

Au cours de l'exercice 2008, Sobey's a conclu un contrat de garantie. En vertu de la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, Sobey's sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 \$ ou 9,9 % (7,0 \$ ou 9,9 % en 2010) du solde de l'obligation autorisée et impayée. Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 7 mai 2011, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 \$ (7,0 \$ au 1^{er} mai 2010).

Sobey's a garanti certains contrats de location-exploitation de matériel de ses franchisés affiliés. En vertu de la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de remplir ses obligations locatives, Sobey's sera tenu de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 \$. Sobey's approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobey's a conclu un autre contrat de garantie sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés indépendants relativement à l'achat et l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou d'autres recours, Sobey's sera tenue de payer le montant le plus élevé de 4,0 \$ ou 10 % (4,0 \$ ou 10,0 % en 2010) du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement. En vertu des modalités du contrat, Sobey's doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobey's d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés indépendants. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobey's a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'EDDV. En date du 7 mai 2011, le montant de la garantie se chiffrait à 4,2 \$ (4,0 \$ au 1^{er} mai 2010).

Le total des paiements de location minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation de matériel garantis pour l'exercice 2012 atteint environ 25,6 \$. Les engagements garantis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

23 Garanties, engagements et éventualités (suite)

	Tiers
2012	25,6 \$
2013	10,2
2014	3,4
2015	1,2
2016	-
Par la suite	-

Le total des paiements de location minimums annuels nets en vertu de contrats de location-exploitation pour l'exercice 2012 atteint environ 306,3 \$ (montant brut de 377,4 \$ moins les produits prévus de sous-location de 71,1 \$). Les engagements nets pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Tiers		Apparentés	
	Obligation locative nette	Obligation locative brute	Obligation locative nette	Obligation locative brute
2012	251,0 \$	322,1 \$	55,3 \$	55,3 \$
2013	235,6	303,9	54,3	54,3
2014	201,2	264,7	47,3	47,3
2015	189,9	248,8	47,0	47,0
2016	178,8	231,5	46,5	46,5
Par la suite	1 069,9	1 440,5	518,5	518,5

Après avoir signé le bail de son centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de neuf ans, et l'obligation totale est de 28,6 \$ (31,6 \$ en 2010). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à SYSCO Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur qui l'a pris en charge, et SYSCO Corp. a consenti à indemniser et à dégager Sobeys de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Éventualités

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC pour les exercices 1999 et 2000 relativement à la taxe sur les produits et services (« TPS »). L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 \$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses résultats. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre de créance à long terme à recevoir de l'ARC.

Conformément à ses politiques, la Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants ainsi que certains salariés. La Société a contracté des polices d'assurance qui pourraient la protéger contre certaines demandes de règlement.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges présentent un risque important pour la Société, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

24 Opérations entre apparentés

La Société engage des opérations avec le FPI Crombie, qui est un apparenté. La Société détient une participation de 46,4 % et comptabilise son placement à la valeur de consolidation.

Au cours de l'exercice, la Société a cédé douze immeubles commerciaux (huit en 2010) au FPI Crombie pour des produits nets de 104,0 \$ (56,7 \$ en 2010), soit le montant de la juste valeur de marché. Étant donné que la cession s'inscrivait comme placement comptabilisé à la valeur de consolidation, aucun gain n'a été porté en résultats, mais les gains ont plutôt réduit la valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie.

24 Opérations entre apparentés (suite)

La Société loue des locaux du FPI Crombie, à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Au cours de l'exercice 2011, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange se sont élevés à 61,7 \$ (57,3 \$ en 2010).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les frais engagés à cet égard sont comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts. La Société a fourni au FPI Crombie des prêts hypothécaires de second rang à taux fixe pour un total de 5,7 \$ (5,9 \$ au 1^{er} mai 2010). Les prêts hypothécaires de second rang sont assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,38 % et viennent à échéance en mars 2014.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a acquis 10,0 \$ de débentures de second rang non garanties convertibles (les « débentures ») du FPI Crombie, dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus visant un produit totalisant 85,0 \$. Les débentures viennent à échéance le 30 juin 2015. Les débentures comportent un coupon de 6,25 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débentures peut être convertie en environ 90,9091 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 11,00 \$ par part. Les débentures ont été classées comme disponibles à la vente et sont comptabilisées dans les placements à leur valeur de réalisation.

25 Avantages sociaux futurs

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations déterminées qui offrent des prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite à la plupart de ses salariés.

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et du revenu de placement obtenu pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

Autres régimes

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance-vie et les prestations pour soins dentaires. Au cours de l'exercice, le régime d'avantages postérieurs à l'emploi a été modifié pour les salariés prenant leur retraite après le 1^{er} mai 2011. Un groupe restreint de personnes qui satisfont à certains critères d'âge et de service au 1^{er} mai 2011 conserveront la couverture des soins médicaux et des médicaments ainsi que l'assurance-vie, tandis que les personnes qui ne satisfont pas à ces critères, se verront offrir la couverture d'assurance contre les maladies graves. L'incidence financière de ces modifications aux avantages complémentaires de retraite a été prise en compte et l'effet ponctuel a donné lieu à une diminution de l'obligation au titre des avantages sociaux futurs de 25,6 \$, traitée comme un événement lié au service passé.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations déterminées, la date d'évaluation à des fins comptables établie par la Société est le 1^{er} mai tandis que le 30 avril est la date d'évaluation actuarielle.

	Date d'évaluation la plus récente	Date de la prochaine évaluation requise
Régime de retraite	1 ^{er} mai 2011	1 ^{er} mai 2014
Régime de retraite de la direction	1 ^{er} mai 2011	1 ^{er} mai 2014
Autres régimes	1 ^{er} mai 2010	1 ^{er} mai 2013

25 Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes à cotisations déterminées

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations déterminées de la Société s'établit comme suit :

2011	23,7 \$
2010	20,5 \$

Régimes à prestations déterminées

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite 2011	Régimes de retraite 2010	Autres régimes 2011	Autres régimes 2010
Passif au titre des prestations constituées				
Solde au début	264,7 \$	249,8 \$	133,7 \$	108,5 \$
Coût des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	2,4	1,9	3,1	3,0
Intérêts débiteurs	14,0	14,9	6,8	7,0
Cotisations salariales	0,2	0,2	–	–
Prestations versées	(19,9)	(24,9)	(4,4)	(3,3)
Coûts des services passés	–	1,5	(25,6)	–
Pertes actuarielles	7,0	21,3	8,7	18,5
Solde à la fin	268,4 \$	264,7 \$	122,3 \$	133,7 \$

	Régimes de retraite 2011	Régimes de retraite 2010	Autres régimes 2011	Autres régimes 2010
Actifs des régimes				
Valeur de marché au début	221,8 \$	202,1 \$	– \$	– \$
Rendement réel des actifs des régimes	26,1	38,5	–	–
Cotisations patronales	6,1	6,0	4,4	3,3
Cotisations salariales	0,2	0,2	–	–
Prestations versées	(19,9)	(25,0)	(4,4)	(3,3)
Valeur de marché à la fin	234,3 \$	221,8 \$	– \$	– \$
Situation de capitalisation				
Déficit	(34,1) \$	(42,9) \$	(122,3) \$	(133,7) \$
Coût non amorti des services passés	1,1	1,5	(24,1)	0,5
Pertes actuarielles non amorties	67,4	76,4	16,4	8,1
Actif (passif) au titre des prestations constituées	34,4 \$	35,0 \$	(130,0) \$	(125,1) \$

25 Avantages sociaux futurs (suite)

	Régimes de retraite 2011	Régimes de retraite 2010	Autres régimes 2011	Autres régimes 2010
Charges				
Coût des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	2,4 \$	2,0 \$	3,1 \$	3,0 \$
Intérêts débiteurs	14,0	14,9	6,8	7,0
Rendement réel des actifs des régimes	(26,1)	(38,5)	-	-
Pertes actuarielles	7,0	21,3	8,7	18,4
Coûts des services passés	-	1,5	(25,6)	-
Charge (produit) avant ajustements	(2,7)	1,2	(7,0)	28,4
Rendement prévu des actifs des régimes par rapport au rendement réel	11,1	25,0	-	-
Coût comptabilisé par rapport au coût réel des services passés	0,4	(1,1)	24,6	0,1
Gains comptabilisés par rapport aux gains actuariels réels	(2,1)	(15,2)	(8,4)	(18,5)
Charges nettes	6,7 \$	9,9 \$	9,2 \$	10,0 \$
Répartition de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées				
Autres éléments d'actif	61,2 \$	60,4 \$	- \$	- \$
Autres éléments du passif	(26,8)	(25,4)	(130,0)	(125,1)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	34,4 \$	35,0 \$	(130,0) \$	(125,1) \$

Les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relatifs aux régimes qui ne sont pas capitalisés :

	Régimes de retraite 2011	Régimes de retraite 2010	Autres régimes 2011	Autres régimes 2010
Obligation au titre des prestations constituées	26,8 \$	25,4 \$	130,0 \$	125,1 \$

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer son obligation au titre des prestations constituées sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 7 mai 2011) :

	Régimes de retraite 2011	Régimes de retraite 2010	Autres régimes 2011	Autres régimes 2010
Taux d'actualisation	5,25 %	5,50 %	5,25 %	5,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	7,00 %	7,00 %		
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %		

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 9,00 % pour l'exercice 2011 (9,00 % en 2010). Le taux cumulatif prévu jusqu'en 2019 est de 5,00 %. La DMERCA des participants actifs visés par les régimes de retraite se situe entre 10 et 12 ans avec une moyenne pondérée de 10 ans à la fin de l'exercice. La DMERCA des participants actifs visés par les autres régimes s'échelonne de 10 à 14 ans avec une moyenne pondérée de 13 ans à la fin de l'exercice.

25 Avantages sociaux futurs (suite)

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des hypothèses économiques clés de 2011, qui ont été utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse clé a été calculée de façon distincte. La modification de plus d'une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées ou sur les charges des régimes.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Obligation au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Obligation au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme		7,00 %		
Incidence d'une hausse de 1 %		(2,3) \$		
Incidence d'une baisse de 1 %		2,3 \$		
Taux d'actualisation ²⁾	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,75 %
Incidence d'une hausse de 1 %	(28,8) \$	0,5 \$	(15,9) \$	(0,2) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	32,3 \$	(0,8) \$	17,1 \$	0,2 \$
Taux de croissance du coût des soins de santé ³⁾			9,00 %	9,00 %
Incidence d'une hausse de 1 %			17,1 \$	2,0 \$
Incidence d'une baisse de 1 %			(14,7) \$	(1,6) \$

1) Compte tenu de l'incidence sur les coûts des services rendus, des intérêts débiteurs et du rendement prévu des actifs.

2) 5,00 % pour le régime de la haute direction, le régime de retraite complémentaire et les avantages complémentaires de retraite de la direction d'Oshawa et 4,25 % pour le régime d'avantages complémentaires de retraite.

3) Diminution progressive jusqu'à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

La composition de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées s'établissait comme suit à la fin de l'exercice :

	2011	2010
Trésorerie et placements à court terme	2,64 %	1,78 %
Obligations, débetures, parts de fonds communs à revenu fixe et de fonds immobiliers	37,80 %	35,52 %
Actions et fonds communs de placement en actions	57,64 %	61,38 %
Intérêts courus et dividendes à recevoir	0,20 %	0,21 %
Couvertures de change	1,72 %	1,11 %
Total des placements	100,00 %	100,00 %

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire Company Limited. La valeur de marché de ces actions à la fin de l'exercice est présentée comme suit :

	2011	Pourcentage des actifs du régime	2010	Pourcentage des actifs du régime
	80,6 \$	7,8 %	115,5 \$	12,7 %

26 Acquisitions d'entreprises

Sobeys acquiert des magasins affiliés et non affiliés et des dossiers d'ordonnances. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition, et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'acquisition de certains magasins affiliés et non affiliés s'est traduite par l'acquisition d'actifs incorporels. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs incorporels en question.

	2011 (53 semaines)	2010 (52 semaines)
Magasins affiliés		
Stocks	5,4 \$	6,0 \$
Immobilisations corporelles	3,1	7,1
Actifs incorporels	2,5	3,9
Écart d'acquisition	5,8	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	(8,3)
	17,0	9,9
Dossiers d'ordonnance		
Actifs incorporels	-	6,9
Contrepartie en trésorerie	17,0 \$	16,8 \$

Au cours de l'exercice 2010, ECL Properties Limited (une filiale de la Société) a acquis des parts additionnelles de deux immeubles résidentiels dont la Société était déjà copropriétaire pour une contrepartie en trésorerie de 17,2 \$. Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et les actifs identifiables nets, surtout des terrains, ont été comptabilisés à 22,6 \$ et des passifs d'impôts futurs ont été comptabilisés à 5,4 \$.

27 Rémunération à base d'actions

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire Company Limited au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière les obligations d'UAD au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation aux charges d'exploitation. Au 7 mai 2011, il y avait 113 473 UAD en cours (104 527 au 1^{er} mai 2010). Au cours de l'exercice, la charge de rémunération a totalisé 1,1 \$ (1,3 \$ en 2010).

Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice 2011, la Société a attribué 150 464 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions pour les salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ces options permettent à leurs porteurs d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 51,99 \$ l'action et ces options échoient en juin 2018. Les options sont acquises sur une période de quatre ans et la moitié des options deviennent acquises seulement si certains objectifs financiers sont atteints au cours d'un exercice donné. Les options ont été traitées comme une charge de rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération liée à l'exercice a été établie à 1,6 \$ (1,6 \$ en 2010) et sera amortie sur la période d'acquisition. L'augmentation totale au surplus d'apport liée au régime d'options sur actions s'est élevée à 1,6 \$ (1,6 \$ en 2010). La charge de rémunération a été calculée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses suivantes :

Durée prévue	5,25 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,42 %
Volatilité prévue	21,1 %
Rendement du dividende	1,54 %

27 Rémunération à base d'actions (suite)

Les options sur actions au 7 mai 2011 ont été attribuées à des prix allant de 40,26 \$ à 51,99 \$ et prennent fin de juin 2015 à juin 2018. Les opérations liées aux options sur actions en 2011 et en 2010 sont présentées comme suit :

	2011		2010	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	433 209	43,22 \$	282 733	41,47 \$
Attribuées	150 464	51,99	162 399	46,04
Exercées (éteintes en 2010)	(18 102)	43,12	(11 923)	40,26
Solde à la fin	565 571	45,55 \$	433 209	43,22 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la fin	187 658		90 894	

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours au 7 mai 2011 :

Année d'attribution	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 7 mai 2011	Prix d'exercice moyen pondéré
2008	81 218	4,17	43,96 \$	60 914	43,96 \$
2009	173 086	5,17	40,26	86 543	40,26
2010	160 803	6,17	46,04	40 201	46,04
2011	150 464	7,17	51,99	–	–
	565 571	5,84	45,55 \$	187 658	42,69 \$

1) La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régime d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'achat d'actions destiné à ses salariés au moyen duquel des prêts sont accordés pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ces prêts sont traités en tant que rémunération à base d'actions conformément au CPN-132.

La pratique actuelle de la Société consiste à utiliser uniquement le régime d'options sur actions afin d'offrir un régime d'intéressement à long terme aux salariés. Par conséquent, les prêts en cours aux termes du régime d'achat d'actions seront remboursés au gré des salariés, au plus tard à la date d'échéance des prêts, initialement établis pour dix ans.

Régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement

Sobeys offre un régime d'options sur actions fictives fondées sur le rendement à ses salariés admissibles. En vertu de ce régime, les parts sont octroyées au gré du conseil d'administration en fonction de la valeur comptable théorique de Sobeys liée à une formule particulière. Au moment de la mise en œuvre, les parts comportent une période d'acquisition de trois ans, 33,3 % des parts devenant acquises chaque année. Les émissions ultérieures comportent une période d'acquisition de quatre ans, 25,0 % des parts devenant acquises chaque année. Comme la juste valeur nette théorique de Sobeys fluctue, les salariés ont droit à une augmentation progressive de la valeur comptable théorique sur une période de cinq ans. La Société comptabilise une charge de rémunération qui correspond à la variation de la valeur théorique par rapport à la valeur d'octroi initiale selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition. Après la période d'acquisition, toute variation de la valeur comptable théorique différentielle est immédiatement comptabilisée en charge de rémunération. Elle est comptabilisée comme charge à payer jusqu'au règlement et fait l'objet d'une nouvelle évaluation par la Société à chaque période intermédiaire et annuelle. Au 7 mai 2011, 1 701 404 parts (1 379 175 au 1^{er} mai 2010) étaient en cours et la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 8,9 \$ (11,5 \$ en 2010) en lien avec ce régime.

28 Coûts liés à la rationalisation

Au cours de l'exercice 2011, la Société a continué de réaliser des rationalisations de fonctions administratives. La Société a aussi commencé à engager des coûts en lien avec l'implantation d'un nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec. Pour l'exercice terminé le 7 mai 2011, des frais de 6,2 \$ (néant en 2010) ont été engagés et comptabilisés. Des frais de rationalisation supplémentaires sont prévus et seront quantifiés et présentés au cours de l'exercice 2012 à mesure que les données seront disponibles. Les frais liés à la restructuration organisationnelle sont comptabilisés au fur à mesure qu'ils sont engagés dans le coût des produits vendus, frais de vente et d'administration dans les résultats. Au 7 mai 2011, le passif s'élève à 5,6 \$ (1,5 \$ en 2010). Les coûts engagés au 7 mai 2011 ont totalisé 31,1 \$.

29 Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables sont définies dans la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) » comme des entités qui n'ont pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer leurs activités sans aide financière additionnelle subordonnée ou comme des entités dont les détenteurs d'actions ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La note d'orientation exige que l'EDDV soit consolidée aux résultats financiers de l'entité réputée être le principal bénéficiaire des pertes prévues et des rendements résiduels prévus de l'EDDV.

La Société a désigné les entités suivantes comme des EDDV :

Détaillants affiliés

La Société a déterminé que le contrat de franchise de 288 marchands affiliés (273 en 2010) fait en sorte que la Société est réputée être leur principal bénéficiaire, conformément à la NOC-15. Les résultats de ces entités ont été consolidés à ceux de la Société.

Entente d'entreposage et de distribution

La Société a conclu une entente avec une entité indépendante qui lui fournit des services d'entreposage et de distribution pour un de ses centres de distribution. Selon les modalités de l'entente, et conformément à la NOC-15, l'entité doit consolider ses résultats avec ceux de la Société.

30 Événements postérieurs à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, la Société a cédé deux immeubles au FPI Crombie pour des produits nets de 27,6 \$, soit la juste valeur de marché. De plus, la Société a cédé sa participation de 50 % dans deux immeubles à des tiers pour un montant de 14,6 \$. Dans le cadre de ces opérations, des emprunts hypothécaires de premier rang totalisant 12,7 \$ ont été payés en entier.

31 Données comparatives

Les données comparatives ont été reclassées, au besoin, afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION ET DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Empire Company Limited

Siège social :
115, rue King
Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0
Téléphone : 902 755-4440
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

Relations avec les investisseurs et renseignements

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Stewart H. Mahoney, CFA
Vice-président, Trésorerie et Relations avec les investisseurs
Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires aux fins de l'impôt, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Compagnie Trust CIBC Mellon.

Sites Web des filiales

www.sobeyscorporate.com
www.empiretheatres.com

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le 14 septembre 2011, à 11 h (HNA)
Empire Studio 7 Cinemas
610, East River Road
New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

Inscription des actions

Bourse de Toronto

Symboles boursiers

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A
Actions privilégiées, série 2 – EMP.PR.B

Volume moyen des opérations quotidiennes (TSX : EMP.A)

69 102

Dates de clôture des registres et dates de versement des dividendes pour l'exercice 2012

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2011	29 juillet 2011
14 octobre 2011*	31 octobre 2011*
13 janvier 2012*	31 janvier 2012*
13 avril 2012*	30 avril 2012*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

Actions en circulation

Au 30 juin 2011

Actions de catégorie A sans droit de vote	33 687 747
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote	34 260 763

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon
A/S Société canadienne de transfert d'actions inc.
Service aux investisseurs
C.P. 7010
Succursale Adelaide
Toronto (Ontario) M5C 2W9
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

Banques

Banque de Montréal
Banque Scotia
Banque Tokyo-Mitsubishi
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Rabobank
Banque Royale du Canada
Groupe Financier Banque TD

Avocats

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Auditeurs

Grant Thornton, LLP
New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

Envois multiples

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Compagnie Trust CIBC Mellon au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

La durabilité chez Sobeys

La durabilité chez Sobeys signifie assurer le bien-être de notre clientèle, de nos collectivités et de notre entreprise, sans compromettre la capacité des générations futures à prospérer sur cette planète que nous partageons. Pour en savoir plus sur les mesures que nous prenons afin de réduire l'empreinte écologique de nos activités, visitez l'adresse suivante :

<http://www.sobeyscorporate.com/ladurabilite>

www.empireco.ca

